

la carte bat

feuille internationale d'architecture

9

la collection

PORTRAITS DE PLACES À PARIS

ATTILA BATAR



Des portraits de places ; quelle belle idée ! « Un espace abstrait n'a pas de visage, à la rigueur, il a une multiplicité de visages », selon le penseur hongrois Béla Hamvas. En revanche, il est question ici d'espaces citadins, de places, qui possèdent personnalité et atmosphère. Parmi les cinq cents places de Paris, Attila Batar en a sélectionné dix-neuf. De son propre aveu, ce choix est personnel. Alors, pourquoi ce livre ne devrait-il pas rester une affaire personnelle et en quoi est-il digne de notre intérêt ? Que nous apporte la connaissance de ces places ? Plusieurs choses. Si nous visitons la ville en touristes, cette lecture nous guidera vers des endroits très caractéristiques de la ville, bien que ne figurant pas dans les guides de voyage. Si, de plus, nous nous intéressons à l'histoire de l'architecture, nous en apprendrons beaucoup sur l'histoire des édifices qui contribuent à façonner la personnalité de places parisiennes, célèbres ou méconnues. Et si nous avons un peu l'esprit cartésien, nous saisirons comment leur forme et leur agencement agissent sur nos sens, comment ils influencent nos états d'âme. Nous découvrirons ainsi comment les places favorisent ou non le mouvement, le sentiment de liberté, la joie d'y passer un moment : nous apprendrons pourquoi certaines places sont plus fonctionnelles que d'autres.

Attila Batar brosse et analyse avec finesse ces portraits de places. Il est porté par sa formation d'historien, de sociologue et d'architecte tout autant que par sa riche expérience de la vie et sa fréquentation des lieux depuis des dizaines d'années. Les titres des chapitres ne renvoient pas à des types de places mais rassemblent des places qui ont des points communs. Les photographies précises et sensibles d'Illés Sarkantyu, ainsi que les plans des places étayent la force de l'analyse et rendent l'ouvrage accessible aux non-initiés. Le fait que l'auteur n'ait pas réussi à trouver une place contemporaine digne de figurer dans cette sélection est révélateur. On peut ainsi considérer ce livre comme un manuel qui nous suggère quels paramètres il faudrait prendre en compte pour créer aujourd'hui des places urbaines véritablement fonctionnelles.

András Ferkai

Professeur à l'université des Beaux-Arts Moholy-Nagy, Budapest.



ATTILA BATAR
PORTRAITS DE PLACES
À PARIS

PHOTOS
ILLÉS SARKANTYU

Remerciements

Je remercie Yvette Biro et Krisztina Passuth pour leurs encouragements et leurs conseils avisés ; Károly Litván pour la qualité de son travail d'édition ; Anna Mark, qui a eu la générosité d'offrir deux de ses oeuvres pour la couverture ; Catherine Fay, pour la coordination de la traduction française.

Plans de situation et mise en page

Illés Sarkantyu et Attila Batár

Traduction

Catherine Fay, Gábor Orbán, Anna Veevaert

Lecture-correction

Bertrand Mirande-Iriberry

Civilizzare l'Urbano ETS
première édition janvier 2021
ISBN 978-88-944192-2-1

<http://www.lecarrebleu.eu>

© Le Carré Bleu - Association, Loi de 1901

© Attila Batar pour son texte

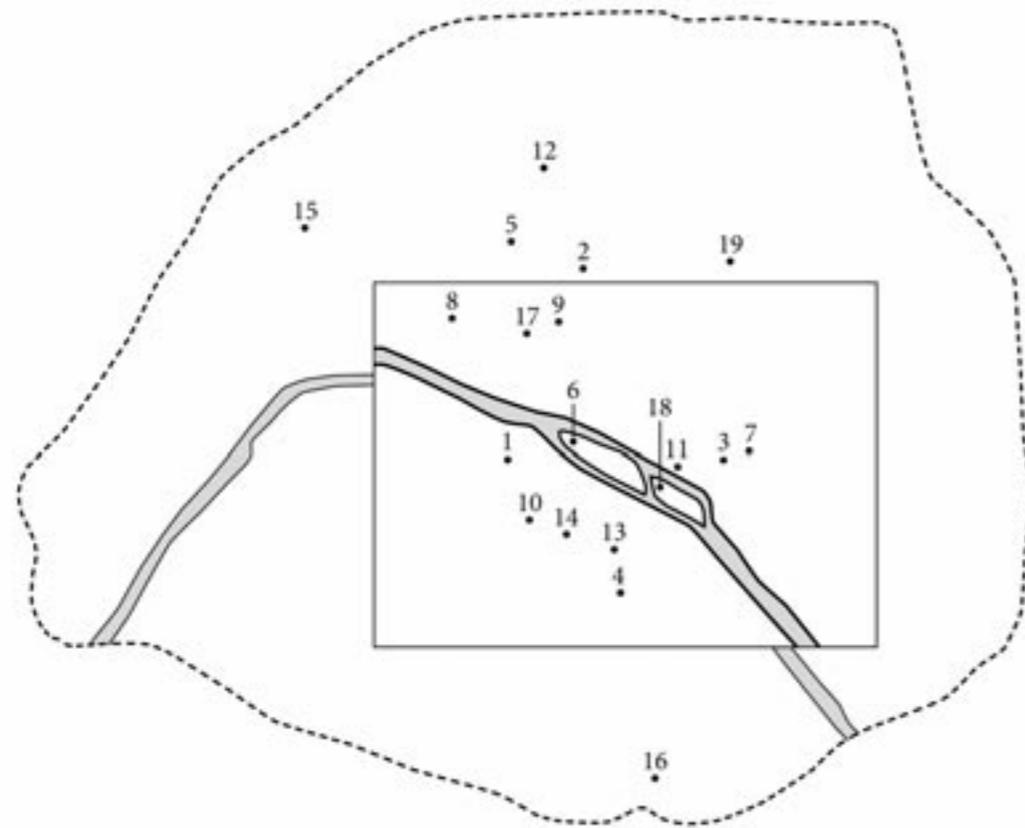
© Illés Sarkantyu pour ses photographies



© Attila Batar

Je dédie cet ouvrage aux patrons du *Petit Café*, Olga et Jacques Rus, ainsi qu'à leurs habitués*. C'est au *Petit Café* que cet écrit a mûri.

* Alain et Flo Riou, Alain et Denise Pajot, Alberto Gonçalves, Jean-Louis Roi, Paul Gervasy et Sophie Morand.



POURQUOI LES PLACES? ET POURQUOI CELLES-LÀ? 9

PLACES DISCRÈTES

1 Rue de Furstemberg	13
2 Cité de Trévis	23
3 Place du Marché-Sainte-Catherine	31

SUR LES TRACES DE L'HISTOIRE

4 Place de la Contrescarpe	39
5 Place Saint-Georges	53
6 Place Dauphine	69

PLACES HISTORIQUES

7 Place des Vosges	85
8 Place Vendôme	97
9 Place des Victoires	109
10 Place de l'Odéon	121

RUE OU PLACE?

11 Rue des Barres	131
12 Place Émile-Goudeau	143
13 Place Jacqueline-de-Romilly	155
14 Place de la Sorbonne	163

PLACES EN CERCLE ET EN ÉTOILE

15 Place Victor-Hugo	175
16 Place de l'Abbé-Georges-Hénocque	187

PLACES INSOLITES

17 Jardin du Palais-Royal	195
18 Place Louis-Aragon	213
19 Canal Saint-Martin	225

PLACE OU PARC? 238

POURQUOI LES PLACES ? ET POURQUOI CELLES-LÀ ?

Dans une ville, les places servent de repères. À l'exception de New York et à l'exception de Central Park. Mais Central Park n'est pas une place... À Londres, en revanche, elles jouent un grand rôle : elles sont au cœur du maillage urbain. À Paris, les grandes places sont vouées aux manifestants et celles de dimensions plus modestes, au voisinage.

... Certaines sont nées par hasard, en occupant le terrain resté vide entre des rues. Certaines ont pris forme petit à petit au cours des siècles. D'autres ont été planifiées et imposées d'en haut. Ou alors leur physionomie a suivi les caractéristiques du terrain ;

... dans ce livre, parmi les quelque 500 places parisiennes, on n'en trouvera que 19 : j'ai choisi celles qui m'ont touché. Mon but n'était surtout pas de porter un jugement de valeur mais plutôt de montrer leur diversité, à travers les figures contrastées des lieux ;

... mes observations se sont étalées entre 2017 et 2020. C'est au hasard de mes déambulations que j'ai découvert certaines places. D'autres m'ont été signalées par des amis. Parfois, en allant régler une affaire, j'ai été obligé d'y passer. J'ai évité les grandes places parce qu'il m'était impossible d'en avoir une vue d'ensemble. J'ai cependant mentionné quelques endroits célèbres, parce qu'ils étaient incontournables. Quant aux places de mon quartier, leur nombre un peu disproportionné est dû à leur proximité, pour des raisons de commodité évidente ;

... 19 places, c'est peu pour tirer des conclusions générales. Toutefois, ce sont leurs particularités, leurs bizarreries aussi qui aident à comprendre l'aspect polymorphe du tissu urbain ;

... selon la définition du *Petit Larousse*, une place est un « espace public découvert entouré de constructions dans une conglomération ». D'après le *Merriam-Webster*, c'est « un espace ouvert, lieu de rencontre des habitants¹ ». Enfin, le dictionnaire hongrois stipule qu'une place est « un (large) lieu public, entouré d'édifices ». Un lieu ouvert à l'action. Pour résumer, la « place » française est un espace public à l'intérieur d'une conglomération, théâtre d'actions humaines variées. C'est la raison pour laquelle on ne peut qualifier de place ni les espaces à usage exclusif, tels les squares² et les petits parcs,

1. « *Open public area in a town where people gather* ». Le Merriam-Webster est l'équivalent américain du Robert.

2. Le mot « square » en français n'a pas le même sens qu'en anglais. Il est utilisé pour désigner un petit parc ou jardin.

ni les carrefours sans piétons où se croisent les véhicules motorisés; le terme ne s'applique pas non plus aux stades entourés de constructions, qui sont réservés en priorité aux amateurs de football;

... les places sont des espaces, pris sur l'infini, qui composent des territoires finis, concrets et de taille déterminée. La séparation, la frontière sont assurées par les murs, les façades des édifices;

... à Paris, les places jouent des rôles variés dans la vie de la cité. Rendez-vous des piétons (place de la Contrescarpe), espaces de jeux pour parents et enfants (place de l'Abbé-Georges-Hénocque), ou place de marché (place du Marché-Sainte-Catherine). Décors d'événements festifs (place des Vosges) ou lieu de mémoire (place des Victoires). Sans doute cours d'honneur dans le passé (rue de Furstemberg). Quant à certaines (place Vendôme), elles furent créées pour la spéculation;

... la place, cet endroit transitoire, cette étape fixée à un certain moment dans l'Histoire, est susceptible de changer dans le futur. C'est un empilement d'états variés, momentanés. Une somme, même si nous attribuons à ce que nous voyons une époque historique définie;

... les circonstances au cours desquelles les places sont nées ne laissent souvent que des traces. Mais on sent encore aujourd'hui l'influence de ces traces. Les lieux en restent imprégnés et, malgré la disparition des objets premiers, leur empreinte les perpétue;

... la première impression que l'on se ressent en arrivant sur une place se mélange à des images antérieures, fondées sur nos souvenirs, nos préconceptions, nos expériences;

... le statut des places dans l'organisation urbaine est très varié. Centre d'un maillage de rues (place Victor-Hugo), âme du quartier ou de la cité entière (place de la Bastille), lieu privilégié de réunions et de manifestations (place de la République). À leurs côtés, on trouve aussi des places plus intimes (cité de Trévis). Pour les arpenteurs de la ville, les places représentent un but, une halte, un passage, une bifurcation, ou encore un point de départ;

... la forme des places est multiple: du géométrique au refus de toute géométrie. La place peut se présenter comme un triangle, un trapèze, un quadrilatère plus irrégulier, un polygone encore plus complexe, un cercle, ou bien être construite sur des lignes entrecroisées... bref, elle adopte toute forme existante, se caractérise par un centre équilibré ou au contraire par le manque d'un centre;

... ce qui contribue à l'atmosphère d'une place est le cadre architectural qui la délimite. Malgré les imperfections, les ouvertures entre les bâtiments (les rues) et les entailles (les passages), ce qui clôture le lieu est décisif. Les édifices, en encadrant la place, l'enferment et ces limites génèrent l'atmosphère du lieu;

... ces édifices jouent un rôle de barrière par le simple fait qu'elles existent. Leur force, la pression qu'elles exercent dépendent du rapport entre la hauteur des bâtiments et la distance qui les sépare; on les ressent de diverses façons. De près ou de loin, dans notre corps ou notre cerveau, cette force nous oppresse ou nous enveloppe tendrement. Elle nous rassure ou elle nous effraie mais il est impossible d'y rester indifférent. Avec leur aspect grandiose ou modeste, avec les détails riches ou intimes de leur composition, les indices trahissant une certaine période historique ou les signes contemporains qui la recouvrent, avec la scansion répétitive de leurs motifs et de leurs couleurs, les façades exercent sur nous une grande influence;

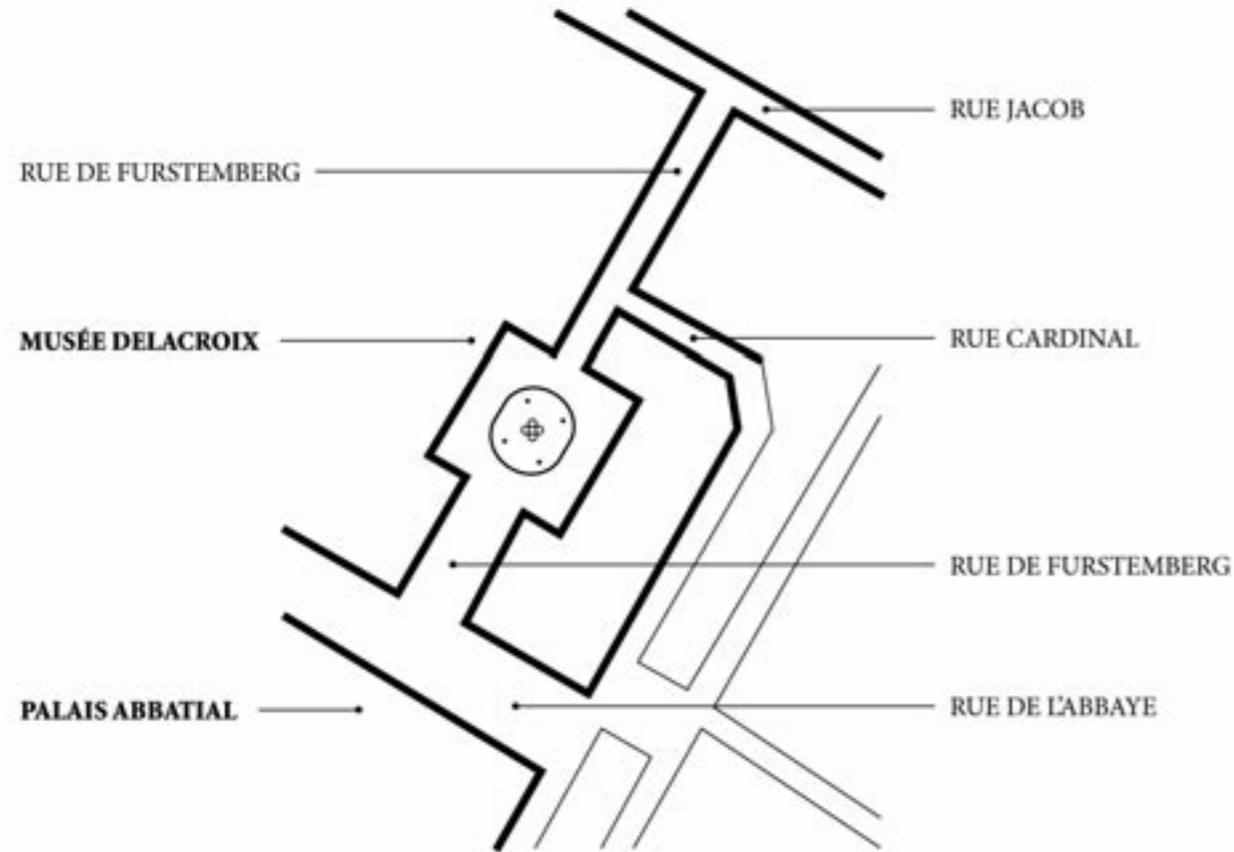
... le rôle primordial de la place est de servir de théâtre aux actions humaines. Sa spécificité concrète et naturelle induit certains types de comportements, passifs ou actifs. Les gens assis sur un banc lisent, d'autres somnolent. Certains se reposent, allongés sur la pelouse. Sous les arbres à l'alignement militaire, il y a toujours des promeneurs, qui s'arrêtent devant quelque statue ou colonne en faisant des commentaires. On se rafraîchit autour des jets d'eau. On bavarde. Le bourdonnement des enfants sur le terrain de jeux infuse de la vie sur la place. Son périmètre aussi est vivant, les terrasses des cafés peuplent les trottoirs, les serveurs s'affairent autour des clients. Cet ensemble contribue à l'existence de la place;

... pour les promeneurs dans la ville, la découverte d'une place au milieu de la masse grise et oppressante de la pierre et du béton est une libération. Un endroit où l'on respire. La création d'une place a toujours été fondée sur des objectifs rationnels mais ce qui reste en nous et survit dans notre mémoire est ce qu'on a ressenti d'elle: son atmosphère particulière;

... enfin, une question: que viennent donc faire dans ce livre les « non-places »? Les rues, les cours, les petits parcs? Ces espaces frontaliers sortant de l'ordinaire nous aident à clarifier ce qui appartient au concept de place.

PLACES DISCRÈTES
RUE DE FURSTEMBERG





RUE DE FURSTEMBERG¹

Officiellement, la « place » de Furstemberg est une rue. C'est ce que dit la plaque. Pourtant tout le monde dit « place ». L'erreur est compréhensible car la place de Furstemberg doit son appellation à la rue de Furstemberg qui s'élargit en son milieu. Les proportions et les verticales au centre de cette place miniature, dont on dit qu'elle est la plus intime de Paris, en font un endroit mémorable.

Ce n'est pas le hasard qui m'a conduit en ces lieux mais un ami, habitant à Paris, qui souhaitait me montrer « la plus charmante » des places parisiennes. Nous y étions presque lorsque mon ami s'est arrêté net en se rendant compte que nous l'abordions du « mauvais côté » ; il m'a demandé de fermer les yeux et de traverser la place pour rejoindre l'autre extrémité, d'où la perspective était la plus belle. C'est ce que j'ai fait. J'ai pu alors contempler la petite place du « bon côté ». Au fil du temps, j'y suis retourné plusieurs fois mais sans retrouver quel était le « bon côté » conseillé par mon ami. La « place » est belle, quelle que soit l'approche. Différente mais toujours belle. Quel endroit mon ami préférerait-il donc ? Et pourquoi ?

Il est vrai que l'impression ressentie est différente selon l'extrémité par laquelle on aborde cette place, cet endroit où la rue se divise en deux segments de longueur et de largeur différentes. Le segment le plus long est aussi le plus étroit, et le plus court est le plus large. La dissemblance est accentuée par le fait que la rue est en pente. Si nous prenons comme point de départ le segment le plus long, situé au nord, la rue monte vers la place. Notre perception se modifie lorsque nous nous trouvons sur la place et, selon le choix du tronçon de rue emprunté, nous ne ressentons pas la même chose. S'ajoutent à cela les souvenirs qui se rattachent à tel ou tel tronçon. En venant du nord, de la rue Jacob, nous gardons en mémoire la densité d'un Paris aux rues étroites bordées de bâtiments anciens. Dans l'autre section, s'alignent de sobres immeubles d'habitation datant de la première moitié du XIX^e siècle.

La portion de rue qui monte, longue mais étroite, donne l'impression que la place située au centre se trouve plus éloignée de nous que dans la réalité. C'est l'étroitesse associée à la longueur qui produit cette distance et accentue l'effet de surprise quand on atteint la petite place. En la quittant, la scène

1. Cet article est paru dans la revue *Holmi* (n° 11, 2002). Le texte ci-dessus en est une version abrégée.

change et la rue se termine de façon abrupte : devant nous se dresse un élégant palais. Sous l'effet de la contre-perspective, cette construction mansardée de trois étages, déjà imposante en elle-même, paraît encore plus monumentale. La façade Renaissance tardive, percée de hautes fenêtres, les lignes verticales et horizontales des encadrements des fenêtres, des balustrades en pierre de taille et des parements de briques intermédiaires, la tourelle en ressaut à l'angle est du palais, les lucarnes des mansardes sur le toit et l'harmonie des trois couleurs du bâtiment (rouge, sable et bleu gris) : l'ensemble dégage une grande dignité. Cet édifice de style Henri IV fut d'abord un bâtiment religieux, un palais cardinalice² ; aujourd'hui, il abrite la bibliothèque paroissiale et l'**Institut catholique de Paris**. Dans la mesure où notre regard se concentre sur lui, ce palais, à la fois grandiose et déprimant, détourne un peu notre attention de la place.

Ce n'est pas uniquement cet édifice qui domine cette extrémité. Jadis le terrain tout entier appartenait à l'**abbaye de Saint-Germain** et quel que soit l'endroit où l'on se trouve, la tour massive de l'**église Saint-Germain-des-Prés** surplombe tous les bâtiments religieux voisins. Nous quittons le Paris ordinaire pour pénétrer dans un quartier élégant de la capitale. L'inclinaison de la rue nous oblige à lever les yeux vers son extrémité. Ce qui induit en nous un sentiment de respect et d'élévation. Si l'on veut ressentir cela, il faut choisir cette approche.

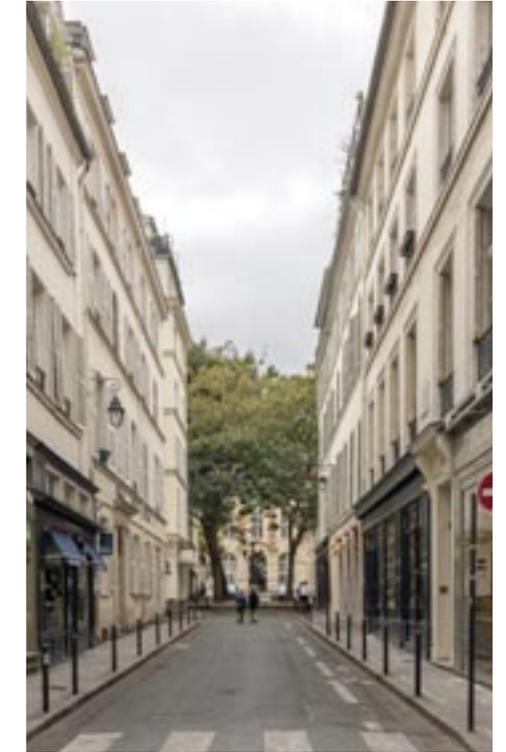
En partant de l'angle sud, à l'opposé, on descend vers la rue de l'Abbaye et, quand on laisse derrière soi le palais, la perception est bien sûr différente. Rien n'entrave la vue de la place à partir de cette portion de rue, la plus large et la plus courte. On a l'impression que la place fait partie du palais, ce qui, à l'origine, était vrai : c'était la cour d'honneur du palais du cardinal de Fürstenberg. Elle en a conservé la dignité jusqu'à nos jours. Quand on s'approche de la place, c'est son caractère intime que l'on ressent tout de suite. Quand on s'en éloigne, on retrouve la vie quotidienne de Paris. Si l'on préfère un univers urbain calme et ordinaire à un environnement solennel et imposant, on choisira cette approche.

La place est particulièrement surprenante pour ceux qui parcourent la ville sans guide de voyage et la découvrent par hasard. En la voyant, ils s'arrêtent, fascinés. Qu'est-ce qui crée son pouvoir d'attraction et sa magie ? Peut-être en premier lieu ses dimensions modestes et humaines (600 m²) :

2. Celui de Charles I^{er} de Bourbon.



La rue de Furstemberg vue depuis la rue de l'Abbaye...



... et depuis la rue Jacob.

à côté des grandes places parisiennes, elle paraît minuscule. Le contraste qu'elle présente avec les artères encombrées et bruyantes et les grands édifices du quartier rend son intimité encore plus évidente. En comparaison avec l'église Saint-Germain-des-Prés et le boulevard Saint-Germain voisins, la place cachée semble encore plus confidentielle...

Cette intimité n'est pas uniquement due à ses dimensions et à la distance entre elle et son trépidant entourage. Le fait que la place soit aussi large que la hauteur des immeubles participe à l'impression d'équilibre que l'on ressent à sa vue. Les murs alentour, ceux de deux édifices à un étage (le musée Delacroix) à côté de ceux de cinq ou six étages, lui offrent une bienveillante protection et un équilibre unique qui déclenche une émotion visuelle particulière. Le soleil de l'après-midi participe aussi à cette sensation d'équilibre. Bien que la couleur et les détails ornementaux des façades



différent, au moment où l'ombre des arbres dessine des silhouettes sur les murs, cette disparité n'a plus aucune importance.

L'ornement principal de la place est le terre-plein central légèrement surélevé, avec ses lignes verticales. Cet îlot donne l'illusion d'un cercle bien qu'étant un polygone. Il est entouré d'une chaussée qu'empruntent les voitures. Le trottoir qui borde la chaussée s'élargit pour former un quadrilatère le long de la rangée de bâtiments. Cercle et quadrilatère, quadrilatère et cercle. Chacun des quatre « coins » du polygone est planté d'un magnolia. Au centre, à l'endroit où se rencontrent les diagonales des arbres, se dresse un lampadaire à quatre branches. La partie centrale du lampadaire, la cinquième, soupire, tournée vers le ciel. Entre les arbres, sur le polygone, il y a des

butoirs ronds et bas en béton. La combinaison des arbres et des branches des lampadaires, des billots de béton, du naturel et de l'artificiel, est harmonieuse. La composition des éléments centraux donne une unité à la place et un sentiment de paix en émane. Son secret vient de là, de la disposition régulière mais en même temps ludique de ces quelques éléments, et son équilibre est créé par le bouquet central de l'ensemble « statuaire » et les murs qui la bordent.

Avant que la rue existe, le terrain appartenait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Tout a commencé en 558 de notre ère avec la consécration de l'abbaye, connue alors sous le nom de Saint-Vincent-Sainte-Croix. En 754, l'abbaye prit le nom de son fondateur, saint Germain, évêque de Paris. Autour de l'an mille, débuta la construction de l'église (la tour, la nef, la croix et les bas-côtés) et du monastère, dans le style roman auquel allaient s'ajouter des parties gothiques et Renaissance. Au XIII^e siècle furent bâtis les autres édifices, la chapelle (actuellement sise au 6 rue de l'Abbaye), ainsi que le réfectoire, le dortoir, la salle d'assemblée et le cloître du monastère (entre 1239 et 1255), tous attribués à l'architecte Pierre de Montreuil (mort en 1267), à qui l'on doit la Sainte-Chapelle.

En 1210, au temps de Philippe-Auguste, la ville de Paris était entourée d'enceintes. L'abbaye, se trouvant à l'extérieur de leur tracé, était considérée comme un territoire indépendant. À partir de 1368, Charles V renforça les enceintes existantes tout en maintenant l'exception de l'abbaye qui devait se défendre par ses propres moyens. Le territoire clos de l'abbaye se trouve aujourd'hui en grande partie entre les rues de l'Échaudé, Gozlin, Saint-Benoît et Jacob. Au XVII^e siècle, on assista au développement de cette abbaye. Le cardinal Charles I^{er} de Bourbon, l'oncle de Henri IV, commanda la construction du palais abbatial (actuellement aux 3, 3 bis et 5 de la rue de l'Abbaye). En 1691, le cardinal Egon de Fürstenberg, qui était à la fois évêque de Strasbourg et supérieur de Saint-Germain-des-Prés, fit agrandir et restaurer le bâtiment existant. Ce dernier n'a pas changé, ce palais élégant et vaste ferme toujours la rue de Fürstemberg à l'extrémité sud.

Au moment où s'achevait la construction du palais, en 1699, fut ouverte la porte principale sur la façade, donnant sur la place qui devint ainsi cour d'honneur. Au fil du temps, cette ancienne cour d'honneur se transforma en rue (et en place) portant le nom du cardinal. Des habitations, ainsi que des écuries et des remises (dont les traces restent visibles dans les cours des n° 6 et 8) longeaient cet espace. En 1699, les édifices du quartier se transformèrent. En revanche, les rues, par exemple le passage de la Petite-Boucherie, les rues de l'Échaudé et Bourbon-le-Château restèrent telles



Palais abbatial.

qu'elles étaient au xvii^e siècle. À l'extrémité nord de la rue de Furstemberg (rue Jacob), la transformation commença en 1615, au moment de la mort de la reine Margot (première épouse du roi Henri IV), puis continua avec la destruction du palais limitant la rue en 1794, quand on fit sauter la chapelle et le réfectoire de la rue de l'Abbaye, qui prirent feu; c'est à leur place que, au xix^e siècle, furent édifiés des immeubles d'habitation. Plus tard, en 1901, une nouvelle chapelle fut construite.

Le bâtiment le plus connu de la place se trouve au n° 6, où vécut et travailla Delacroix jusqu'à sa mort, en 1863. Le premier étage est aujourd'hui un musée exposant ses œuvres. La rue et la placette n'ont pas beaucoup changé depuis le xix^e siècle, mis à part les rez-de-chaussée qui ont fini par abriter de plus en plus de boutiques et de galeries. Malgré cela, l'endroit est calme; en partie aussi parce que, dans cette rue à sens unique, le terre-plein central oblige les voitures à rouler lentement pour en faire le tour. Seuls les automobilistes en quête d'un endroit où se garer se retrouvent ici. La plupart des passants traversent la place d'un pas hésitant un peu comme s'ils transgressaient un



Musée Delacroix.

terrain privé. Les frondaisons des arbres participent également à l'impression de tranquillité; on baisse le ton pour parler. De même, le bruit se perd parmi les feuilles et l'écho s'étrangle.

Il y a quelques années, voire quelques décennies, la placette était encore plus tranquille et les passants pouvaient s'asseoir sur les bancs installés des deux côtés du terre-plein. Depuis, ces bancs ont été enlevés et on a mis à leur place des plots de béton, non pas dans le but d'empêcher les voitures de se garer, mais pour décourager les clochards. C'est pourquoi les visiteurs du lieu font du sur-place à moins de s'installer sur les blocs de béton à la surface grenue. Certes, des clochards avaient autrefois élu domicile sur la place mais ils étaient calmes, ils ne dérangaient personne. Une fois les bancs et les vagabonds disparus, pendant un temps, un guitariste classique fit l'attraction, qui chantait, recroquevillé sur un plot. Les gens s'arrêtaient volontiers pour écouter ses mélodies. Mais il ne fit pas long feu : les habitants de la place le firent expulser, lui aussi.

Malgré tout, la petite place a conservé son caractère intime. Aujourd'hui comme hier, le feuillage des arbres chuchote, les voitures ralentissent pour faire le tour du terre-plein, les touristes, guide à la main, traînent, bouche bée... Au crépuscule, quand les cinq lampadaires s'allument, la vision n'a rien perdu de son romantisme, même de nos jours.

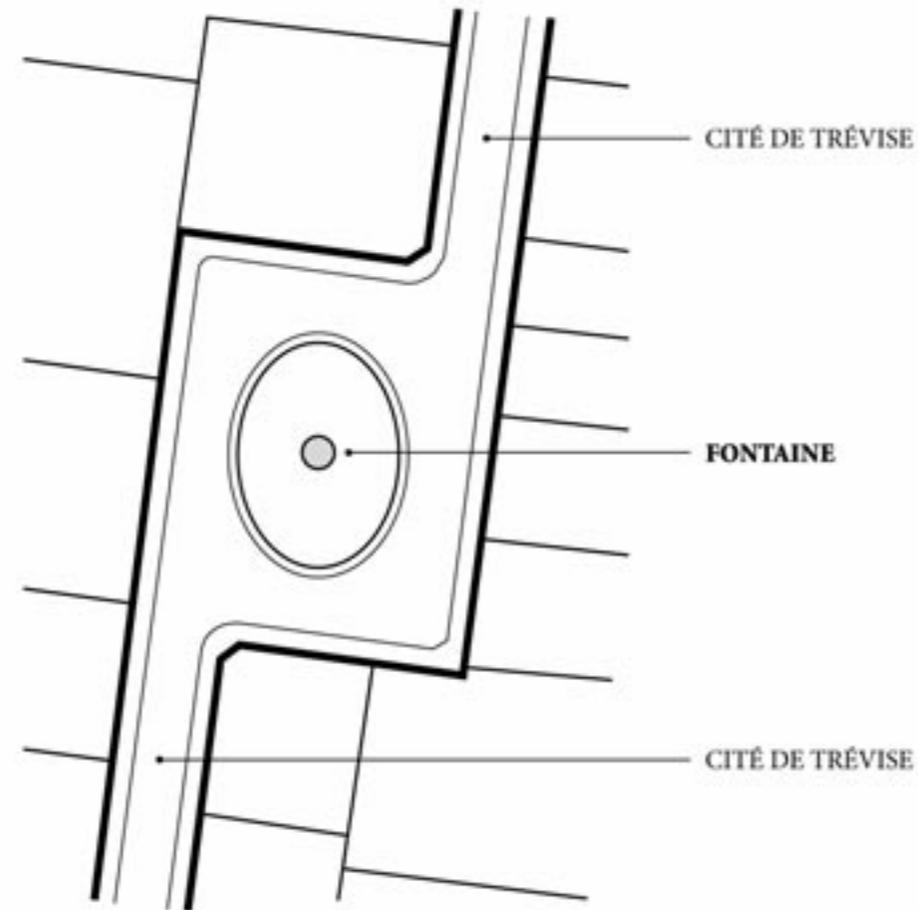
PLACES DISCRÈTES CITÉ DE TRÉVISE





CITÉ DE TRÉVISE

Au passant égaré dans une rue perdue donnant sur cette place rectangulaire sans issue apparente, la Cité de Trévise se présente comme une apparition étrange et inhabituelle. Est-ce une impasse ? Ou la cour privative d'un pâté de maisons ?



Les murs l'enserrent étroitement, à l'instar des murailles d'un fortin. Un parc minuscule, un îlot ovale au centre de la chaussée recouverte de larges pavés corrige l'impression première de distance. Sa dénomination, « Cité de Trévise¹ », désigne une rue, ou plutôt des rues : en effet, au milieu de la première, la chaussée bifurque et se prolonge au-delà du quadrilatère. Au premier abord, à cause des lignes sinueuses et du parc situé au centre de la place, on n'a pas de vue d'ensemble. On tarde à voir ce qui est derrière, c'est-à-dire l'ouverture au coin opposé du quadrilatère. D'où l'incertitude quant à la nature de l'endroit où l'on se trouve : rue, place ou cour privée.

Cette place dissimulée au sein d'un des quartiers les plus denses de Paris n'est pas facile à trouver. Située dans le IX^e arrondissement, entre deux grands boulevards, elle est parallèle à la rue du Faubourg-Poissonnière. Elle est proche des *Folies Bergère* et, séparée de ses camarades de Pigalle, elle n'est pas typique du quartier. Celui-ci, très peuplé, typique d'une grande ville, est composé de rues avec des immeubles d'habitation et des commerces. Leur origine remonte au XIII^e siècle, quand des ruelles, situées au sud et au nord, des borbiers pour la plupart, ceinturaient cette place, dont le peuplement ne commença qu'à l'époque où Charles V fit construire une enceinte.

Les immeubles furent construits en 1838 sur les ruines d'un palais privé, par des spéculateurs immobiliers qui visaient une clientèle bourgeoise aisée. Ils ressemblent beaucoup aux anciennes maisons de certains quartiers bourgeois de Londres. Le parc de forme ovale y fait penser aussi. Au moment où fut créé ce groupe de bâtiments, la rue était barrée des deux côtés pour empêcher la circulation des non-résidents. Ceux qui avaient le privilège d'habiter là devaient remplir des critères élevés de moralité. Il n'y avait pas de place pour des boutiques et des petits commerces. Il en fut ainsi au début.

1. Le terme « cité » n'est pas employé ici en tant que synonyme de « ville » mais désigne un pâté de maisons ; Trévise : d'après le duc de Trévise, en Vénétie.



Vue de la place, côté nord.

Les quatre côtés de la place sont bordés d'immeubles de quatre à cinq étages. La place paraît trop petite par rapport à la hauteur des façades. Elle est presque déserte : personne ne s'y rend exprès, à part les gens qui viennent y promener leurs chiens, dont c'est le domaine. Les habitants qui se rendent à leur travail ou en reviennent la traversent sans s'arrêter. Les véhicules motorisés y sont rares, à part les camions-poubelles et les balayeuses municipales. Après leur passage, la place retrouve son silence. Au milieu de cette place abandonnée et vide, le parc sur le terre-plein ovale est planté d'arbres et de plantes : une oasis de verdure dans le désert. Ce parc fait paradoxalement paraître la place à la fois plus petite et plus grande. La nouvelle configuration provoquée par ce rajout cloisonne le terrain, elle en augmente les composantes, donne une nouvelle échelle et l'espace nous paraît plus grand qu'il ne l'est en réalité. Toutefois, ce parc encombre notre vision parce

qu'il réduit l'espace de libre circulation et la place s'en trouve amenuisée. Cette dualité (augmenter, réduire) provoque en nous une impression ambivalente. Malgré tout, cet îlot de verdure est la fierté des habitants.

Ces dernières années, quelques entreprises se sont implantées dans les bâtiments qui entourent la place. L'une d'entre elles est une organisation pour la défense de l'environnement. À midi, les jeunes gens qui y travaillent s'installent sur le terre-plein central pour déjeuner. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls : bien des gens extérieurs aux lieux viennent y consommer leur sandwich. Ils aiment cette place et, bien qu'ils expriment leur plaisir à s'y retrouver, ils regrettent l'absence de bancs et l'impossibilité d'accéder au jardin, entouré de grilles et fermé à clé. Au cours de la conversation, l'un d'entre eux ajoute à quel point cet endroit est magnifique au coucher du soleil, quand la lumière fait scintiller l'eau qui jaillit de la fontaine.

L'endroit est défini par un rectangle et un ovale. Le rectangle est celui formé par l'alignement des immeubles et le cercle par le parc situé au centre. Ces deux figures géométriques paraissent contradictoires. La rue qui part de deux extrémités opposées de la place brise la régularité du rectangle de la place. Elle « tire » la place comme le feraient deux bras et, en privant la place de sa symétrie, offre à la vue des passants un losange. L'ovale lui-même, si nous le regardons en raccourci, se déforme et nous fait penser à une ellipse allongée, ce qui empêche de déterminer facilement la forme du parc qui se trouve devant nous et provoque notre perplexité. Les différences nous apparaissent selon que l'on se concentre sur la place ou sur le parc. Le cadre dessiné par les bâtiments est abrupt alors que l'arc du trottoir qui entoure le parc est souple. Le trottoir et la chaussée, recouverts d'asphalte gris bordé de pavés, contrastent avec le parc verdoyant qui les surplombe sur le terre-plein. Quant à la partie plate, horizontale, elle contraste avec la verticalité des arbres et de la fontaine. L'encadrement pesant des murs est allégé par la vision du petit parc.

Observons-le, ce petit parc qui est tout de même une oasis au milieu de ce désert de pierre. Sa forme, cet ovale que définissent le trottoir à double marche et la grille en fer, est attirante. Au centre du parc, entourée par les arbres, se trouve une fontaine. Elle repose sur un piédestal avec un bassin et une deuxième colonne : l'ensemble confère son importance au centre. La colonne est faite de trois statues de nymphes enchevêtrées. Les gouttes d'eau qui s'échappent de la fontaine arrosent les plantes ainsi que la place et rafraîchissent l'atmosphère. Ces formes ovales se répètent



Ovale dans rectangle.

sur la place de plusieurs façons, par exemple le dessin en arc des pavés ou les architraves² du rez-de-chaussée des bâtiments.

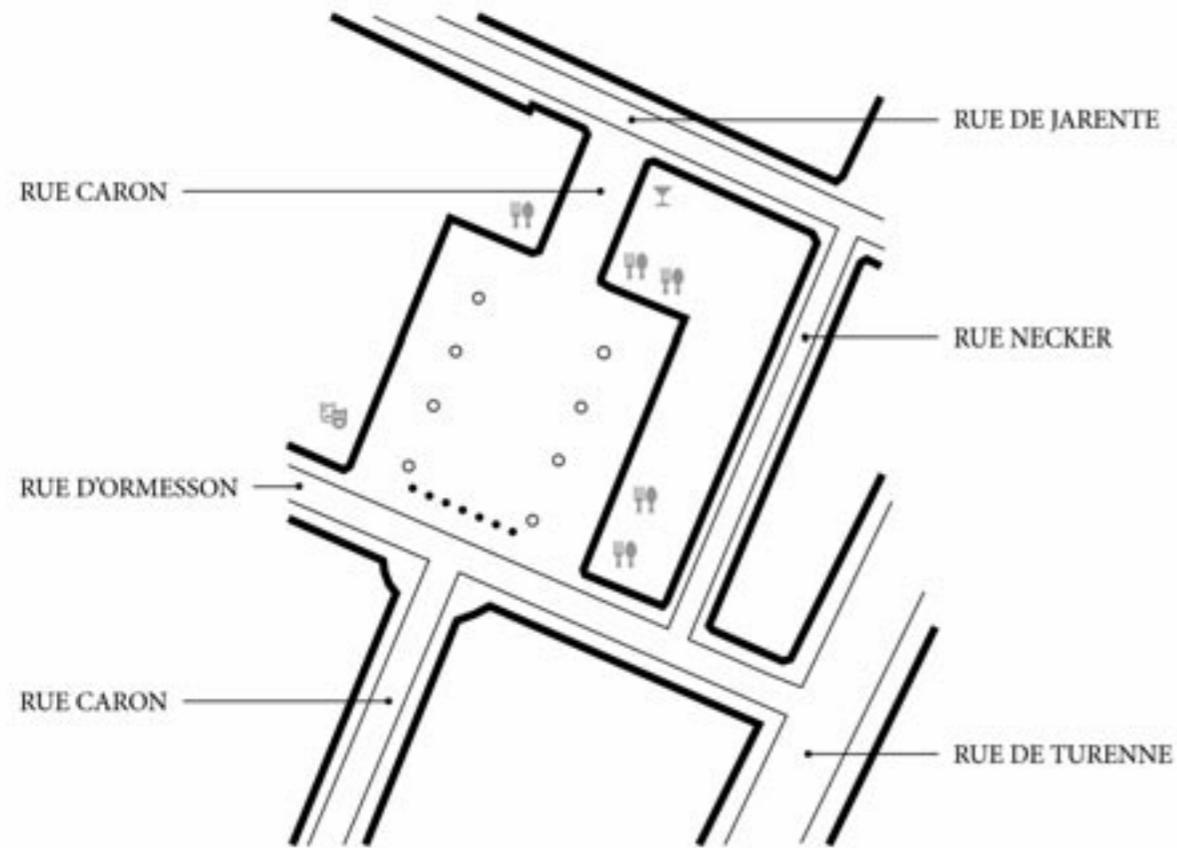
Bien que les deux éléments les plus significatifs de la place fonctionnent en opposition, ils présentent également des similitudes. Ce qui leur manque à tous deux, hélas, c'est une activité humaine. On ne peut pas se promener sur la chaussée, le petit parc est fermé, seuls les jardiniers ont la clé pour y entrer. Il n'y a aucun banc, nulle part où se reposer. On est exclu de cette place que l'on apprécie seulement comme une image rafraîchissante.

Les édifices qui l'entourent ont beau être disparates, la place est homogène. Les dimensions et les proportions des maisons s'harmonisent entre elles. Leurs façades claires et lisses concourent à cette unité. Les immeubles du XIX^e siècle sont intégrés à ceux du quartier, tout en comportant plus d'ornements. Quelques éléments empruntés au style classique, telles les architraves, les balustrades, les margelles, enrichissent les façades. Les portes-fenêtres y dominent et se répètent de façon régulière. Les corniches qui courent sans interruption contribuent à l'unité de l'ensemble. Cela dit, quelques exceptions apparaissent dans les motifs, comme par exemple les incrustations de briques sur un bâtiment ou une disposition particulière des portes d'entrée de deux autres bâtiments. Ça et là apparaît aussi un balcon et, à plusieurs reprises, des grilles recouvrent certaines fenêtres. On y découvre également des balustrades de protection. Les rangées de bâtiments portent encore aujourd'hui l'empreinte de leur origine néoclassique. Il est surprenant de constater qu'à l'exception de celles du rez-de-chaussée, les fenêtres n'ont pas de grilles de protection et que la majorité des résidents se contentent de volets traditionnels. Dans la mesure où ils continuent à considérer la place comme leur propriété privée, ils se sentent sans doute suffisamment en sécurité.

PLACES DISCRÈTES PLACE DU MARCHÉ-SAINTE-CATHERINE



2. Architrave : épistyle, ouverture qui s'appuie sur le bandeau entre des colonnades.



PLACE DU MARCHÉ-SAINTE-CATHERINE¹

La place du Marché-Sainte-Catherine est simple et modeste. Tout en n'étant ni fade ni insignifiante, elle remplit simplement sa fonction, sans se faire remarquer, en servant son entourage immédiat. C'est un endroit intime et joyeux. Son emplacement à l'écart, ses dimensions réduites et ses façades discrètes permettent aux visiteurs de savourer tranquillement son atmosphère sereine. Les riverains comme les étrangers, attirés par les restaurants accueillants de la place, s'y sentent à l'aise.

Bien équilibrée avec sa forme presque carrée (29 × 31 mètres), la place est délimitée par des immeubles d'habitation homogènes, de cinq ou six étages, d'une largeur identique. Les corniches sont alignées en hauteur, les portes-fenêtres se répètent de façon régulière sur les façades ravalées à la chaux. Elles témoignent de la volonté d'harmonie de leurs créateurs.

La place du Marché-Sainte-Catherine est coupée en deux par la rue Caron du nord au sud. Ou du moins en théorie, car la rue linéaire s'arrête à l'extrémité de la place et ne rejoint son axe qu'après avoir contourné le refuge central sur lequel des bornes antistationnement bloquent les voitures; seuls les livreurs des restaurants ont le droit d'entrer et de se garer sur le tronçon de rue situé d'un côté de la place.

On aborde le plus souvent la place par le sud, depuis la très animée rue Saint-Antoine, l'une des artères principales de Paris. En empruntant la rue Caron, on laisse derrière soi le tourbillon des voitures pour découvrir une place uniquement peuplée de piétons. Empreinte de l'atmosphère du Paris du XIX^e siècle, elle peut apparaître comme une cour paisible. En revanche, en venant du côté opposé, du nord, depuis la tranquille rue de Jarente, la place semble plutôt mouvementée. On passe d'une rue immobile à un espace mouvant. Les deux approches offrent deux expériences diamétralement opposées.

Au milieu de l'espace, se trouve un terre-plein surélevé par rapport à la chaussée. Le centre de la place est vide, ce qui produit une impression négative. Aucun monument triomphal, aucune fontaine grandiose. Ce vide attend d'être exploité, comme au temps où il accueillait un marché.

1. Le présent texte est une version modifiée de l'article paru dans la revue *Holmi* (n° 11, 2002).



Vue de la place, côté nord.



Vue de la place, côté sud.

Les composantes de la place s'alignent, parallèlement à la rue Caron, des deux côtés de l'espace vide du milieu. Un poteau électrique sépare les alignements et, sur la droite et la gauche, se trouvent les autres éléments, dans une symétrie parfaite : deux rangées d'arbres et, entre eux, des bancs. Même l'emplacement des poubelles est calculé : elles se trouvent aux deux extrémités de ce défilé, à l'ombre des arbres. Les éléments des deux autres côtés du carré sont bien différents. Côté nord, on ne trouve que des bancs, côté sud, que des bornes antistationnement. Pourtant, ces alignements, bien que différents selon le côté, constituent, tant individuellement que conjointement, un système.



Arbres, bancs, lampadaire, poubelle.

Les éléments de la place dialoguent entre eux : le naturel et l'artificiel, le haut et le bas, l'horizontal et le vertical, le mince et le robuste, le linéaire et le pointillé, le bois, le fer et le plastique. Tout entre en jeu : aussi bien les choses accidentelles que les intentionnelles. Leur rythme est syncopé, des éléments identiques émergent ici et là d'une manière inattendue. La place distrait. Même assis seul sur un banc, on ne se sent pas délaissé, on est entouré d'objets qui tiennent compagnie. L'image n'est pas chaotique car les arbres dominent les éléments moins hauts, les poteaux électriques, les bancs et les bornes antistationnement. On retrouve le même caractère ludique dans le revêtement

du sol : on a fait se suivre les pavés en arcs opposés parmi les pierres de taille du quadrilatère pour donner à la superficie un aspect plus rustique, plus varié.

Au rez-de-chaussée des bâtiments, sous les façades gris jaune, les terrasses colorées des restaurants nous interpellent. Les auvents bleus, rouges, verts, marron et le tourbillon des nappes et des meubles attirent les clients. Le remue-ménage, les assiettes entrechoquées, les effluves de nourriture, le bourdonnement des conversations et l'arrière-plan bariolé contribuent à l'atmosphère insouciance des lieux. Si l'on dessinait les cercles alternativement calmes et agités de la place, à la présence ferme des murs succéderait l'ambiance joyeuse des bistrotis suivie du cercle paisible des ceux qui lisent, bavardent, assis sur les bancs. Et finalement, le silence du vide au milieu.

Ces anneaux successifs exercent une sorte d'attraction irrésistible sur les visiteurs. Même les Parisiens de l'autre bout de la ville fréquentent les restaurants animés de la place. Seuls quelques rares touristes flâneurs les découvrent, souvent par hasard. Pourtant, la place se trouve à l'intérieur du Marais, à proximité des hôtels particuliers et des musées bien connus. Ceux qui échouent ici exploitent les possibilités de la place à leur manière. Les joueurs d'échecs sortent leurs échiquiers, les badauds les entourent, d'autres cherchent des bancs au soleil ou à l'ombre pour se reposer. Les usagers et la disposition des lieux façonnent le caractère de la place.

Ce caractère, en fin de compte, dépend de la présence humaine. Peu importe que les gens soient assis, qu'ils se bousculent ou ne fassent que passer en courant. Sur les bancs et les terrasses, les gens se succèdent, les serveurs déploient ou retirent les auvents, changent les nappes selon une chorégraphie bien huilée. L'activité et les lieux sont en constante évolution. Les personnes reposées quittent les bancs et continuent leur chemin.

*

La place a été aménagée sur l'emplacement de l'ancien couvent **Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers**, fondé par des moines Augustins en 1201. L'église, terminée en 1230, et tout le complexe (couvent, déambulatoire, parc) ont été entourés d'une muraille. Ce lieu, alors situé en dehors de Paris, est peu habité à l'époque de la fondation du couvent. Il faut attendre l'extension de la ville pour qu'elle se retrouve sous l'autorité de la capitale, protégée par la nouvelle enceinte de

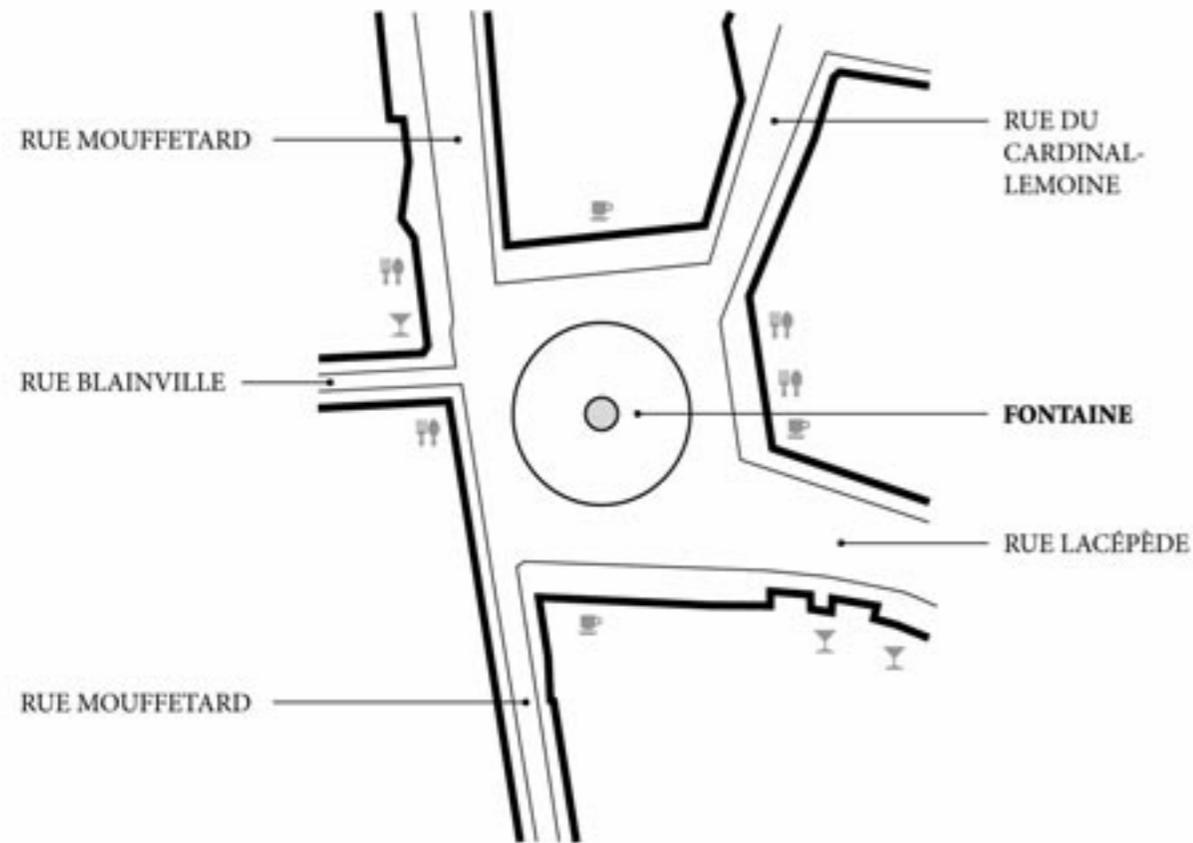
Charles V (1367-1383). La sécurité apportée par celles-ci a largement contribué à l'accélération de l'urbanisation du quartier. À partir du XIV^e siècle, des palais aristocrates et bourgeois y sont construits ainsi que des résidences de prélats. Au XVI^e siècle, les nouveaux édifices s'inspirent des nouveautés du style Renaissance. Dans la deuxième moitié du siècle, toutes les terres du couvent Sainte-Catherine, cultivées ou en friche, ont été loties. La propriété du couvent a été divisée en terrains d'environ 16 mètres de long. Seuls les palais pouvaient occuper un tel espace. Au XVII^e siècle, de plus en plus de banquiers et de hauts fonctionnaires ont érigé des palais, cette fois dans le style classique. Au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, ce fut au tour des terres situées entre les grands palais disséminés d'être construites et c'est ainsi que les alentours de Sainte-Catherine devinrent l'un des quartiers de Paris à l'habitat le plus dense.

La place actuelle a été aménagée entre 1783 et 1785 à l'intérieur d'un des plus grands pâtés de maisons, pour les foires et marchés. De nos jours, surtout à la belle saison, des concerts et des fêtes y sont organisés. De temps en temps, les caméras des cinéastes font également leur apparition en quête de places à l'ancienne. Sur la place elle-même, on trouve sept terrasses de restaurant à côté les unes des autres et, dans les rues voisines, on en compte sept autres. Ces bistrotts contribuent largement à l'identité de la place. Leur ambiance est différente, la cuisine française y côtoie celles de Pologne, d'Italie et d'Orient. À l'un des coins de la place, un casino propose des jeux de cartes. Cela participe au pittoresque de la place du Marché-Sainte-Catherine.

On se demande si les visiteurs perçoivent les traces de son passé contrasté et mouvementé. S'imaginent-ils le marché, les étalages, les charrettes? Entendent-ils les cris des marchands, la complainte des joueurs d'orgue? La vie distinguée des habitants des palais s'anime-t-elle devant leurs yeux? Savent-ils qu'ici s'élevaient jadis une église et un couvent avec des moines dont le chant remplissait les déambulatoires? Devinent-ils les agriculteurs qui labouraient la terre et se brisaient l'échine dans le potager? Ce passé multiple fait également partie du présent, la continuité en préserve une partie. Ses traces et ses vestiges se sont intégrés dans l'espace ou au moins dans les murs qui le délimitent. Le passé accumulé subsiste et forge le caractère du lieu.

SUR LES TRACES DE L'HISTOIRE PLACE DE LA CONTRESCARPE





PLACE DE LA CONTRESCARPE

La place de la Contrescarpe est située sur l'une des collines de Paris, sur le plateau de la montagne Sainte-Geneviève¹. Ce n'est qu'après la démolition d'un pâté de maison (en 1852) que la place put voir le jour. Déjà dans l'Antiquité, sur l'emplacement de l'actuelle rue Descartes, une voie conduisait depuis la Lutèce romaine vers Rome. Jusqu'à la fin du Moyen Âge, cette contrée vallonnée fut consacrée à l'agriculture et à la viticulture. L'annexion de ces collines à la ville de Paris se fit assez lentement. La construction de la première enceinte d'envergure en fut une étape importante. La partie gauche fut bâtie de 1200 à 1215. L'enceinte² dont les ruines sont visibles encore aujourd'hui porte le nom du roi Philippe II Auguste, de la dynastie des Capétiens. L'enceinte parallèle au tracé de la rue du Cardinal-Lemoine³ allait jusqu'à l'emplacement de la place actuelle. À quelques mètres de la place, l'enceinte changeait de direction : initialement orientée vers le sud-ouest, elle bifurquait vers le nord-ouest. À proximité de ce point de rupture, à l'intersection de la rue Descartes et de la rue Thouin, fut édifiée la porte Bordelle (ou Bordet), autrement dit la porte Saint-Marcel. Celle-ci a délimité la nouvelle frontière de la ville dont le versant occidental de la montagne Saint-Geneviève devint partie intégrante.

Les remparts portant le nom Philippe II Auguste furent complétés par un fossé au XIV^e siècle (pendant le règne de Charles V). À distance de l'enceinte⁴, la branche vive⁵ de la Bièvre remplissait le même rôle de défense. La zone de protection initiale devint obsolète à la fin du Moyen Âge à cause de l'utilisation massive des armes à feu. Le système défensif inutile fut démoli sur l'ordre de Louis XIV en 1670⁶. La nouvelle muraille lui ayant succédé en 1830 ne joua plus qu'un rôle dans la perception des taxes.

1. Dans le 5^e arrondissement de Paris.

2. L'enceinte rive gauche est longue de 2 600 mètres contre 2 800 mètres pour la rive droite.

3. La muraille était de 3 mètres d'épaisseur et devenait plus étroite vers le haut. Sa hauteur était de 6 à 8 mètres. Son sommet aplati était aménagé en chemin de ronde. Tous les 60 mètres, elle était flanquée de tours semi-cylindriques de 15 mètres de haut.

4. À 100 mètres environ, à proximité de la rue Monge.

5. La Bièvre avait également une branche morte.

6. Les vestiges de l'enceinte sont visibles dans différentes parties de la ville. Voir : Renaud Gagneux, Denis Prouvost, *les traces des enceintes de Paris*. Parigramme, Paris, 2004.



Approche par le nord.

Après la destruction du périmètre de protection, l'église Saint-Médard⁷ et le bourg Saint-Médard, attestés dès le IX^e siècle, furent intégrés à la ville. L'église fut construite à côté de l'abbaye encore existante à l'époque. La disparition de l'ancien territoire entraîna celle d'un mode de vie plusieurs fois séculaire. Le quartier d'habitations qui supplanta la zone agricole vivait principalement de la Bièvre. Son eau était utilisée par les teinturiers, tanneurs, lavandières, bouchers ; des moulins furent construits sur ses rives. Avec l'émergence d'une classe bourgeoise, la population du bourg se modifia considérablement. Bien que les résidents eussent appartenu à plusieurs couches sociales, y compris des nobles, héritiers des anciens propriétaires terriens, la plupart des riverains étaient artisans et commerçants. Les agriculteurs disparurent progressivement de la ville. La fin de la guerre de Cent Ans marqua le début d'une ère prospère et la noblesse décimée par les combats céda la place aux banquiers et à d'autres membres de la bourgeoisie. La société se restructura.

Aujourd'hui, le quartier préserve l'atmosphère de ces époques anciennes, certains éléments des édifices existants proviennent du XVII^e siècle. Le 9, rue Blainville, situé tout près de la place, date de cette époque. La fontaine du 60 rue Mouffetard évoque également le passé (de son vrai nom Fontaine-du-Pot-de-Fer, elle a été créée en 1624). Les bâtiments de la rue Mouffetard qui donnent sur la place⁸ rappellent des époques révolues. Les maisons en pierre sont rares, la construction d'origine médiévale en pans de bois domine. Aujourd'hui, derrière les façades, les murs sont recouverts de chaux mais le caractère des bâtiments anciens, leurs motifs, le rythme de leurs fenêtres, leurs corniches, leurs toitures créent une atmosphère dense, évocatrice du passé du quartier. Dans ces foyers bourgeois, les propriétaires vivaient dans les étages tandis que leurs magasins et ateliers se trouvaient au rez-de-chaussée. La rangée de boutiques est aujourd'hui interrompue par endroits par les cafés, restaurants et bars qui ont eux-mêmes succédé aux cabarets. Le plus populaire d'entre ces cabarets était *La Pomme de Pin*. Une inscription nous en informe sur le mur du 1, place de la Contrescarpe. En fait, le vrai cabaret se trouvait dans le bâtiment d'en face, à l'angle de la rue Blainville. Les rues, en premier lieu la rue Mouffetard, faisaient office de galerie marchande, de marché à ciel ouvert et elles continuent à remplir cette fonction. Les commerçants n'occupent pas seulement le rez-de-chaussée, leurs marchandises débordent sur les trottoirs. C'est ce qui crée une ambiance et une odeur particulières, ainsi qu'un aspect pittoresque. Les cris des vendeurs

7. L'existence de l'établissement religieux est attestée dans une bulle papale de 1163. La partie de la nef subsistante, située rue Mouffetard, a été construite revoir exposant et petit capital : Au XV^e siècle.

8. Celles portant les numéros entre 12 et 20.

se confondent avec l'agitation des acheteurs. Le brouhaha monte jusqu'aux fenêtres : les riverains sont également témoins de la vie tumultueuse de la rue. L'odeur des légumes, des fruits et des épices flotte dans l'air. Les marchandises étalées forment comme un tapis de fleurs qui dévalerait la pente.

Dès le début de l'histoire de la ville, le versant occidental de la colline situé à l'intérieur de l'enceinte fut le lieu des institutions culturelles⁹. Le quartier est également connu sous le nom d'**Université**. Ce centre éducatif exerçait une grande influence sur la vie de toute la colline. La frontière était marquée par la ligne de crête. Dans l'« hémisphère » occidental, les édifices culturels imposants dégageaient une image de force et de dignité, tandis que sur l'autre versant, les bâtiments étaient plus modestes mais la vie y était bouillonnante. De joyeux groupes d'étudiants s'y aventuraient, attirés par l'animation du quartier. Les deux versants, ces deux univers contradictoires, se complétaient. Cette dualité caractérise toujours le quartier même si la composition des visiteurs a changé. La vie, fraîche et bouillonnante, reste la même sauf que, en plus des gens qui font leurs courses au marché, les hordes de touristes envahissent les lieux. À l'instar de Montmartre et de Montparnasse, la montagne Sainte-Geneviève et la place de la Contrescarpe sont devenues des lieux de pèlerinage animés et pleins de gaieté.

Les conditions naturelles, le relief du paysage et les institutions culturelles existantes empêchèrent le baron Haussmann, préfet de la Seine, d'imposer ici son réseau de larges avenues et son quadrillage rectangulaire. Le tissu de la ville ancienne est resté ainsi intact. La montagne Sainte-Geneviève a préservé le tracé plusieurs fois séculaire de ses rues, les lignes brisées des façades et souvent les édifices eux-mêmes. Aux carrefours, les terrains vagues ont été parfois transformés en places et ces « trouble-fêtes » (places Emmanuel-Levinas, Larue et Lucien-Herr) ont encore compliqué un réseau déjà irrégulier et confus. On ne peut accéder à la place de la Contrescarpe que par cet enchevêtrement d'espaces. Malgré les réaménagements continuels au fil des siècles, ce maillage de rues plein de surprises a gardé son caractère initial.

Le quartier n'a rien perdu de l'aspect animé et vivant qui le caractérisait jadis. Pendant des siècles, la circulation des gens s'est faite d'est en ouest par la porte Saint-Marcel. C'était un lieu de passage.

9. La Sorbonne fut fondée en 1257. Le Collège de France (1530), la bibliothèque Sainte-Geneviève (1530), le lycée Louis-le-Grand (1563), l'École normale supérieure (1704), l'Institut Curie (1909) et l'église Saint-Etienne-du-Mont (1222) ont été construits sur l'emplacement de l'ancienne abbaye Sainte-Geneviève.

À l'époque, les portefaix transportaient les marchandises sur leurs chariots. La même agitation n'a jamais cessé. Les armées de touristes et d'acheteurs envahissent en provenance de la rue Mouffetard.

*

La place est située à 50 mètres de l'ancienne enceinte. D'où son nom¹⁰. Aujourd'hui, c'est le marché et non la muraille qui donne son caractère au quartier. La place divise en deux parties égales la rue Mouffetard, cette rue-marché. L'agitation cède la place au calme à cet endroit de la rue. La place en est le point culminant. Le remue-ménage du marché y disparaît au profit des terrasses de café. Une fois devenue rue Descartes, la rue Mouffetard devient silencieuse. En plus de cette dernière, trois autres rues¹¹ dévalent les pentes douces. Ce sont les tentacules de la place avec lesquelles elle s'accroche à la colline.

Contrairement à l'effervescence environnante, la place est calme. Bien qu'il y ait beaucoup de promeneurs et d'allées et venues, les gens prennent le temps de regarder, de traîner. L'ambiance reste vivante mais la cadence est ralentie. Carrefour central dès l'origine, la place met aujourd'hui en valeur la colline d'une façon nouvelle. Il n'y a plus de citadelle à assiéger à son sommet. Le seul dessein des nouveaux envahisseurs, les acheteurs, les badauds et les touristes, est de prendre un verre ou de déjeuner dans l'un des cafés proches. La place est avant tout un lieu de divertissement et de rêverie.

Si on vient là, c'est parce que tout le monde y vient. Un lieu fréquenté est toujours attirant. Les visiteurs ont le sentiment d'atteindre un but et veulent profiter de l'énergie caractéristique qui émane de ces hauteurs. Normalement, un plateau offre la possibilité de profiter du panorama. Hélas, ce n'est pas le cas ici. L'étroitesse et le tracé irrégulier des rues adjacentes empêchent d'avoir une vue plongeante sur la vallée. Le sentiment d'être en hauteur ne se fait sentir que parce qu'il faut escalader les rues qui mènent à la place. Une partie des visiteurs s'y attarde tandis que d'autres redescendent tout de suite. Toutefois, rares sont ceux qui passent sans s'arrêter, appelés par d'autres affaires. Atteindre la place, c'est atteindre le but. Après les rues en pente, la plénitude du sommet est la récompense.

10. Contrescarpe : pente du mur extérieur d'un fossé qui entoure une fortification.

11. Rue du Cardinal-Lemoine, rue Lacépède et rue Blainville.



Les gens perdus dans le labyrinthe des rues adjacentes sont stimulés par la perspective d'une découverte. Mais, une fois arrivés, qu'est-ce qui les retient? On peut supposer qu'après le tumulte du marché et des chalands, ils apprécient la tranquillité. Mais la place a bien plus à offrir qu'un simple changement d'ambiance. Sa disposition, ses solutions architecturales, la bonne humeur des flâneurs et la vie des cafés renforcent l'atmosphère accueillante et intimiste qu'elle doit en partie à sa taille. Les promeneurs peuvent la couvrir d'un seul regard. Autour, les bâtiments de trois à cinq étages lui servent de cadre sans être oppressants. Même le chant feutré du guitariste ne s'en échappe pas. La hauteur des bâtiments et le diamètre de la place s'équilibrent. La largeur de la place est environ deux fois supérieure à la hauteur des maisons.

Sa force d'attraction réside dans son caractère géométrique, dans l'association du rectangle et du cercle. Les bâtiments entourant la place constituent ce rectangle. Celui-ci, déformé, ressemble plutôt à un trapèze. L'autre forme caractéristique, le cercle, est le terre-plein circulaire au centre de la place. On dirait un disque projeté au milieu de la place, dont la surface remonte légèrement vers le centre, histoire de nous rappeler qu'on est sur une colline. Le terre-plein est recouvert de pavés qui forment des séries d'arcs et de guirlandes de fleurs. L'arc de cercle s'accroît à partir de la bordure du terre-plein. Cette courbure est reprise par les pavés en bordure du trottoir, devant les bâtiments.

L'arc de cercle du terre-plein est bordé de petites pierres artificielles. La forme des pavés renvoie au cadre quadrangulaire de la place tandis que leur placement en arc évoque le cercle. Une dualité de plus. La fontaine souligne la nature circulaire de la place et contribue à transformer le polygone en cercle. En revanche, les quatre arbres fonctionnent dans une dynamique contraire, du cercle au carré. L'opposition des deux formes, quadrilatère et cercle, est un phénomène récurrent. Malgré sa forme rectangulaire, dans notre mémoire, la place de la Contrescarpe est ronde.

Quelques éléments dérangent le rythme binaire et régulier. Trois des cinq rues adjacentes débouchent sur la place comme les branches d'une étoile, deux aux angles, une au milieu, tandis que la rue Mouffetard atteint la place comme si elle s'enfilait sur un anneau. Les embouchures des rues morcellent les deux systèmes géométriques décrits plus haut, ce qui rend la place plus complexe. Les masses changeantes des bâtiments sont à l'origine d'une certaine discordance: l'hétérogénéité de l'ensemble est en partie due aux différentes époques. Avec leurs formes étroites et leurs portes-fenêtres, les bâtiments de la rue Mouffetard délimitant la place rappellent une





Descente sur la rue Mouffetard.

période antérieure à sa création. Sur trois autres côtés, les bâtiments sont contemporains de la place. Ces pâtés de maisons sont horizontaux mais les portes-fenêtres se suivent au même rythme que rue Mouffetard. Différence et similitude.

Les contours irréguliers des toitures contribuent également à perturber l'ordre. Certains détails réservent également des surprises inattendues. Ici, c'est la forme aplatie d'un toit, là, un groupe de cheminées ou un mur coupe-feu s'élançant vers le ciel, une mansarde particulière, les carreaux différents des fenêtres et les balustrades, les couleurs distinctes des magasins et des vitrines – tout apporte une légère variation au système de base. L'enseigne en bois du 14 rue Mouffetard, *Au Nègre Joyeux*, momentanément en restauration, peut donner une idée des éléments décoratifs de jadis.

La nature n'est pas vraiment représentée, excepté par les quatre arbres et l'eau de la fontaine, mais le souffle du vent apporte de l'air à la place et le soleil l'éclaire; toutefois le blanc des façades rend ici l'image plus précise qu'en certains autres lieux. À la périphérie de la place, les clients des terrasses des huit restaurants et cafés apportent de l'animation. Ils apprécient les tables, les chaises et les parasols multicolores ainsi que le remue-ménage des serveurs. Loin d'être relégués au rôle de spectateurs, ils deviennent eux-mêmes acteurs du spectacle tandis que les voitures tournent doucement autour du terre-plein central.

*

Mais où est le passé, où est le Moyen Âge? Que sont devenus la place forte, la porte de la ville, le bourg Saint-Médard? Même les ruines ont disparu, pas de traces, pas de vestiges – ou bien seraient-ils seulement devenus invisibles, cachés aux environs de la place? En effet, s'ils existent, on ne les voit pas. Les plaques commémoratives sont incomplètes¹², n'indiquent pas ce qui se trouve dans les cours¹³, dans les caves. Pourtant, ces choses sont là, tels des repères secrets. Les rues Descartes et Mouffetard perpétuent le tracé des voies romaines. Les livres nous révèlent des informations sur la rue Thouin, sur l'emplacement de l'ancienne porte de la ville¹⁴. Les rues débouchant sur la place sont également des traces évoquant le passé. Jadis, l'enceinte représentait un obstacle pour les architectes. Quand ils s'apprêtaient à construire de nouveaux bâtiments, son existence leur liait les mains. Les anciens édifices, disparus, survivent dans le tracé des bâtiments actuels. Il faudrait plus d'informations, plus de panneaux, pour interpréter ces références dissimulées, pour que l'inexistant existe au moins dans les mots.

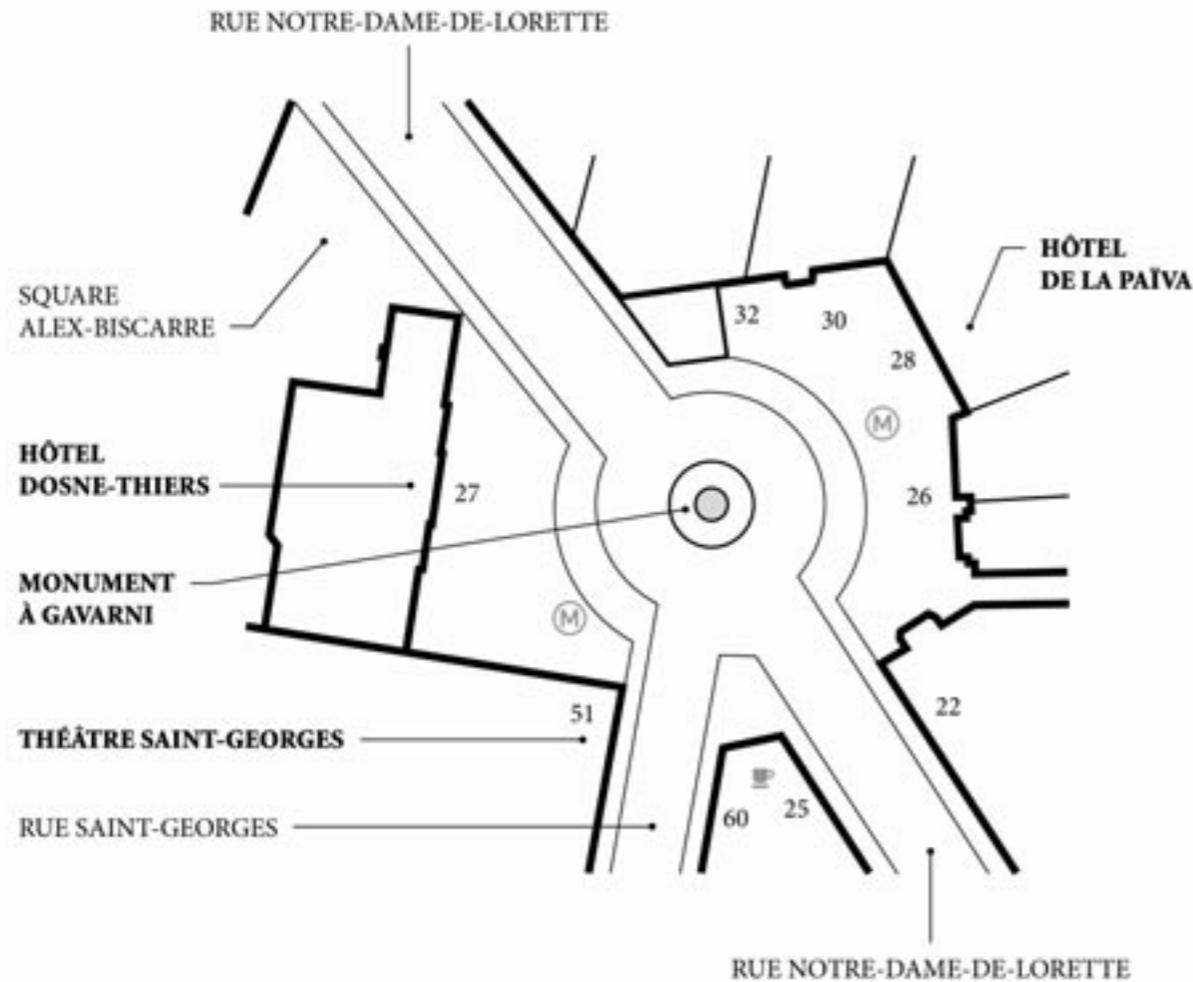
12. Au 11 rue Blainville, on peut lire, au-dessus du nom de la rue, le nom ancien de celle-ci gravé dans la pierre: «rue Constrescarpe». La plaque indique l'ancien emplacement de l'enceinte de Philippe-Auguste.

13. Dans la cour du 10, rue Thouin (un cul-de-sac), on peut contempler les ruines de l'ancienne enceinte.

14. Au croisement des rues Thouin et Descartes, un panneau indique que la porte Saint-Marcel s'y trouvait, à partir des années 1200.

SUR LES TRACES DE L'HISTOIRE
PLACE SAINT-GEORGES





PLACE SAINT-GEORGES

La place Saint-Georges possède un style architectural complexe. Deux figures géométriques, le cercle formant la zone centrale et la bordure polygonale à la périphérie, donnent son caractère à la place. Tout en s'opposant, les deux structures jouent le même rôle, celui d'entourer le centre de la place, marqué par la statue. On ne sait pas si les immeubles furent édifiés en cercle à cause de la statue et, auparavant, de la fontaine ou si l'intention était de mettre en valeur les palais. Quel fut le facteur décisif? La forme de la place ou sa fonction? Lequel de ces deux facteurs façonne l'espace de la façon la plus imposante? Est-ce plutôt en s'unissant, en se renforçant l'un l'autre ou, au contraire, en s'opposant qu'ils donnent à la place son caractère?

Bâtiments de la place et des rues adjacentes

Rue Notre-Dame-de-Lorette : artère principale de la place mesurant 13 mètres de large, percée en 1824, prolongée en 1826 jusqu'à la rue Pigalle.

Rue Saint-Georges : cette rue existe depuis 1672. En 1734, elle prit le nom de rue Neuve-Saint-Georges; elle fut prolongée jusqu'à la place nouvellement construite en 1824 et porte son nom actuel depuis 1846. Avec ses 11,7 mètres de largeur, elle est plus étroite que l'artère principale.

27, place Saint-Georges : la construction du premier bâtiment de la place (l'hôtel Dosne-Thiers¹) fut achevée en 1830. Après la démolition de l'édifice d'origine, l'immeuble qui existe toujours aujourd'hui vit le jour en 1875; il est depuis 1905 la propriété de l'Institut de France (Fondation Dosne-Thiers, Bibliothèque Thiers, musée Napoléon). À côté du bâtiment néoclassique à deux niveaux, un immeuble à deux étages a été construit et surélevé d'un étage (en retrait). C'est l'édifice le plus équilibré, le plus élégant et le plus majestueux de la place. La partie centrale de la façade est percée d'un tympan. L'entrée est précédée de quelques marches. Outre la corniche, les arches en plâtre qui surplombent la porte et les fenêtres inférieures décorent la façade. Un jardinet sépare le palais de la grille de clôture où se trouve l'entrée vers la station de métro². Une grille en fer forgé

1. Adolphe Thiers (1797-1877), troisième président de la République française (1871-1873), investisseur et magnat de la finance, qui réprima brutalement la Commune de Paris (1871).

2. La ligne 12, qui suit un axe nord-sud, dessert la place depuis 1906.



Les immeubles des 26, 28 (hôtel de la Païva) et 30 de place Saint-Georges.

hérissée de pointes sépare le jardinet du trottoir et de la place. L'imposant palais s'offre d'emblée au regard du passant qui entre sur la place.

51, rue Saint-Georges : ce bâtiment, construit en 1885 accueillit successivement plusieurs journaux avant d'être reconstruit et remplacé en 1938 par le **Théâtre Saint-Georges**. Seul l'arrière du théâtre donne sur la place, ou plutôt sur le jardinet de l'immeuble voisin. Avec son décor architectural d'esprit classique en plâtre, ce mur nu simplement orné de quelques maigres motifs tente en vain d'égaliser la splendeur de l'édifice néoclassique voisin. Côté rue, un trompe-l'œil remplace les baies sur le mur de façade sobrement recouvert d'un crépi.

60, rue Saint-Georges / 25, rue Notre-Dame-de-Lorette : à ces adresses, coincé entre ces deux rues, se trouve le café *La Place Saint-Georges*. La terrasse implantée devant le bâtiment en retrait du café est alignée sur la forme circulaire de la place. Les bords de la terrasse épousent la courbe des jardinets de part et d'autre, comme pour prolonger ou remplacer l'arc de cercle formé par les grilles environnantes. Vers la place, à l'exception des deux niveaux inférieurs du café, la façade est recouverte d'immenses panneaux de verre séparés par des colonnes. Sa structure évoque l'architecture industrielle, les magasins édifiés au tournant des XIX^e et XX^e siècle. Elle se distingue complètement des autres façades de la place, aussi mérite-t-elle toute notre attention.

22, rue Notre-Dame-de-Lorette : immeuble en coin, isolé, de six étages, dont un mansardé, légèrement modifié par une façade de style haussmannien. Bordé par un jardinet du côté de la place. Au 2^e étage, les deux fenêtres centrales ouvrent sur un balcon continu reposant sur des consoles. Au 5^e étage, des consoles similaires étayent la balustrade du balcon filant, devant les portes-fenêtres. Toutes les autres fenêtres s'ouvrent sur un faux balcon. Les baies sont surmontées de linteaux de formes variées. L'enduit de plâtre imitant la pierre de taille donne à la façade sa texture. Il est séparé du bâtiment de plain-pied voisin par un étroit passage. Derrière la grille en fer se dressent des buissons de la hauteur d'un étage masquant la vue sur le jardinet.

26, place Saint-Georges : pavillon de plain-pied à fenêtre et porte unique. Il a vraisemblablement été conçu comme une extension de l'immeuble adjacent sur son flanc nord (la hauteur de la corniche concorde). Le bâtiment se réduit à une porte cochère ornementée qui devait à l'origine servir de voie d'accès pour les calèches. La corniche du toit est dotée d'une balustrade festonnée. Comparée à tous les autres édifices de la place, cette construction surprend par sa petite taille.

Un immeuble de trois étages se trouve dans l'alignement de ce pavillon miniature. De robustes corniches soutiennent sa façade (les pilastres ont un rôle secondaire). L'autre élément dominant, dans la continuité des deux bâtiments voisins, est la structure cintrée surplombant les baies. Ceci mis à part, les motifs qui ornent la surface de la façade rappellent ceux du petit bâtiment adjacent. Nous remarquons les volutes en spirales (ioniques) des architraves, tandis que le sommet des pilastres est orné de motifs composites. Les trois façades sur la rue semblent masquer les palais d'un rideau de dentelle, tel un Christ du XIX^e siècle. De nos jours, ces bâtiments hébergent différentes institutions.

28, place Sant-Georges (hôtel de la Paiva) : cet ancien palais est un étrange mélange d'architectures néogothique et néo-Renaissance. L'immeuble, édifié entre 1873 et 1875, comporte trois étages coiffés d'une mansarde. Ici également, les corniches et la structure formée par les pilastres entre les fenêtres rythment la façade. L'ensemble de la façade, pilastres, encadrements de fenêtre et linteaux cintrés compris, est noyé dans un décor foisonnant et varié. Elle est coiffée d'un étage en mansarde protégé par une balustrade. En dépit de la profusion de détails, l'édifice dégage une impression de fraîcheur. Curieusement, le palais heurte brutalement l'immeuble adjacent de style haussmannien³. Difficile de comprendre pourquoi les architectes de la nouvelle construction prêtèrent si peu d'attention au bâtiment déjà en place. Sur le même alignement, de l'autre côté de la place, les jardinets des trois immeubles sont ici encore bordés d'une grille. Elle s'interrompt à un endroit pour laisser l'accès à la bouche de métro, ce qui donne au passant l'impression de s'engouffrer dans un bunker.

30 et 32, place Saint-Georges : cet immeuble d'habitation sur cinq niveaux surmonté d'un étage mansardé occupe le coin de la rue Notre-Dame-de-Lorette. Sa façade présente les attributs typiques du style haussmannien⁴. La masse construite d'un seul bloc est percée de deux portes, même si la façade du bâtiment est homogène et que la corniche principale coïncide également. Néanmoins, l'ensemble ne manque pas de variété. Les balcons filants divisent la façade en trois bandeaux horizontaux. En outre, la distance qui sépare les baies et leurs architraves respectives les unes des autres n'est pas régulière et le 30 dispose d'une double balustrade. L'installation des locaux d'une agence immobilière au rez-de-chaussée du 32 a grossièrement défiguré la façade de l'immeuble. Cet espace en forme de gloriette dessine un renflement au pied du bâtiment, comme le ferait la terrasse couverte d'un restaurant, sauf qu'il ne s'agit pas de cela.

La fontaine Saint-Georges : l'eau ruisselait autrefois de la statue-fontaine d'origine pour se déverser dans le bassin construit en contrebas, dans lequel on abreuvait les chevaux. La fontaine fut toutefois tarie par la construction du métro en 1906. Le buste de Paul Gavarni (1804-1866), le caricaturiste qui immortalisa les dames aux mœurs légères de son quartier, baptisées « lorettes », fut érigé à cet

3. L'hôtel particulier semble s'écraser sur le mur de l'immeuble de rapport voisin, pourtant construit antérieurement.

4. Dans un immeuble haussmannien typique, le rez-de-chaussée et très souvent l'entresol, sont réservés aux commerçants, les deuxième et cinquième étages sont desservis par un balcon filant. Cet immeuble-ci présente en outre des portes-fenêtres à garde-corps au troisième étage et un balcon filant au quatrième.

endroit en 1911. Balzac en parlait également dans les années 1840. Au moment de la création de la place, le quartier était réputé pour son atmosphère festive et licencieuse. La statue est perchée sur un piédestal. Le buste sur la colonne fait penser à un nain porté à bout de bras dans un cirque.

La place

Le passant arrivant du nord depuis la rue en pente embrasse d'un seul regard la place qui se déploie sous ses yeux. Juste en face, en son centre, la statue trône dans un décor où domine la circularité. Les grilles hérissées de pointes, la ligne du trottoir, les immeubles en toile de fond, tous ces éléments poursuivent un seul et même objectif : enlacer la statue, ainsi que le passant.

Le cercle et l'arrière-plan polygonal coopèrent pour donner à la place son caractère. Les deux agissent de concert, mais de manière différente. Alors que la structure circulaire est rigoureusement géométrique, la succession des bâtiments à l'arrière-plan est complètement désordonnée. Les cercles et la statue rassemblent les éléments des contours architecturaux disséminés sur la place. La circonférence du cercle est continue, à l'infini. Tel un manège, dans un effet centrifuge, les arcs rayonnants repoussent les immeubles qui, de ce fait, semblent plus éloignés. Le cercle comme motif principal, avec sa structure fermée, relègue tout autre composant spatial au second plan.

L'hégémonie du cercle est atténuée par les surfaces vertes qui s'en détachent. La végétation est plantée non pas au centre, mais de chaque côté de la place (à l'est et à l'ouest). Comme un visage orné de favoris. Les deux protubérances déforment le cercle. Cette perturbation ne revêt toutefois aucun caractère dramatique, la végétation exerce un effet vivifiant. Elle est rafraîchissante.

L'arrière-plan de la place est assez varié. On observe des différences de taille (de l'édifice de plain-pied aux immeubles de six étages), de contour (la largeur des façades et la hauteur des toits varient de façon imprévisible), de position (leur distance du centre) et d'aspect (les façades). Chaque bâtiment est unique. Les styles représentés sont nombreux : néorococo, néoclassique, style rappelant l'architecture industrielle, surface dénudée du mur aveugle, style haussmannien. Ce dernier est représenté à travers deux immeubles de la place.



Encastrement des immeubles situés au 28 et au 30 de la place Saint-Georges.



L'immeuble de l'Institut de France qui domine la place impose le respect par son style néoclassique parfaitement équilibré. En face, les façades de la rangée de bâtiments abritant diverses institutions (26-28, place Saint-Georges) débordent d'une profusion d'ornements, ce qui stimule le regard, tandis que le pavillon sans étage ressemble à un bibelot. Le bâtiment du théâtre, bloc lisse et nu, inspire l'ennui, ne nous parle pas. Le café est attrayant, mais au-dessus, les fenêtres démesurées donnant sur la place ne semblent pas à leur place, elles détonnent dans le panorama d'ensemble. Ces bâtiments remplissent des fonctions très diverses. Nous y trouvons un palais (actuellement occupé par différentes institutions), un musée, une bibliothèque, des immeubles d'habitation, un théâtre, un café, des immeubles résidentiels transformés en bureaux.

La juxtaposition de ces éléments disparates incite à la réflexion : l'endroit qui nous fait face baigne-t-il dans l'opulence ou est-il en voie de dislocation ? La rangée de bâtiments à l'arrière-plan suscite-t-elle l'excitation ou le doute ? Du côté est de la place, les nombreuses similitudes l'emportent sur les différences. L'impression d'homogénéité de ces constructions vient de l'uniformité de l'ornementation. Un facteur unifiant de plus : le trio de bâtiments est flanqué à ses deux extrémités d'immeubles haussmanniens. Les constructions du côté ouest, en revanche, forment un ensemble tout en contradiction. Le classique se trouve enclavé entre le vert du jardin public d'un côté, et le bloc désolé du théâtre de l'autre. La disparité des deux extrémités ne fait qu'ajouter à la confusion. Néanmoins, l'alignement des immeubles dans son ensemble, malgré les contrastes, remplit sa fonction : il crée un espace autour de la statue. Grâce aux éléments qui accentuent sa forme enveloppante, la place laisse une impression d'unité.

L'enfilade d'immeubles bloque la vue du passant, de même que sa présence physique dresse une barricade s'opposant à sa progression. L'arrière-plan veille sur la place, sans pourtant que les murs ne l'enferment. Grâce à ses grandes distances intérieures (32,5 mètres), la place est en effet spacieuse et aérée. Malgré tout, la ligne discontinue des murs retient l'atmosphère du lieu. Les lignes délimitant l'espace, les sept angles qui forment les sept coins sont tous différents. Pourtant, l'alignement des bâtiments sur le flanc oriental semble dessiner un octogone. Principal élément perturbateur, la rue Notre-Dame-de-Lorette, cette artère qui traverse la place, coupe en deux l'agencement déjà discontinu des façades de la périphérie. L'équilibre est encore un peu plus perturbé par la déclivité du terrain, dans le sens de la rue principale.





Hôtel Dosne-Thiers.

Selon la taille des angles, l'alternance des bâtiments qui se succèdent déforme de manière différente non seulement l'espace mais également nos impressions. Un angle négatif et un angle positif n'exercent pas la même influence. L'angle obtus formé par l'hôtel Dosne-Thiers s'ouvre, nous accueille. L'angle aigu du café coincé entre deux rues nous donne un coup au cœur⁵. Le bâtiment de la Fondation qui heurte à angle droit le pignon du théâtre voisin nous stupéfie. Devant la collision de l'hôtel de la Païva et de l'immeuble haussmannien, nous restons perplexes. Les angles positifs sont rébarbatifs et nous tiennent à distance, tandis que les angles négatifs nous accueillent avec bienveillance. Pourtant, malgré son caractère capricieux, l'arrière-plan polygonal remplit la même fonction que le cercle : il enveloppe le centre de la place et lui donne sa forme circulaire.

Enfin, la statue-fontaine au milieu de la place, grande ordonnatrice du complexe dans sa globalité, rapproche les deux forces créatrices de ce lieu : la silhouette accidentée de l'arrière-plan et les formes circulaires plus proches. La couronne de bâtiments et la grille circulaire autour du centre ont la même finalité. La chaussée qui entoure la statue renforce encore l'impression de circularité. Ce concept est toutefois affaibli par le fait que les voitures ne circulent pas autour de la statue, mais pour la plupart traversent la place ; rares sont celles qui, y pénétrant, passent le long de la statue pour emprunter la rue Saint-Georges. Malgré tout ce qui vient d'être dit, ce ne sont pas les contradictions, mais les synergies qui l'emportent. Toutes les impressions visuelles, lointaines ou proches, tous les éléments palpables ou praticables ont une seule et même fonction : entourer le centre de la place. L'expérience circulaire domine et ce n'est pas celle d'un cerceau de fer, mais d'une couronne.

Autre facteur d'influence notable : l'invisible. On ne distingue qu'une partie, un coin du parc qui borde l'Institut de France (le square Alex-Biscarre). L'air frais qui en émane signale toutefois aussi sa présence. À l'opposé, le croissant de la rue Laferrière derrière le bloc de l'hôtel de la Païva semble répéter l'arc formé par le côté est de la place. Nous ne le voyons pas, mais nous savons qu'il est là. La ligne 12 du métro traverse le sous-sol de la place dans le sens nord-sud. Nous en percevons le bruit. Seules les deux sorties de la station sont visibles. Les voyageurs s'agglutinent devant l'escalier du métro et l'arrêt du bus ; ce ne sont pas les panneaux qui attirent notre attention sur les éléments présents, mais les attroupements. Notre perception immédiate de la place est enrichie par nos impressions visuelles antérieures, nos souvenirs et les signes d'activité humaine.

5. En apparence seulement, car le bâtiment du théâtre est postérieur.



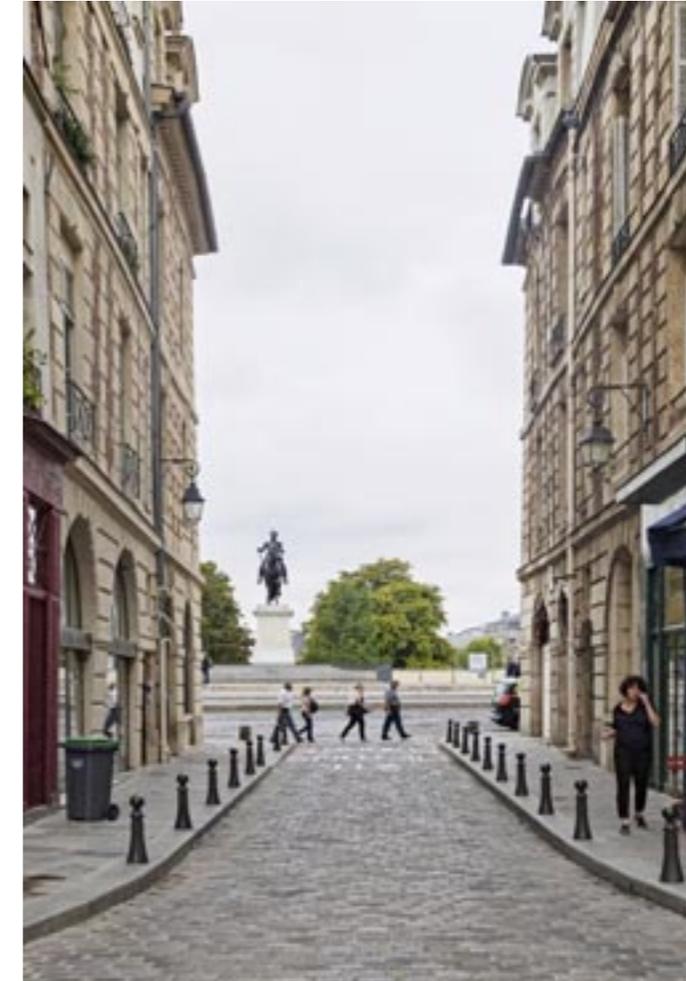
Le mur aveugle du Théâtre Saint-Georges.

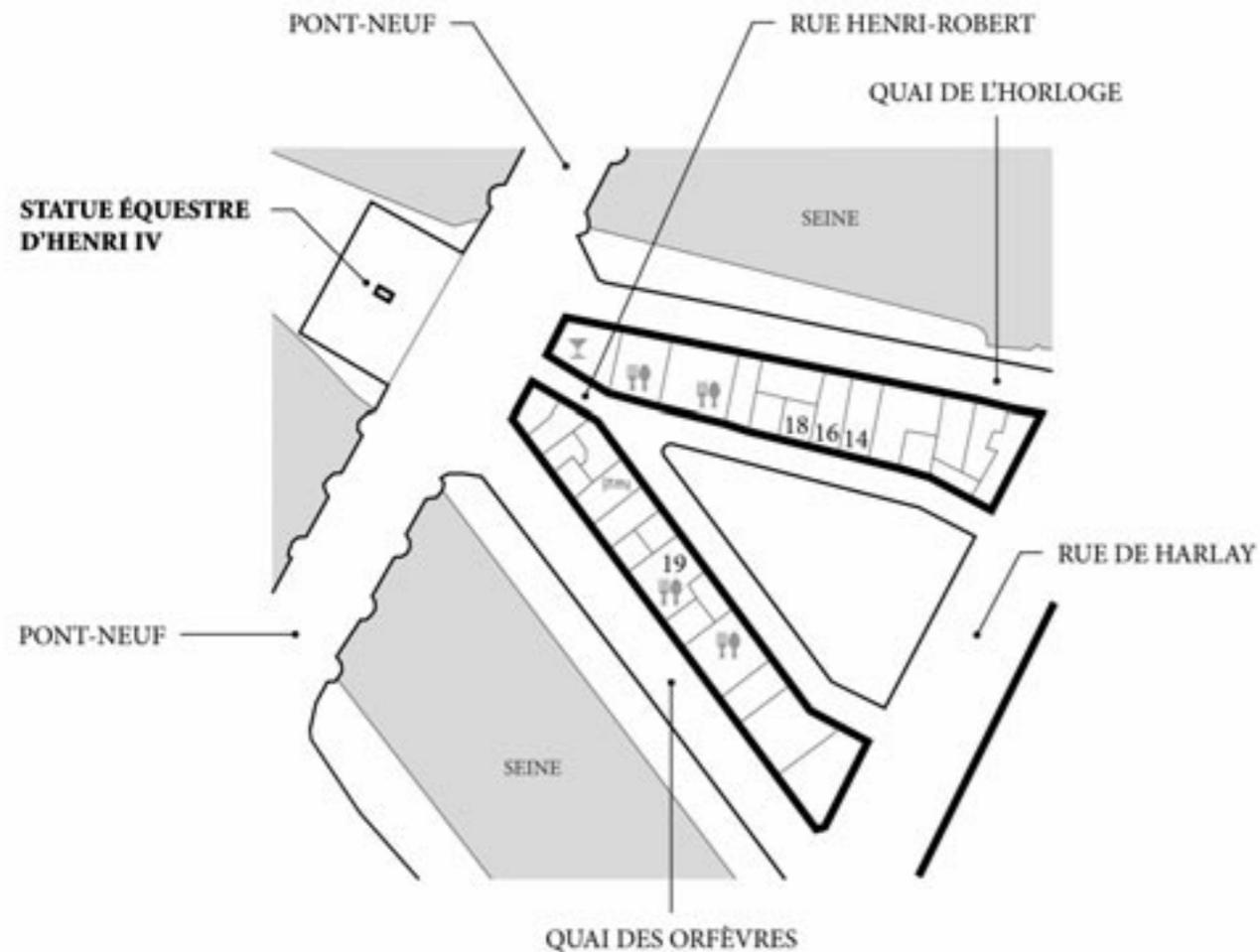
La question qui se pose est de déterminer laquelle, parmi ces nombreuses expériences, sera décisive. Est-ce leur action conjointe ou individuelle qui crée le climat de la place? Dès le premier instant, grâce à l'accumulation de cercles, cette figure géométrique nous paraît l'élément souverain, déterminant dans la conception de la place. Les façades de l'arrière-plan, malgré leur caractère accidenté, existent et s'intègrent totalement dans ce système circulaire gravitant autour du centre.

À première vue, la place ne semble pas être le résultat d'une conception réfléchie et consciente. Néanmoins, on peut se demander si la disposition des bâtiments édifiés ultérieurement sur son pourtour n'était pas guidée par un projet de conception originel. Le fait que l'érection de la grille en fer forgé soit antérieure à l'édification des immeubles qui encerclent actuellement le milieu de la place semble corroborer cette hypothèse. Cette construction signa la naissance de la place. Même si, auparavant, une fontaine se trouvait déjà à l'endroit où trône aujourd'hui la statue. Le premier bâtiment de la Fondation fut construit en 1830, à angle droit par rapport au centre, dans le strict respect d'un plan géométrique régulier. C'est en 1873, après sa destruction, qu'il fut remplacé par l'édifice actuel. La position relative de ces trois éléments, du centre, du cercle et du bâtiment évoque une conception tout à fait délibérée. L'emplacement de l'hôtel Dosne-Thiers, construit peu après en 1875, ne fait que confirmer cette hypothèse. On peut supposer que le complexe de trois blocs à l'ouest faisait partie d'un ensemble polygonal plus vaste (selon toute probabilité, octogonal). L'alignement des façades vient conforter cette supposition. Hormis ces dernières, l'immeuble haussmannien suit plus ou moins ce schéma polygonal. Mais le reste des immeubles fut bâti sur les terrains non aménagés du site sans tenir compte de ce supposé système. C'est ce qui suggère l'idée qu'une fois le premier concept abandonné, les constructions ultérieures ont été réalisées d'une manière opportuniste. Les rues perçant la rangée d'immeubles ne font qu'accentuer le caractère discontinu du site.

La place Saint-Georges est un phénomène architectural complexe qui génère chez celui qui s'y retrouve des sentiments contradictoires. Certains ne tardent pas à s'y sentir chez eux. D'autres trouveront la diversité amusante, d'autres encore seront irrités par la confusion qui y règne. Certains mettent du temps à s'y reconnaître. Certains n'en gardent qu'une impression générale, tandis que d'autres se délectent de ses petits détails. Les réactions ne sont pas univoques, mais nul ne reste indifférent.

SUR LES TRACES DE L'HISTOIRE PLACE DAUPHINE





PLACE DAUPHINE

Le promeneur qui, arrivant de l'ouest, se dirige vers le centre de Paris, la Lutèce romaine, voit surgir l'île de la Cité, amarrée entre les deux bras de la Seine. Des deux côtés, les immeubles des quais bordent le fleuve enjambé par le Pont-Neuf, qui mène à l'île au niveau de la statue équestre en bronze d'Henri IV¹. Derrière la statue, nous apercevons l'ensemble architectural de la place Dauphine. De cet endroit, nous n'en avons qu'un avant-goût, l'ouverture vers la place – la rue Henri-Robert – est en effet étroite. Cet ensemble architectural offre pourtant un authentique panorama parisien et la place ne saurait exister sans lui. Ce paysage contient tout ce qui fait que Paris est Paris, quelque chose d'à la fois intime et grandiose. C'est avec cette impression que nous abordons la place.

*

L'extrémité occidentale de l'île de la Cité n'a pas toujours offert une vision aussi saisissante. À l'origine, la région était marécageuse, comme le quartier du Marais de l'autre côté, rive droite. À la vue de ce marécage, personne n'aurait pu imaginer que ce lieu compterait bientôt parmi les places remarquables de Paris. Une fois le terrain assaini, Henri IV y fit planter un jardin fruitier, potager et floral (les « Vergers du roi »). Ce jardin trapézoïdal resta fort longtemps vide de toute construction, à l'exception d'un bâtiment royal.

Avec l'extension de la ville, la Cité, située au cœur de Paris, commença à susciter un intérêt croissant et des terrains jusque-là inexploités furent proposés à la construction. Auparavant, au milieu du XVI^e siècle, deux îlots situés à l'ouest de celle-ci, l'île aux Juifs et l'île du Patriarche (toutes deux ont changé de nom par la suite) furent annexés à l'île de la Cité. On commença par entreprendre la construction du Pont-Neuf (1578-1606) à la pointe ouest de l'île ainsi agrandie. Son édification nécessita l'aménagement du quartier. L'ancien rivage sablonneux céda la place à un mur de soutènement en pierre. Ce nouveau pont reliait l'île de la Cité à la « Ville », rive droite et à l'« Université », rive gauche. Au fil du temps, il a fini par renier son propre nom car ce pont jadis neuf est aujourd'hui le plus vieux pont de Paris.

1. Henri IV, roi de France (1553-1610).



Soucieux de faire prospérer Paris, Henri IV, bâtisseur et embellisseur de la ville, lança des projets de construction à grande échelle. L'un de ses programmes d'urbanisation portait sur la place Dauphine². Henri IV baptisa la place en l'honneur du dauphin, son fils (le futur Louis XIII³). Le roi prit la décision d'aménager le site et d'en établir les plans en 1607 ; il confia le chantier à Achille I^{er} de Harlay (1536-1616), président du parlement de Paris⁴. En même temps, de Harlay devint propriétaire du site. Claude Chatillon (1547-1616) fut sélectionné comme architecte. Ici encore, les considérations esthétiques du roi se mêlaient aux enjeux économiques et l'aménagement du quartier répondait aussi à ses intérêts financiers personnels.

*

Pour comprendre la place Dauphine, il faut faire appel à des facteurs qui lui sont extérieurs. Certes, notre représentation de la nouveauté se teinte toujours de l'empreinte de notre vécu et de l'image que nous construisons en abordant le lieu. Toutefois, ici, les expériences passées s'imposent, non seulement sous forme de réminiscences qui s'imposent à mesure que nous l'approchons mais sont également présentes de manière indépendante et perceptible sur la place elle-même. Le premier trait le plus frappant de cette place est sa forme trapézoïdale. La forme des jardins royaux antérieurs à sa construction était idéale. Pourtant, cette structure trapézoïdale fut essentiellement dictée par des facteurs topographiques, le lit du fleuve et la forme des rives interconnectées de l'île. C'est pourquoi cette place est particulière et ne ressemble à aucune autre à Paris. Les bâtiments qui l'encadrent des deux côtés, parallèlement à la Seine, forment les deux droites convergentes du trapèze. À l'origine, la base orientale du trapèze était également fermée par une rangée de maisons, cette ligne était donc percée en son centre, et l'accès au palais de justice de l'époque se faisait à travers cette brèche. Dans sa partie occidentale en revanche, la place était une simple ouverture et la plupart des visiteurs empruntaient cet accès.

La forme trapézoïdale offre au regard deux perspectives opposées. Lorsque nous regardons vers l'est, depuis la petite base divergente du trapèze, la place semble s'ouvrir. Le palais de justice se dresse soudain devant les yeux du visiteur. Dans l'autre direction, l'impression de l'observateur est



2. Le projet d'urbanisation de la place des Vosges fut bien réalisé, tandis que celui de la place de France resta dans les cartons.

3. Louis XIII, roi de France, (1601-1643).

4. À l'époque d'Henri IV, le parlement de Paris était la plus haute cour de justice du royaume.

dominée par le rétrécissement de la place à son extrémité. Entre les murs des édifices, un paysage à peine esquissé : la statue et le pont, le fleuve. La place forme avec eux une composition complète.

La régularité de sa forme géométrique nous incite à rechercher les lignes directrices de la place. Nous pouvons imaginer plusieurs lignes de fuite traversant la statue d'Henri IV. Cette statue a été pour l'essentiel érigée à la croisée de ces droites sécantes. L'une d'elles s'inscrit dans l'axe direct du quai des Orfèvres. Les lignes reliant la statue à la place sont plus ambivalentes, selon que le regard part de la place ou de l'emplacement de la statue. Aujourd'hui, impossible de savoir quel était le point de départ principal. En tout état de cause, la statue domine. Même de l'extérieur, elle organise l'espace. De manière différente elle organise l'espace, que l'on vienne des quais, du pont ou encore que l'on se trouve sur la place. Tout ici semble être subordonné à la statue.

L'espace intérieur de la place vit avec cette composition plus large qui intègre l'environnement extérieur. Que nous le percevions ou non, nous en ressentons la présence et il s'insinue dans notre mémoire. Même lorsque nous nous trouvons sur la place, l'image du fleuve continue de nous habiter et nous l'entendons également. Les détails de la structure du pont tout proche ne sont pas seulement suggérés : nous en distinguons certains. Bien qu'en dehors de la place, la statue d'Henri IV fait aussi partie de l'espace intérieur. Grâce à la perspective, la statue royale qui marque ostensiblement l'entrée la plus étroite de la place nous montre que l'esprit du roi demeure présent. Pour preuve, malgré les altérations, les façades conservent encore aujourd'hui la physionomie originale voulue par le roi. Ce que la postérité nomma plus tard le style Henri IV.

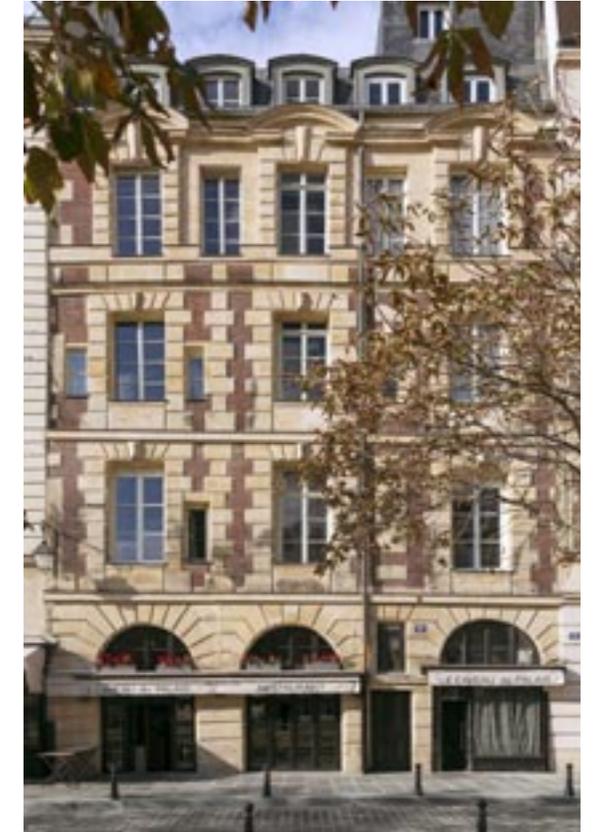
*

Le terrain à construire fut découpé en parcelles de taille à peu près – mais pas totalement – identique. Sur l'ensemble des parcelles, on distingue deux blocs architecturaux, l'un regardant vers la place, l'autre vers les quais. Sur les parcelles donnant sur la partie intérieure de la place, chaque propriétaire pouvait construire selon son goût et selon sa vision⁵. La majorité des bâtiments furent édifiés entre 1608 et 1610, le dernier bloc datant de 1620. Les citoyens fortunés se précipitaient pour acheter parcelles et palais. Être propriétaire et habiter sur la place devint à la mode.

5. Les appartements étaient de conception plus modeste que ceux de la place des Vosges.



Immeubles des 18 et 16 de la place Dauphine.



En face, l'immeuble du 19.

Sur certaines parcelles, les façades des bâtiments à l'origine surélevés reproduisaient à l'identique leurs proportions et leurs motifs. Le rythme des éléments juxtaposés et l'ordonnancement formé par leur répétition créaient une atmosphère de fête. La structure de chaque façade était triple. Les voûtes des arcades du rez-de-chaussée abritaient deux étages d'habitations et elles étaient couronnées d'un toit en pente mansardé. La comparaison des deux grandes réalisations d'Henri IV (la seconde étant la place des Vosges) met également en évidence certaines différences. S'agissant de la place Dauphine, la composition des éléments de façade souligne davantage les corniches intermédiaires, les éléments horizontaux, tandis que les lignes verticales des fenêtres se répètent. La façade montre ainsi des formes carrées. Ici, au lieu de répéter des ouvertures de taille identique,



Façades sud de la place Dauphine.

deux fenêtres plus larges en enserrant une autre plus étroite (A-B-A). Le rythme est plus enjoué. Le style des bâtiments révèle l'influence de la Renaissance italienne⁶, bien que les façades de l'époque d'Henri IV soient plus légères et plus animées que leurs homologues italiennes plus anciennes.

L'emploi des matériaux fut le même que pour l'édification de la place des Vosges. On utilisa la pierre pour le chaînage vertical formant les piliers et la brique pour les zones de remplissage. Cette polychromie, l'alternance régulière du rouge et du grès, donne vie à la surface. La couverture en

6. Les maîtres italiens étaient fréquemment conviés en France, où ils ont notamment participé à l'édification des châteaux de la Loire.



Façades nord.

ardoise grise ou bleue de la toiture accentue encore cette impression. Les couleurs dansent encore mieux dans la moitié septentrionale de la place, son côté ensoleillé.

La place fut immédiatement pleine de vie, une animation entretenue tant par les clients des magasins se pressant sous les arcades que par les convives attablés dans les restaurants. La place Dauphine était devenue la merveille de la ville. Une période de crise succéda à ce premier siècle fastueux. La qualité des magasins – et avec lui l'atmosphère de la place – se dégrada. Les commerces les plus prestigieux furent remplacés par des boutiques vendant de l'alcool, qui elles-mêmes finirent par disparaître avec la construction des arcades (en 1874). Au XVIII^e siècle, ce fut au tour de la



Variation sur un thème. Arcades disparues.

population, les habitants les plus aisés partant les uns après les autres. Avec eux disparut aussi l'atmosphère exquise qui y régnait jusque-là. Ils furent remplacés par « des poètes, des couples d'amoureux, des dentistes, des badauds ». L'ambiance restait animée, mais d'une manière différente. La place accueillit de plus des expositions et des tableaux couvraient alors la plupart des façades.

La place encore magnifique au XVII^e siècle ne cessa de subir destructions et altérations. Cédant à l'appât du gain, les propriétaires réalisèrent d'horribles travaux, l'enlaidirent par leurs projets d'extension. On toucha le fond au XIX^e siècle. Le côté qui fermait la place à l'est fut percé en 1871

avant d'être entièrement démoli trois ans plus tard. Ce fut un bouleversement radical. En s'ouvrant sur le palais de justice nouvellement édifié⁷, la place perdit son intimité. Les marches surdimensionnées du palais dans une si petite rue se détachent avec une laideur particulière. De plus, la contre-perspective ouvrante bloque brutalement le regard du passant qui arrive depuis la place. Elle renforce encore l'impression de gigantisme de cet édifice déjà colossal. Ces travaux ont bouleversé la conception initiale pour le parvis du palais. Le baron Haussmann, qui transforma la physionomie de Paris, voulait aller encore plus loin et démolir tout le complexe. Il fut incapable de réaliser ses plans pour des raisons indépendantes de sa volonté. Malgré cela, peu d'édifices ont conservé l'esprit et l'aspect du projet original. Au début, les corps étrangers étaient l'exception, mais ensuite ce furent les éléments d'origine qui firent office de rares survivants.

Ce qui demeure encore aujourd'hui, c'est la largeur des parcelles. Outre cela, les arcades, même incorporées dans la façade, sont aussi conformes à l'esprit originel. Le plus frappant est la différence de hauteur des bâtiments. Les architectes ont privilégié l'extension vers le haut. Les immeubles sur cinq niveaux ont remplacé les structures à deux étages. Un point d'arrêt, la négation complète des toits inégaux, de tout ce qui avait précédé. Malgré cela, les traces de l'époque du roi Henri IV sur les façades de ces immeubles transformés restent perceptibles. La finesse des surfaces, la précision des détails, les motifs, tout cela témoigne de cette influence. Les portes-fenêtres ont conservé leurs dimensions et les proportions des murs et des ouvertures sont restées identiques. Le rythme des répétitions n'a pas changé non plus. En revanche, un simple enduit de plâtre a en grande partie recouvert la brique et la pierre, matériaux d'origine des façades. Heureusement, leurs surfaces sont généralement simples et sans ornements. Parmi les édifices plus ou moins emblématiques de l'époque d'origine, des dizaines ont été inscrits au registre des monuments historiques. Les plus importants d'entre eux, les deux pavillons d'angle du Pont-Neuf, représentant les plus fidèles de cette période, ont gardé pour l'essentiel leur apparence originelle.

L'espace intérieur de la place demeura vide longtemps. Puis, on construisit tour à tour un arc de triomphe, un obélisque et une fontaine à la gloire de Napoléon, monuments que l'on démolit ensuite les uns après les autres. Seule la statue d'Henri IV a subsisté, elle aussi à l'extérieur de la place. Enfin, son terre-plein central a été également planté de marronniers. Agencé avec une rigueur militaire,

7. Le palais de Justice fut conçu par Joseph-Louis Duc.

tel un jardin à la française, il offre un havre de paix ombragé aux promeneurs assis sur les bancs et aux consommateurs de sandwiches sur son côté sud. Entre les arbres, la place retentit de l'animation des joueurs de pétanque. Les boules s'entrechoquent dans un tintement aigu. Certains cognent des quilles avec des bâtons en bois. Le son est sourd. Heureusement, on n'entend aucun bruit de voiture, car les poteaux sur le trottoir rendent le stationnement impossible. Les terrasses des huit restaurants qui bordent la place offrent une vue spectaculaire et les bavardages des convives contribuent à l'ambiance.

Il y a des dizaines d'années, je suis descendu au vieil *Hôtel Henri IV* qui à cette époque existait encore. Il était installé dans l'un des bâtiments historiques d'origine. Un escalier en colimaçon menait à l'étage. Les toilettes communes aux clients des deux étages donnaient sur le palier. La hauteur des plafonds nous forçait à baisser la tête mais les poutres en bois rappelaient la construction originelle. Elles étaient peut-être d'origine? On prenait le petit-déjeuner sur la mezzanine (à l'étage) au-dessus de la porte d'entrée. Un matin au petit-déjeuner, j'ai aperçu devant la fenêtre du rez-de-chaussée de l'immeuble opposé un vieux balayeur noir qui se trémoussait et dansait avec son balai. Un instant plus tard, les rideaux s'ouvraient et une écolière est apparue à la fenêtre, le visage éclairé d'un sourire. La petite fille à l'intérieur et le balayeur dehors se sont mis à danser et à jouer. Leurs mouvements bien coordonnés montraient qu'ils n'en étaient pas à leur première danse. La vitre qui les séparait n'était pas un obstacle. Puis la mère a tiré les rideaux : la fête était finie. Quelques minutes plus tard, la porte d'entrée s'est ouverte, laissant échapper la petite fille qui agitait la main en prenant le chemin de l'école. C'en était fini de la danse et aujourd'hui un hôtel de luxe trône à l'emplacement de l'ancien immeuble.

*

La situation changea après la Seconde Guerre mondiale. La restauration des monuments de France put commencer dans le cadre de la nouvelle législation Malraux⁸. Grâce à ce dispositif, la place Dauphine aussi revint à la vie. Il n'était plus possible de la restaurer conformément à l'original, mais la reconstruction prit un tour positif. La loi empêcha d'autres destructions et une grande partie des façades fut réhabilitée. L'état des appartements s'améliora. Les boutiques avaient certes disparu mais une librairie et un hôtel s'installèrent à côté des restaurants. Au coin nord de la rue Harley,

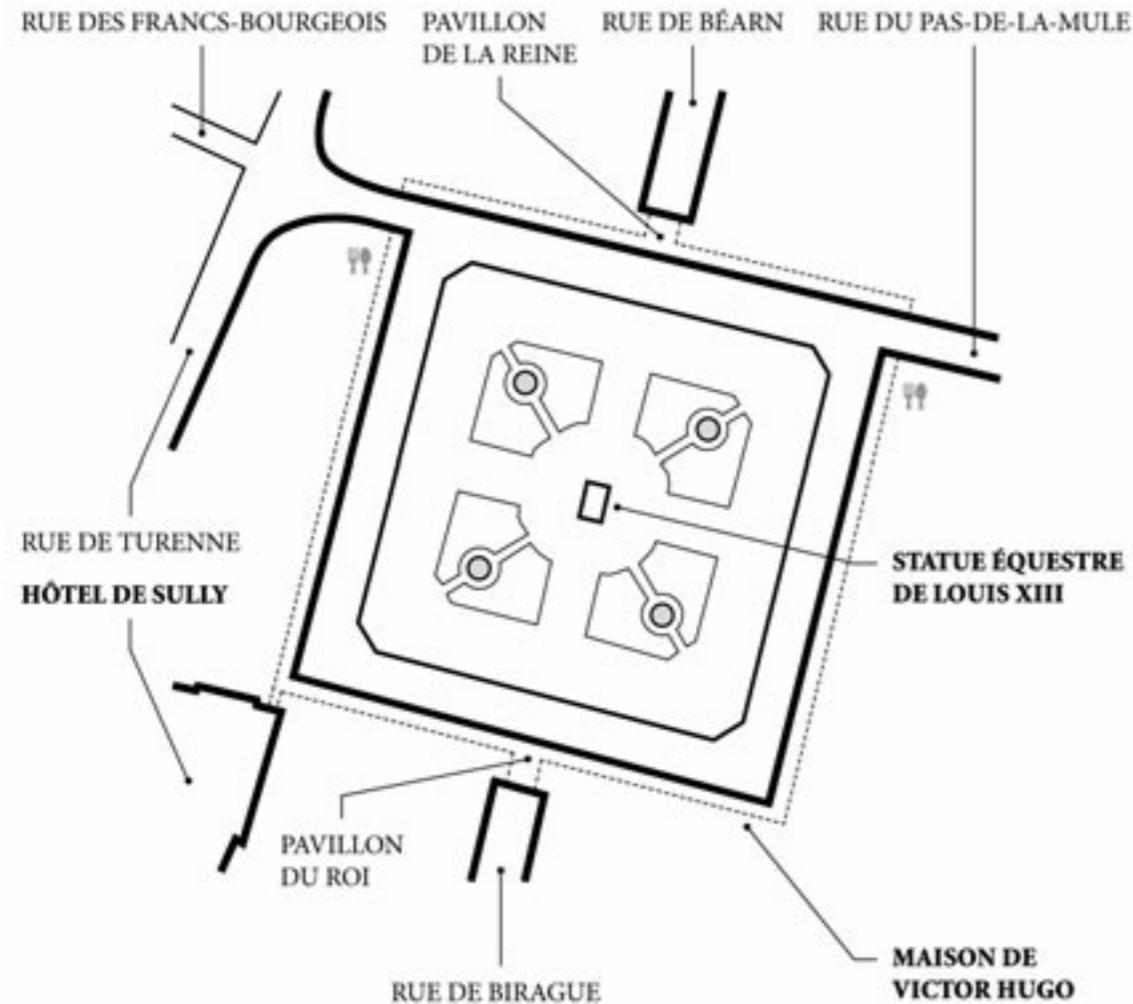
sur l'emplacement d'un édifice en ruine, on reconstruisit un nouveau bâtiment dont la façade au moins imite l'original. De la rue, on aperçoit à l'intérieur son immense escalier en colimaçon qui trahit son caractère « nouvel ancien ». En face de lui, le bâtiment situé à l'autre coin de la place est un véritable massacre dont la présence est impardonnable.

Aujourd'hui, bâtiments authentiques et immeubles transformés ultérieurement s'unissent pour créer l'ambiance unique de la place. Les survivants, même diminués, s'imposent encore, toujours capables de faire revivre l'atmosphère de leurs origines. Ces éléments qui évoquent le passé donnent du caractère au lieu, même s'ils ne sont pas prédominants. Cette prédominance n'est pas une question de quantité. Une minorité peut être prépondérante si, par ses traits caractéristiques, sa présence définit le caractère du lieu.

8. André Malraux (1901-1976), écrivain, ministre de la Culture entre 1958 et 1969.

PLACES HISTORIQUES
PLACE DES VOSGES





PLACE DES VOSGES

La place des Vosges est considérée comme l'une des places les plus remarquables de Paris, voire la plus belle de toutes. Même si le terme « beau » s'est vidé de sens au fil du temps, c'est le seul qualificatif possible pour exprimer le sentiment profond que l'on éprouve devant cette œuvre d'art. Mais, en fait, qu'est-ce qui éveille l'intérêt des visiteurs arrivant sur la place ?

*

Située sur la rive droite de la Seine, dans le quartier du Marais, la place des Vosges a été l'œuvre majeure de Henri IV. En 1605, deux architectes, Jacques II Androuet du Cerceau et Claude Chastillon, en dessinèrent les plans dans le respect des conceptions du roi. Au nord de la place actuelle, sur un terrain marécageux, s'élevait déjà un palais bâti en 1338, la Maison royale des Tournelles. L'édifice ainsi que le jardin entouré de murailles furent détruits, les fossés comblés, le marais asséché. Pendant un certain temps, le site a servi successivement de marché aux chevaux, de terrain d'entraînement militaire (à partir de 1578), avant de céder la place à une manufacture employant 200 ouvriers¹.

Henri IV estimait que ce périmètre était le plus adapté pour devenir, à l'instar de la place de Grève (actuelle place de l'Hôtel de Ville), une vaste place capable d'accueillir de grands rassemblements et des tournois. Dans un premier temps, cet espace connu sous le nom de place Royale répondit à une véritable nécessité urbanistique.

Les trois ailes comprenant la résidence du roi furent les premières à être érigées, bientôt suivies par la quatrième, destinée à la reine. Ni le roi ni la reine n'y habitèrent, toutefois les autres hôtels particuliers furent rapidement investis par des aristocrates, de riches hommes d'affaires et des banquiers. À l'origine, un hôtel occupait l'angle nord-est de la place, autrement dit, la place était fermée en direction de la rue du Pas-de-la-Mule. Le bâtiment fut démoli en 1660 pour rendre la circulation plus fluide. Les arcades, datant de la première étape de la construction, devinrent un lieu de promenade à la mode pour des dames de la haute société.

1. Fondée à l'initiative de Henri IV, la manufacture produisait de la soie et de la laine.



L'intérieur de la place fut laissé intact pendant longtemps. Cette zone dégagée servait de lieu de tournoi ou de duel entre aristocrates, jusqu'à l'interdiction de cette dernière activité pour cause de blessures trop souvent mortelles. L'espace fut transformé en parc à partir de 1783. Une grille fut érigée mais le terrain clôturé resta vide. Pendant la Révolution, la place devint un lieu de recrutement de soldats mais ses édifices ne souffrirent aucun dommage. Par la suite, des arbres furent plantés en carré; en 1866, quatre fontaines furent installées aux quatre angles de la place; en 1899, un kiosque, aujourd'hui disparu, y a été dressé. La première statue équestre de Louis XIII fut érigée au centre de la place en 1639 et remplacée par l'actuelle en 1819.

*

Quand on l'aborde en venant du Marais et de ses rues étroites aux maisons grisâtres, la place des Vosges surprend par sa différence. Son ampleur (c'est un carré de 140 mètres de côté) et la fraîcheur de son air incitent à la découverte. L'ordre rigoureux des bâtiments entourant la place et la richesse infinie des motifs et des couleurs stimulent l'intérêt. Le panorama est splendide. Le parc et les hôtels particuliers attirent et captivent le visiteur. La rigueur des édifices donne une impression de sécurité, elle fait miroiter une illusion de liberté et d'ouverture tout en nous entourant. La vue du parc verdoyant est apaisante, avec tous les gens allongés sur le gazon.

Le visiteur construit toujours sa première impression à partir d'éléments nouveaux et de souvenirs. Toute expérience amalgame passé et présent. On les compare sans cesse. La question est de savoir de quel côté penche la balance, vers la continuité ou vers la rupture? En l'occurrence, la place est en partie dans une continuité car le quartier où elle est située est riche en bâtiments historiques. D'autre part, elle est à l'opposé de ce qu'on vient de voir, les hôtels du Marais provenant d'autres époques². L'atmosphère du quartier est également distincte de celle de la place. Ses hôtels particuliers imposent le respect, en contraste avec l'animation des rues foisonnant de monde. Après la densité des rues, on se retrouve soudain dans un espace large, ouvert, aéré. Le passage de l'étroit au spacieux, du renfermé à l'aéré, du gris au fleuri est manifeste. Ce contraste est la clé pour aborder la place des Vosges.

2. Il y a une différence entre les hôtels particuliers datant de l'époque de Henri IV (classicisme français) et ceux construits ultérieurement (sous Louis XIII, Louis XIV ou plus tard). Seul l'hôtel de Sens (1475-1519), situé au bord de la Seine, est médiéval. Il n'empêche que ces édifices plus tardifs évoquent également l'histoire.



Une place est souvent une destination où s'arrêtent les visiteurs. Dans le cas de la place des Vosges, l'objectif est plutôt l'immersion. L'ouverture de la place permet d'embrasser tout l'espace d'un seul regard. L'image est en grand-angle, en panoramique. Dans un premier temps, on découvre le parc, puis les édifices qui l'entourent. Malgré les grandes proportions, on ne se sent pas perdu, les limites de l'espace montent la garde. La place des Vosges est à la fois grandiose et intime. Grandiose parce que la longue rangée des hôtels et la répétition de l'identique ouvrent une nouvelle dimension. Elle évoque l'infini. Intime parce qu'on ne perçoit à la fois qu'une petite parcelle : en effet, seules quelques façades sont visibles, en raccourci, à cause de la perspective. De toute façon, à cause des troncs et des feuillages et depuis un seul point d'observation, on ne perçoit que les détails. Le détail représentant l'ensemble crée une ambiance intimiste.



Cette rangée majestueuse de bâtiments s'organise selon des principes géométriques. De chaque côté de la place, on dénombre neuf unités architecturales (des pavillons³). La régularité n'engendre pourtant pas la monotonie car les variations des détails à l'intérieur de la même unité sont nombreuses. Les ailes sont essentiellement horizontales, avec trois lignes superposées : les arcades au rez-de-chaussée, les mansardes en haut et les deux étages d'habitation au milieu. L'autre élément constituant de l'espace est la verticale qui sépare les hôtels particuliers. Leur format (surface, hauteur) et l'exécution de leur façade sont identiques pour l'essentiel. Cette homogénéité n'est interrompue que par le pavillon du roi, au sud, et par le pavillon de la reine, au nord. Leurs étages et mansardes s'appuyant sur des arcades surélevées dominent les autres : une hiérarchie qui rompt

3. Le terme pavillon, en l'occurrence, désigne une aile indépendante.



Pavillon de la reine.



Pavillon du roi.

la régularité de l'ensemble architectural. Malgré ces différences, les proportions et les ornements à l'intérieur des façades des ailes royales sont similaires à celles des autres bâtiments. L'unanimité domine et l'ensemble est bien équilibré.

Ce sont les lignes des piliers et des corniches qui donnent son caractère à la structure à deux étages des hôtels particuliers. La verticalité des « piliers » (en partie celle des fenêtres) et, plus précisément, celle des portes-fenêtres resserrées entre elles, tire les façades vers le haut. Malgré tout, les verticales ne dominent pas sur les deux étages, car l'ensemble des deux rangées de quatre fenêtres chacune est plus large que haut. Tel est le rôle des horizontales. D'équilibrer. Si nous nous concentrons sur certaines ailes, les plus grandes, c'est la verticalité qui gagne. La particularité de chaque hôtel n'étant pas clairement lisible, notre perception de l'ensemble des neuf habitations est celle d'une rangée d'édifices dépendant les uns des autres. La dynamique horizontale a le dernier mot. Malgré tout, non seulement ces allers-retours entre vertical et horizontal ne génèrent aucun conflit mais ces contradictions enrichissent la vision.

On retrouve aussi l'homogénéité des motifs des hôtels particuliers qui présentent des éléments identiques. L'emplacement des corniches, les zigzags des pierres constituant piliers et châssis de fenêtres, l'exécution des architraves et l'utilisation répétée d'autres éléments décoratifs contribuent, individuellement et conjointement, à créer du rythme. Et ce rythme fait penser à une pulsation. Grâce à la grande variété de motifs, la répétition n'est pas monotone. L'œil attentif perçoit des petites différences au sein même des éléments identiques. Rien n'est répété avec exactitude. La taille des fenêtres (en hauteur) est différente. Les battants sont constitués tantôt de trois, tantôt de quatre vitres. Le garde-corps individuel devant la plupart des portes-fenêtres est un motif ornemental supplémentaire. Certains hôtels disposent d'un balcon filant. Les architraves des fenêtres sont en général droites. Dans certains cas, on ne trouve que ce type de linteau tandis qu'ailleurs apparaissent des entablements. Plusieurs éléments des hôtels particuliers se sont déformés à la suite de l'affaissement du sol. Les façades sont complexes : leur conception est déterminée sans être rigide, détaillée sans être pointilleuse, souvent nébuleuse sans être gênante pour autant. Les différences sont excitantes mais c'est l'apaisement que procurent les similitudes qui nous touche le plus.

L'impression la plus marquante est produite par les arcades. La longue enfilade des arcs finement dessinés et des voûtes et l'effet du motif répété 144 fois sont stupéfiants. Pourtant, on peut observer



quelques disparités dans la hauteur des arcades et la forme des voûtes. Ces différences sont tellement subtiles qu'on passe facilement à côté. Le temps a également laissé son empreinte çà et là : les arcs affaissés témoignent de cette détérioration. Le contraste entre les façades somptueuses et les taches sombres des arcades en bas est saisissant. Les voûtes sont surbaissées mais les lignes fines des arcs les compensent. Elles donnent envie de s'y abriter. De nombreux cafés installés sous les arcades profitent de cette structure, attirant un grand nombre de clients.

Les toits mansardés qui couronnent l'ensemble sont en ardoise. En surface, c'est un va-et-vient joyeux entre les fenêtres disparates et les groupes de cheminées. Les mansardes changent d'aspect

sur chaque hôtel et parfois sur le même bâtiment. Les groupes de cheminées varient également de toit en toit. De petites tourelles les ponctuent par endroits. L'homogénéité de la façade en est ainsi interrompue mais les divergences ne sont en aucun cas gênantes. Au contraire: l'unité et sa désorganisation suggèrent à la fois ordre et désordre. En fin de compte, malgré les petites modifications ultérieures, les édifices que l'on contemple aujourd'hui sont d'origine.

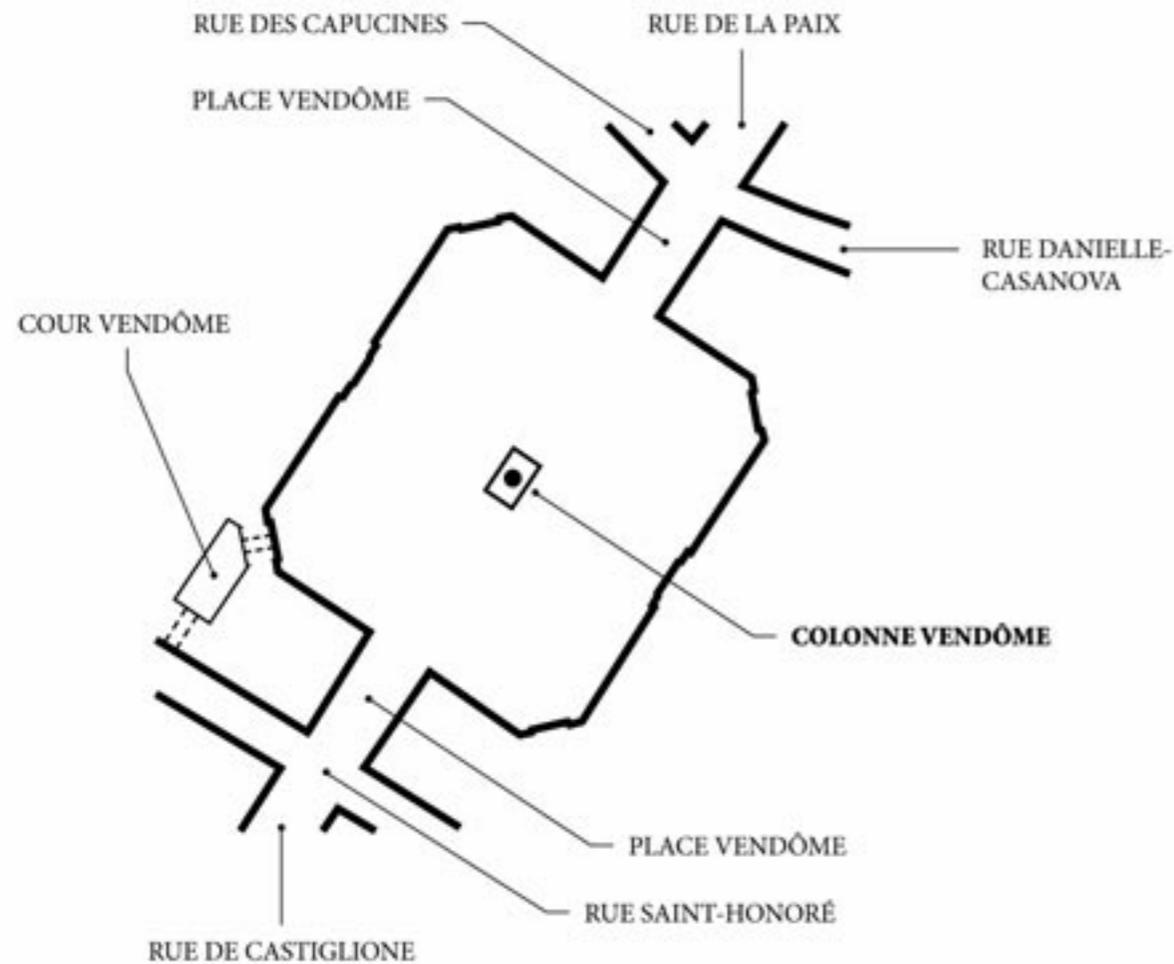
Le visiteur éprouve une admiration irrésistible devant les façades et leur magnifique agencement de couleurs. Les pierres claires des piliers et des jambages, d'un beige tirant vers le blanc, en contraste avec les briques roses et rouges (ou leurs imitations peintes) rendent encore plus complexe la surface déjà intéressante par ailleurs, à laquelle s'ajoute l'ardoise bleu gris des mansardes flanquées de cheminées chaulées. La richesse du coloris des hôtels est soulignée par la verdure du parc. La vision de tous ces coloris nous rafraîchit d'emblée.

*

Le parc peuplé d'arbres et de mobilier urbain attire autant les visiteurs que les hôtels particuliers. Les trois rangées d'arbres suivant la forme rectangulaire de la place, le gazon, les allées géométriques, les fontaines aux quatre coins: le spectacle est haut en couleur. La pelouse invite à prendre un bain de soleil, les bancs à se reposer. L'espace est vaste, les enfants peuvent courir librement, les pique-niqueurs ont tout loisir d'étaler leurs provisions. Par contre, le choix de l'emplacement de la statue équestre de Louis XIII, entouré d'arbres au milieu, n'est pas très judicieux. Faute de visibilité, la statue ne peut remplir son rôle central que virtuellement. On tombe sur elle presque par hasard car l'attention des visiteurs du parc est concentrée sur les hôtels particuliers. Ainsi fonctionne la place, avec le parc et les bâtiments qui mènent deux vies: séparément et ensemble.

PLACES HISTORIQUES PLACE VENDÔME





PLACE VENDÔME¹

La place Vendôme est une place célèbre située dans l'élégant quartier Saint-Honoré. Au milieu d'un maillage de rues, elle ne joue aucun rôle organisateur ou structurant sur le plan urbanistique mais elle n'est pas isolée pour autant. Toutefois, sa découverte nécessite un certain effort. En entrant sur la place, on est surpris par l'espace imposant qu'elle occupe. La place Vendôme a de nombreux points de ressemblance avec la place des Vosges : elle aussi inspire le respect mais, construite cent ans plus tard, elle est froide et distante et ne possède pas le côté chaleureux de son aînée.

Sur le plan initial, la place Vendôme devait être carrée mais, avec la coupe de ses angles, elle est devenue octogonale. Les bâtiments classicistes² l'entourant sont impressionnants. Les quatre coupes adoucissent la rigueur du cadre tandis que les six avant-corps en accentuent les points clés. La place est traversée par une seule rue, son axe de symétrie. Une colonne célébrant la victoire napoléonienne à Austerlitz en domine le centre. De sa hauteur, la colonne solitaire observe la place sans histoire. S'il y avait quelque chose à dominer, si l'on excepte les lampadaires qui l'entourent comme de bons petits soldats, elle dominerait sans doute.

Que l'on aborde la place depuis la rue Castiglione, la rue de la Paix ou en sortant des arcades, on se retrouve toute de suite devant la colonne triomphale. En avançant, le champ de vision s'élargit, on ne voit plus seulement la colonne mais également son entourage. Plus on s'approche, moins on peut l'embrasser d'un seul regard. La proportion de la colonne change par rapport avec la place. Sa taille devient toute relative comparée au vaste espace. Notre attention peut se concentrer sur ce qui est périphérique, sur ces palais qui en constituent le panorama de fond.

La place ne fait qu'un avec ses rues adjacentes. En 1799, elles héritèrent toutes du nom de l'hôtel Vendôme, qui occupa le site jusqu'à sa démolition en 1685. Les rangées de maisons semblent ininterrompues en direction des deux rues adjacentes. L'espace est fermé mais pas complètement. C'est grâce à ces ouvertures qu'on ne se sent pas dans une cour de prison.

1. Le présent texte est une version retravaillée de l'article paru dans la revue *Holmi* (n° 11, 2002).

2. L'architecture classiciste française, autrement dit de style Louis XIV.

Il est étrange que cet ensemble architectural ait pu garder son aspect originel dans cette ville en perpétuelle mutation, où même les édifices les plus solides et les plus sobres ont dû se plier aux exigences du changement. Les façades furent imposées par le roi aux propriétaires et aux résidents des ministères, hôtels et hôtels particuliers, qui ont tous accepté les contraintes. Cela n'a rien d'étonnant car les maisons de la place Vendôme étaient destinées à n'être que des « façades ». C'est dans le respect total du projet d'harmonisation des façades que les bâtiments accueillant des appartements, des hôtels ou des bureaux furent rajoutés après coup. Tout en confortant la renommée de Louis XIV, la construction était de fait une opération de spéculation ayant pour motif, comme dans tant d'autres cas, de consolider la situation financière du roi.

Contrairement aux hôtels particuliers, l'élément central de la place ne fait pas partie des heureux survivants. Les prédécesseurs de la colonne actuelle ont été tour à tour démolis. À l'origine, Louis XIV voulait s'y immortaliser sous forme de statue. Mais l'histoire en a décidé autrement. Les façades autour de la place ont survécu à toute tentative de changement mais le centre de la place n'a pas eu cette chance.

*

Le quartier Saint-Honoré, où est située la place Vendôme, commence à se couvrir de bâtiments à la fin du ^{xvi}^e siècle. Après l'essor urbanistique du Marais, Paris s'étend en direction de l'ouest. Cependant l'aristocratie continue de vivre dans le Marais et le quartier de Saint-Germain. Les nouveaux sites attirent plutôt des bourgeois aisés, avant tout des provinciaux. En même temps que les hôtels particuliers, des couvents voient également le jour : celui des Capucines est construit en 1586 et celui des Feuillantines achevé en 1587. Cent ans plus tard surgit l'idée de créer une nouvelle place à la gloire de Louis XIV. Le choix se porte sur le quartier Saint-Honoré où un espace convenable se libère en 1652, à la suite de la démolition de l'hôtel Vendôme et du déplacement du monastère des Capucines. Le chantier démarre en 1686 et, avec plusieurs interruptions, dure jusqu'en 1720.

Le premier projet, celui de Jules Hardouin-Mansart³, prévoyait que les hôtels particuliers entourant la place accueilleraient des institutions culturelles, telles que la Bibliothèque royale, des académies et des ambassades importantes. La place devait être fermée seulement sur trois côtés. Ce premier

3. Jules Hardouin-Mansart (1646-1708), architecte français.



Entrée depuis la cour Vendôme.

projet comportait déjà des façades identiques jusqu'aux plus petits détails mais sans aucun édifice derrière. Les murs s'élevaient déjà à vingt mètres de haut quand le roi changea d'avis et arrêta la construction. Il fallut élaborer un nouveau projet et les murs furent détruits. Les frais de démolition atteignirent la moitié des coûts de construction.

En 1699, le roi charge de nouveau Hardouin-Mansart, assisté par Germain Boffrand, d'élaborer et de réaliser le nouveau projet. La place Vendôme devient plus petite et ses proportions changent. Sa forme allongée n'est pas seulement due à ses nouvelles dimensions (124 × 113 mètres). Ses rues adjacentes, au nord et au sud, l'étirent encore en longueur en lui ouvrant une perspective lointaine. Cette fois, les palais entourent la place de quatre côtés et le plan rectangulaire cède la place à une forme octogonale. Un nouvel accès est ouvert à la place depuis les arcades d'un édifice. Le caractère fermé de la place est quelque peu allégé par les rez-de-chaussée ouverts des hôtels.

Le chantier est encore en cours quand le roi, en proie à des difficultés financières, cède les terrains ainsi que le souci des finitions à la ville. Cette décision changera également la destinée des palais. Au lieu d'accueillir des institutions culturelles, ils sont vendus à de riches spéculateurs. L'unique exception est au n° 11-13 que le régent acquiert en 1717 pour le chancelier du roi et qui devient par la suite le siège de la chancellerie royale. De 1815 à nos jours, l'édifice a été occupé par le ministère de la Justice. Le n° 16 est mis à la disposition des sénateurs de province pendant la durée de leurs sessions parisiennes. Les bâtiments à l'arrière furent dessinés par d'importants architectes de l'époque : aux côtés de Hardouin-Mansart, Jacques V Gabriel et Pierre Bullet.

Quels qu'eussent été le plan et la destination des édifices qui furent construits derrière ces façades rigoureusement identiques, on ne leur a fait subir aucune altération. La place Vendôme est ainsi devenue la place la plus homogène de Paris. Pour son deuxième projet, Hardouin-Mansart dessine d'autres façades mais tout aussi semblables entre elles que la première fois ; toutefois le nouveau projet reflète davantage l'esprit de l'architecture classiciste. Comparée à d'autres édifices de l'époque, les façades sont sobres, simplement décorées. Les décorations sont refaites par endroits sous Napoléon III. La hauteur de façades est de vingt mètres et elle atteint les vingt-cinq mètres en incluant la toiture. Mais pour pouvoir construire les toits, il a fallu attendre que les bâtiments de derrière fussent achevés. La façade œuvre dans les deux sens : en tant que masque et coulisse, elle sert à la fois à dissimuler ce qui se trouve à l'arrière et, devant, à donner son caractère à la



place royale. La place Vendôme évoque parfaitement l'univers de la fin du xvii^e siècle : elle est l'emblème de son époque.

La place est entourée de 27 hôtels particuliers à peu près identiques. Les bâtiments sont majestueux, l'atmosphère de la place est solennelle. L'homogénéité de l'ensemble est due aux éléments similaires des façades, à la répétition incessante de l'identique. Les façades sont dominées par les éléments horizontaux : appuis de fenêtres, arcades, toits mansardés et lucarnes jalonnent les bâtiments.



Les avants-corps de la place Vendôme.

Des portes-fenêtres et des piliers corinthiens (dans le cas des avant-corps⁴ des colonnes ioniques) équilibrent cette prédominance horizontale. Ces variations et répétitions brisent la monotonie. La présence des avant-corps surmontés par des tympanes et situés aux points clés dérange l'ordre et le rythme ainsi créé contribue aussi à rompre la monotonie.

Les détails des bâtiments délimitant la place ne se répètent pas avec exactitude. Les différences les plus significatives s'observent au rez-de-chaussée, où les arcades initiales ont été transformées en fenêtres cintrées et en portes d'entrée. À la place des anciennes arcades, les portails des hôtels et surtout ceux des magasins se livrent une bataille esthétique avec leurs tableaux d'affichage, les grilles et les ornements des portes. Certaines arcades ont gardé leur caractère authentique et servent toujours de porte d'entrée menant à des cours arrières, vestibules d'hôtels ou rues environnantes.

*

Pendant un certain temps, conformément au projet initial, une statue équestre de Louis XIV a occupé le milieu de la place. Inaugurée en 1699, elle fut détruite exactement 100 ans après avoir été coulée dans le bronze, en 1792. Avec sa masse robuste et sa hauteur de 17 mètres, la statue montée sur son socle constituait certainement le véritable élément central de la place, en proportion parfaite avec les bâtiments environnants. Elle a été remplacée par une colonne commémorant la victoire de Napoléon à Austerlitz. La colonne de l'empereur romain Trajan lui a servi de modèle. Haute de 43 mètres, elle décrit la bataille sous forme de bas-reliefs qui se succèdent en une spirale continue. Contrairement à la statue originale, la colonne actuelle vit sa vie séparément des façades environnantes. Elle est en contact avec le ciel et non avec les hôtels particuliers. Elle fait tache dans le décor.

Selon l'époque historique, de différentes fêtes et foires sont organisées sur la place. À partir de 1764, au mois d'août, des funambules, des marionnettistes et d'autres forains l'investissent pendant quatre semaines. Plus tard, des mariages aristocratiques y sont célébrés, entre autres événements, jusqu'à ce que la Révolution rende la place aux fêtes populaires. En 1825, elle est la première place à disposer d'éclairage au gaz à Paris. Pendant le second Empire, des défilés de victoire s'y déroulent. Au

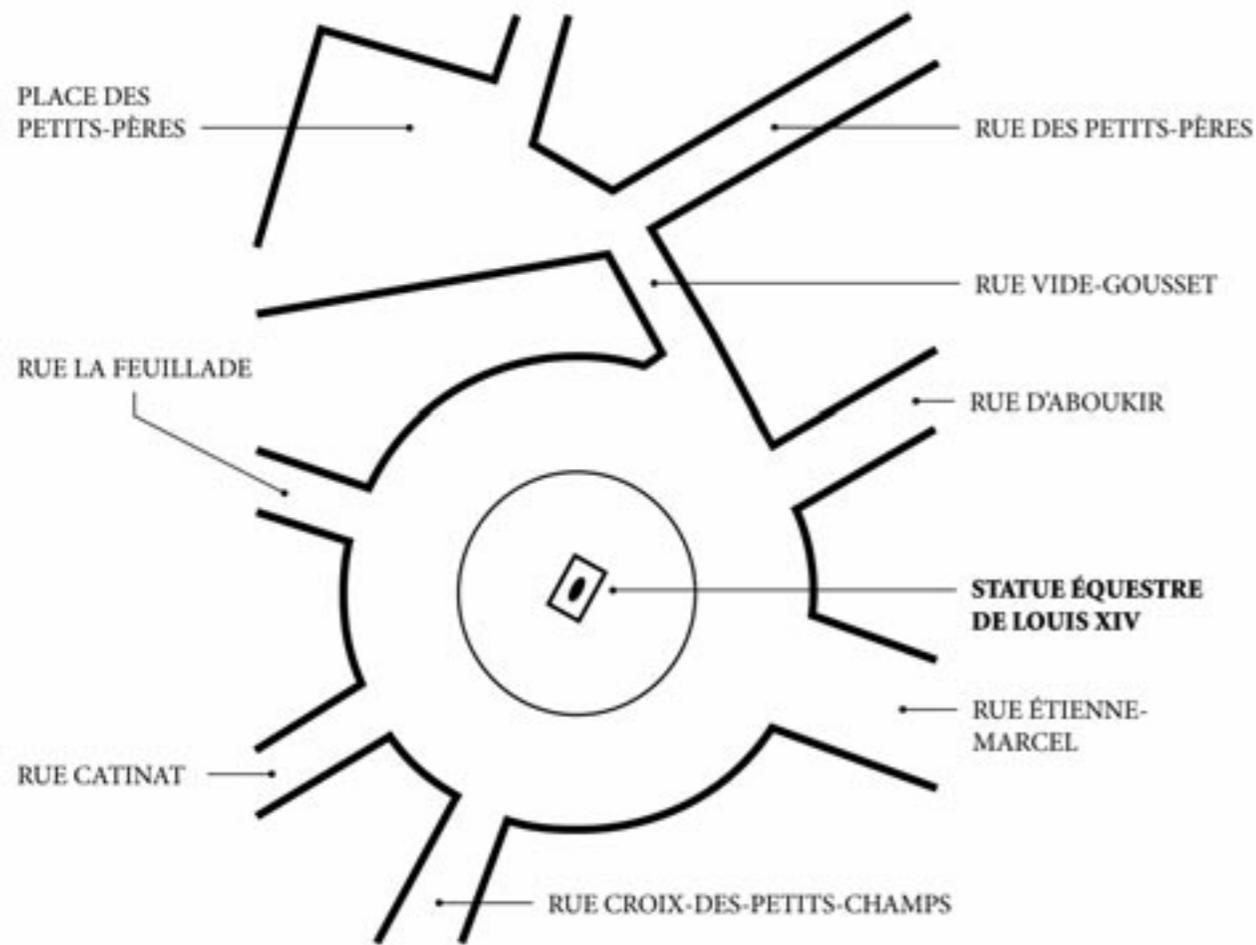
xviii^e siècle, des boutiques à la mode s'y installent. Quoi qu'il en soit, on interdit dès le début aux bouchers, boulangers et autres artisans utilisant un four d'y louer un magasin et aux ouvriers d'y vivre. De nos jours, les rez-de-chaussée des bâtiments sont occupés par des bijouteries élégantes (*Cartier, Van Cleef & Arpels*) ou des boutiques de mode (*Chanel, Dior*). Certains hôtels particuliers sont devenus des hôtels de luxe tels l'*Hôtel Vendôme* (qui occupe l'immeuble situé au n° 1), le *Ritz* (à partir de 1898) ou l'*Hôtel d'Évreux*.

En 1991, la place est réaménagée suivant la conception initiale de Hardouin-Mansart. La reconstruction entraîne l'apparition de certains éléments nouveaux tels les 71 candélabres haussmanniens. Une partie des changements reste invisible. Un garage souterrain est construit dont seules les rampes d'accès et les accès piétons sont visibles. La place est dallée d'une extrémité à l'autre. Cette homogénéité est rompue par une trame de pierres carrées. La place est décidément urbaine, dépourvue du moindre arbre. Prévue pour des calèches et des piétons, aujourd'hui elle appartient principalement aux automobilistes. Les passants sont rares et ils sont là en général pour faire des achats. Conformément à la volonté de ses concepteurs, la place est élitiste. Certains pensent qu'elle est dépourvue d'âme. Le cadre architectural attire mais n'invite pas à rester.

4. Avant-corps : partie du bâtiment en saillie par rapport à la façade.

PLACES HISTORIQUES
PLACE DES VICTOIRES





PLACE DES VICTOIRES

La place a vu le jour en 1685, née de rien, en effet, sa conception ne succède à aucune version antérieure. Les rues et les blocs de maisons de la zone durent être rasés au préalable pour faire place à la statue de Louis XIV (1678-1797). En érigeant cette statue, François d'Aubusson, duc de La Feuillade, voulut exprimer sa loyauté et son respect pour le roi et marquer le souvenir des campagnes victorieuses de Louis XIV. Le duc acheta puis démolit les palais occupant l'emplacement qu'il avait choisi, dont beaucoup, tels l'hôtel de Senneterre (construit en 1634) et l'hôtel d'Hemer (1635), étaient renommés. La ville de Paris contribua également aux acquisitions et à la construction. Afin de mettre en valeur la statue, on opta pour la forme la plus appropriée à cet effet, le cercle. La seule finalité des nouveaux palais construits autour de la place était de servir de décor au monument. Seule l'érection de la statue du roi motivait le prince.

Le monument au centre de la place eut un destin tempétueux, il fut maintes fois remplacé. Le premier monument fut édifié par Martin Desjardins, qui plaça la statue du roi sur un piédestal (1686). Au moment de l'inauguration, les travaux n'étaient pas encore terminés et des copies des façades peintes sur toile représentaient les éléments inachevés. Pendant la Révolution, en 1792, la statue fut déboulonnée. Elle fut remplacée par une pyramide en bois. En 1810, Napoléon fit ériger une statue presque nue à la gloire de son général, Louis Desaix. Elle fut détruite en 1815 après la chute de l'empereur. En 1822, la place accueillit une nouvelle statue équestre de Louis XIV. Elle représentait le roi en costume d'empereur romain. Le monument était érigé sur un terre-plein central ceint d'une grille métallique.

Le roi en personne s'impliqua dans la conception de la place et son administration prit en charge la direction des travaux. Le souverain chargea Jules Hardouin-Mansart¹ d'aménager l'espace. Respectant l'idée du concepteur, la statue fut érigée au centre d'une place de forme circulaire, des bâtiments édifiés à l'arrière-plan lui servant de décor. L'architecte Jean-Baptiste Prédot dessina les façades. Les différents immeubles ne furent pas édifiés en une fois, mais par étapes. Au départ, il s'agissait de palais privés, qui furent progressivement reconstruits ou agrandis ici et là de quelques niveaux. Sous le règne de

1. Jules Hardouin-Mansart (1646-1708), architecte baroque de Louis XIV. Outre ce palais, son nom est attaché aux Invalides, au Grand-Trianon et aux bâtiments de la place Vendôme.



Louis-Philippe d'Orléans (prince d'Orléans, puis roi de France de 1830 à 1848), on procéda à de nombreuses démolitions, les fenêtres des façades furent redessinées. Au-dessus d'elles, des marquises à l'allure balnéaire firent leur apparition. Des commerces s'installèrent sous les arcades, aujourd'hui exclusivement réservées aux boutiques de luxe. Sur les photographies du siècle dernier, la place est méconnaissable, les façades avaient sombré dans le chaos. Toutefois, une grande partie de ces petites altérations ont été éliminées, redonnant à la place sa forme classique d'origine.

Aujourd'hui, elle dégage une impression d'équilibre. Ses proportions, celles de ses façades créent une atmosphère festive. De manière théâtrale, le rapport entre la hauteur des bâtiments bordant la place et sa diagonale est approximativement de un à trois². Ce rapport de proportions fait son apparition ailleurs aussi : le terre-plein qui entoure la statue coupe la diagonale en trois parties. Cette segmentation s'applique également aux façades (voir ci-dessous). La répétition des figures, trait caractéristique dominant de l'ensemble, s'impose avec force et de manière récurrente. Elle se traduit par la juxtaposition répétitive de blocs et de détails architecturaux autour d'un plan circulaire. La répétition se manifeste également par le doublement des éléments. Ainsi, tous les immeubles, presque sans exception, ont deux étages qui reposent sur un rez-de-chaussée en arcades, celles-ci ayant été noyées dans les constructions postérieures. Les boutiques derrière les « arcades » sont également bâties sur deux étages. Les immeubles sont uniformément recouverts de toits mansardés. Là aussi, le dédoublement s'impose et les lucarnes de la mansarde sont disposées l'une au-dessus de l'autre sur deux rangs. Enfin, tout autour de la place, les motifs des arcades, des fenêtres entre les pilastres reliant les deux étages et des fenêtres mansardées au-dessus sont répétés 38 fois au total. Ce modèle règne en maître et dessine le caractère de la place. Les blocs architecturaux sont pour la plupart d'origine. Certains immeubles furent toutefois surélevés d'un étage supplémentaire, complet ou partiel, tandis que l'un d'eux est surmonté d'une structure semblable à une tour d'angle. Pourtant, même ainsi modifié, l'ensemble conserve sa cohérence. Le rythme des façades reste régulier, les deux plus larges se faisant face, ainsi que les deux plus étroites. L'association de motifs récurrents (le rythme) permet d'établir un système cohérent (l'unité).

Les proportions qui ordonnent les façades donnent aux bâtiments leur solennité. La corniche principale ne ferme pas seulement le sommet de la façade mais, associée à la corniche médiane, elle

2. Ce rapport n'est qu'approximatif car, en raison des extensions réalisées au fil du temps, les lignes des toits sautillent, varient.



La rue vide-Gousset prend la tangente.





divise celle-ci en trois segments à peu près égaux. L'horizontalité domine. A contrario, les pilastres qui se prolongent sur deux étages, les fenêtres superposées et, au-dessus, les lucarnes des combles mansardés élèvent la façade et étirent les bâtiments. Sous l'effet conjugué des verticales et des horizontales, les façades prennent une forme carrée. La continuité de la corniche principale, la ligne de balcons séparant les étages des arcades : de nouveau, la répétition. Enfin, encore un autre élément dupliqué : les lucarnes cintrées du toit mansardé renvoient à la rangée d'arcades du rez-de-chaussée. Le rythme se répète.

Cinq rues convergent en étoile vers la place. Elles sont de largeur variable et, au fil du temps, la plupart ont été élargies. La seule qui se démarque sensiblement des autres est la sixième rue qui rejoint la place par la tangente (la rue Vide-Gousset) et le bloc architectural associé. Cette exception ne représente toutefois que 10 % de la ligne de bâtiments entourant la place. Cette construction sans étage se compose exclusivement d'un mur, flanqué de deux arcades et du mur latéral d'un immeuble à pignon. Ce bâtiment semble étranger au caractère de la place et, même si la succession des deux arcades s'insère harmonieusement dans sa structure, il manque quelque chose au-dessus. Les murs des bâtiments à un étage de la rue sont flanqués de part et d'autre d'immeubles mansardés de plusieurs étages. Eux s'inscrivent parfaitement dans l'ensemble architectural.

À notre grande surprise, nous tombons sur une cour derrière les murets. À quoi correspond ce vide, quels sont ces « reliquats » ? Pourquoi l'endroit est-il resté non construit ? Même les deux arcades reliées aux bâtiments voisins ne ressemblent pas à leurs homologues de la place. S'agit-il d'une cour ou des vestiges d'une cour d'honneur ? Un seul bâtiment de petite taille se trouvait à cet endroit et il ne pouvait y être associé. Quoi qu'il en soit, aujourd'hui, au lieu d'un élément de construction, nous trouvons une absence, un « bâtiment en négatif ». Le point de jonction est également surprenant, car la rue relie la place des Victoires à un espace plus petit, la place des Petits Pères³. Elle ne fait qu'effleurer la place des Victoires, tandis que toutes les autres s'éloignent de la place en faisceau. Pourtant, cet événement parallèle, cette rue tangentielle, fait la spécificité de la place par rapport aux autres places circulaires parisiennes. En dépit de l'apparente uniformité, au-delà de la régularité, le désordre, l'exception et l'indiscipline restent profondément gravés dans notre mémoire.

3. La construction de l'église Notre-Dame-des-Victoires a commencé en 1629. Dès 1615, une rue, la rue des Petits-Pères, était déjà référencée à l'emplacement de la place.

La place elle-même respire l'élégance et la froideur, mais elle fait une forte impression. Les boutiques de luxe nichées sous les arcades renforcent encore ce sentiment, l'éclat des vitrines illumine encore un peu plus la place. À l'exception de la statue, rien n'incite à venir ici, sauf pour faire des emplettes dans l'un des magasins huppés de la place. Les clients s'engouffrent dans les boutiques, en ressortent et passent leur chemin. Personne ne se promène dans ce décor évoquant le xviii^e siècle. Il n'en fut pas toujours ainsi. Sur de vieilles photos, on voit les gens aller et venir. La place s'animait de leurs déambulations. De nos jours, c'est un carrefour du luxe parisien, à l'image du quartier environnant dont elle est l'un des points culminants. Ce n'est pas la froide chaussée de pavés qui éloigne les passants mais plutôt le fait que, à part le shopping, rien n'est susceptible de les retenir. Il n'y a pas un seul banc sur la place, ni même de restaurant ou de café.

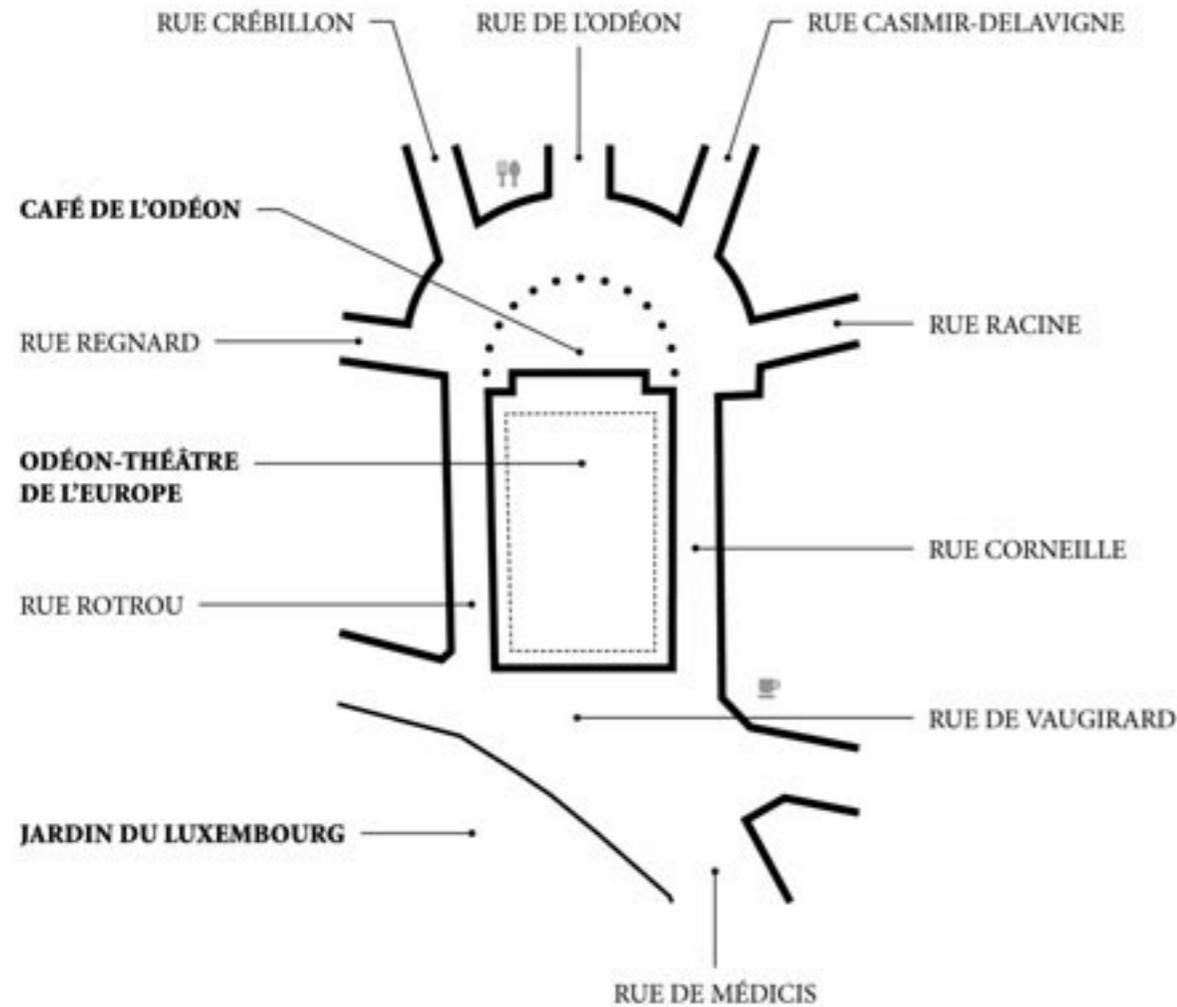
La végétation est également absente. Un piéton occasionnel, un chaland arpentent le trottoir. Sa surface est aux deux tiers vide, seuls les véhicules se pressant sur la chaussée en font usage. Les voitures et les camions de livraison encombrant les parkings devant les magasins, générant le chaos sous les arcades du rez-de-chaussée. Aucun passage protégé ne sécurise l'espace autour de la statue de Louis XIV et seul un courageux admirateur actuel du roi oserait braver la circulation. La place nous imposant le respect, nous nous abstenons de nous gausser. Peut-être que le tapage d'une fanfare sacrilège, les pitreries de clowns ou des joueurs d'orgue de Barbarie, ou encore un guitariste, un groupe de rock seraient capables de créer une ambiance. Nous ne nous trouvons certes pas sur un lieu de culte et pourtant, traverser la place en faisant la roue et en sifflant paraîtrait sacrilège. Qui nourrirait d'autres désirs devrait se mettre en quête d'un restaurant de charme à proximité ou emprunter l'un des passages sous les arcades pour trouver une boîte de nuit, mais surtout, ne pas rester sur la place.

L'atmosphère émanant du complexe architectural de la place des Victoires est marquée par la froideur. La noblesse de ses proportions nous attire et nous sommes satisfaits de ce que nous voyons autour de nous. La ligne d'immeubles entoure la statue telle une couronne, l'architecture rigoureuse des façades rythmiquement répétées apportent de la solennité à la scène. L'exception produit quant à elle un effet rafraîchissant.

De nos jours, la place ne témoigne d'aucun antécédent historique, d'aucune tradition et en définitive d'aucun événement survenu (à l'exception des commerces de luxe) depuis le xviii^e siècle. Du fait que ce complexe fut le fruit d'une décision politique singulière et construit à une période déterminée, elle ne garde en elle qu'un moment historique précis. Ce qui explique son unité. Ainsi cette place est-elle figée et toute évolution ultérieure devint impossible. Pour cette raison également, c'est un lieu sans vie. Nous admirons sa composition comme s'il s'agissait non pas d'un film animé, mais d'un cliché photographique. Un instantané du passé.

PLACES HISTORIQUES
PLACE DE L'ODÉON





PLACE DE L'ODÉON

Quittant le boulevard Saint-Germain vers le sud, en direction du jardin du Luxembourg, le promeneur laisse derrière lui de ternes immeubles résidentiels et découvre soudainement la vaste place hémisphérique blanchie par la lumière qui émerge des rues ombragées de ce quartier densément bâti. Il peut être surpris, car les places de forme semi-circulaire ne sont guère fréquentes. Face à nous, le demi-cercle en diagonale est fermé par l'un des principaux théâtres de Paris, l'**Odéon-Théâtre de l'Europe**. Une autre surprise l'attend. Dans le cas d'une place circulaire, le monument ou l'œuvre d'art pour lequel la place a été créée est le plus souvent dressé au centre du cercle. Ici pourtant, le centre du cercle (imaginaire) se confond avec la lisière de la place. Ainsi, le Théâtre de l'Odéon est à la fois au centre et à la périphérie. Cette dualité est un phénomène rarement observé.

Le théâtre attire l'attention par sa sérénité rayonnante. Les immeubles ordonnés en demi-cercle à la périphérie de la place ne servent qu'à donner un cadre, à mettre en valeur le théâtre. Un second arc semi-circulaire souligne lui aussi ce côté du bâtiment : la chaîne de fer enfilée sur de miniblocs de béton devant l'entrée du théâtre. Ce double arc en demi-cercle souligne encore l'importance du théâtre édifié au centre de la place. Le cercle de bâtiments fonctionne comme une contre-perspective. À l'inverse d'une perspective étroite centrée sur un point distant, l'arc de cercle élargit la vue, agrandit et rapproche le théâtre en arrière-plan. Cela force notre respect pour celui-ci.

La façade principale du théâtre, dont l'entrée est orientée vers le nord, fait face à la Seine et au cœur de la ville, là où se trouve le centre de la cité depuis la création de Lutèce. Cependant, la circulation automobile de notre époque moderne a révolutionné les points de départ, les points d'arrivée et les points de vue. Le centre existe toujours, mais aujourd'hui la ville est flanquée de larges boulevards, d'avenues, de lignes de métro – les voies de circulation urbaine – qui relient la place aux principaux sites importants de Paris, dans toutes les autres directions. Le théâtre n'a pas quitté son site originel, mais la structure de la ville a évolué au fil des siècles. La plupart des piétons arrivent invariablement de la rue de Vaugirard¹ et tombent d'abord sur l'arrière du bâtiment. L'emplacement, l'orientation de la façade principale étaient une évidence au moment de sa construction, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'entrée principale du palais du Luxembourg voisin a subi des

1. La rue de Vaugirard est la plus longue de Paris avec 4360 mètres de longueur.

modifications de même nature. De nos jours, cet ensemble de bâtiments abrite le Sénat, troisième plus grande institution de l'État, et son entrée principale est également orientée vers le nord. On ne peut donc s'en approcher qu'en empruntant l'étroite rue de Vaugirard. Cette voie étroite n'est pas capable d'offrir au palais un accès digne de lui. Depuis la rue, nous n'apercevons qu'une partie du palais, avec de surcroît un « effet miniature », il n'entre pas dans notre champ de vision. L'obligation d'interrompre la circulation pour laisser entrer et sortir les voitures officielles est embarrassante. Cette situation est absurde. Il en va de même de l'accès au Théâtre de l'Odéon.

*

Le choix de cet emplacement pour accueillir le théâtre de l'Odéon répondait au souhait de maintenir la tradition théâtrale dans le quartier. Entre 1689 et 1770, la **Comédie-Française**, qui a donné son nom à l'actuelle rue de l'Ancienne-Comédie, opérait à proximité. Sa disparition entraîna un manque qu'il fallut combler rapidement par la construction d'un nouveau théâtre de grande capacité. En 1773, Louis XVI fit l'acquisition du **palais de Condé** occupé aujourd'hui par l'actuel théâtre, du vaste parc attenant, ainsi que de ses fontaines et de ses bassins. Bien que fermée, l'ancienne source, située sous le théâtre, existe toujours. Le nouveau théâtre fut édifié entre 1774 et 1782, mais il connut bientôt un destin tragique. En 1799, il fut la proie des flammes et ne rouvrit ses portes qu'en 1808. Le bâtiment fut de nouveau endommagé par un incendie en 1818. Des travaux de restauration rapides ont permis au théâtre d'être à nouveau opérationnel une année plus tard. Au cours de chaque reconstruction, on s'efforça de restaurer la structure d'origine. À ses débuts, le théâtre présentait un répertoire plutôt varié, allant des comédies dramatiques au ballet, en passant par le vaudeville. Le temps passant, il proposa des pièces moins légères et les comédiens furent tenus en plus haute estime. Après plusieurs changements de nom, il prit son nom officiel actuel : Odéon-Théâtre de l'Europe.

Le théâtre est un édifice empreint de dignité et de modestie. (Sa simplicité est particulièrement frappante, comparée au décor de bonbonnière flamboyant de l'Opéra national de Paris ou palais Garnier. Son concurrent, la Comédie-Française, se fond quant à lui dans l'espace architectural du **Palais Royal**, il n'est pas isolé, tandis que le plus récent **Opéra Bastille** souffre au contraire de ses difficultés d'intégration dans son environnement.) Par sa position et son aspect, le Théâtre de l'Odéon domine son environnement. Sa façade reflète l'esprit néoclassique. Sa structure est





Face à la rue de l'Odéon.

équilibrée, le portique dressé devant la façade principale adopte aussi les mêmes proportions. De rares motifs ornent cet édifice respirant la tranquillité. Inspiré de la Renaissance, le décor de la façade se limite à des pierres de taille séparées par des joints dessinés. On accède à l'édifice après avoir grimpé les marches qui mènent à une plateforme. De là, trois portes ouvrent sur le vestibule du théâtre. L'entrée est précédée d'un portique également construit sur cette plateforme. Une large corniche surplombe l'entablement du portique qui repose sur huit colonnes doriques ; il est décoré d'une frise à métopes. La façade principale est percée de quelques fenêtres, droites et en œil-de-bœuf. Les ouvertures de la façade mettent le portique en valeur et en font une véritable expérience visuelle. Néanmoins, le motif le plus mémorable du théâtre reste les arcades du rez-de-chaussée qui entourent le bâtiment sur ses trois côtés. Vues de la place, les deux dernières ouvertures de la rangée d'arcades forment deux cavités sombres qui nous invitent à y introduire nos bras pour étreindre le bâtiment². L'enfilade des arcades continue rue de Vaugirard face au palais du Luxembourg, siège du Sénat et, malgré quelques interruptions, elle contribue à mettre en valeur le chemin qui mène vers le Sénat.

*

La place, ou tout au moins son demi-cercle intérieur, se transforme lorsque le temps s'y prête en une belle terrasse, attenante au café du théâtre. Les clients se pressent entre les tables et les chaises, pas tant pour patienter jusqu'au début de la représentation que pour profiter de cet environnement relativement calme. Les parasols au-dessus d'eux égayent l'endroit de leurs reflets blancs. Au sud, le théâtre, moins haut que les bâtiments adjacents, laisse passer le soleil. La place baignée de lumière déborde de vie, au printemps et en été, mais en dehors de ces périodes, elle est vide. On ne distingue plus alors que la longue courbe noire formée par les motos stationnées le long de la barrière à chaînes. La place est ceinturée d'un motif noir.

Le théâtre et le demi-cercle d'immeubles résidentiels qui lui font face ont été construits en même temps et ont donné naissance à la place (dont le rayon est de 38 mètres). Les rues qui y débouchent brisent l'arc régulier des bâtiments. Trois rues sur sept convergent en rayons vers la place³. Les deux autres prolongent le diamètre du cercle tronqué, marquant juste une légère oblique⁴.

2. Comme les manchons portés par nos grands-mères.
3. Rue Crébillon, rue de l'Odéon, rue Casimir-Delavigne.



Enfin, les deux dernières longent les côtés, de part et d'autre du théâtre⁵. Les rues qui convergent en faisceau montent toutes jusqu'à la place. Vu du bas, le théâtre semble encore plus imposant.

Les blocs d'immeubles délimités par les rues sont de taille parfaitement identique, tant en largeur qu'en hauteur. Que cette disposition en arc de cercle soit le fruit d'un seul cerveau ne fait aucun doute. Ces blocs homogènes placés les uns à côté des autres rythment harmonieusement la place. Hormis cela, les façades elles-mêmes ne procurent pas une grande expérience esthétique. Leur ornementation plutôt stéréotypée n'arrive pas à la cheville des réalisations commandées par les rois des siècles passés⁶. Seuls certains motifs décoratifs sortent du lot : par exemple, la mezzanine semi-circulaire qui coiffe les bâtiments du rez-de-chaussée, ou les trois lignes de fenêtres surplombant la corniche intermédiaire, ou encore les lucarnes au-dessus. Seules les persiennes, tantôt ouvertes, tantôt baissées, viennent rompre la monotonie de cet alignement de baies de taille identique. Sur quelques immeubles, une balustrade inattendue atténue ici et là l'uniformité des fenêtres du premier étage. Rares sont les détails qui soulèvent l'enthousiasme. Les variations au rez-de-chaussée sont postérieures. Le n° 1 a abrité jusqu'en 1956 le *Café Voltaire*, très fréquenté par les artistes de l'époque⁷. Les deux premiers étages du n° 2 sont le siège du restaurant *La Méditerranée*, réputé pour ses poissons et fruits de mer. Dans le même immeuble vécut Camille Desmoulins, c'est de là qu'il fut mené à l'échafaud en 1794.

*

La place dans sa globalité peut également être vue comme un théâtre. La rangée d'immeubles serrés en demi-cercle serait l'auditorium d'où les habitants-spectateurs pourraient observer de leurs fenêtres transformées en loges les péripéties se déroulant sur la scène. Vide, la place n'a rien de spectaculaire. En revanche, lorsque la place-scène se couvre des accessoires du café, que les clients-comédiens s'installent en terrasse et que l'agitation du café bat son plein, ou dès que le public du théâtre arrive ou se disperse, quand le théâtre se met lui-même en scène et fait le spectacle, alors la place et l'ensemble des bâtiments se transforment en amphithéâtre. Avec la place, le théâtre est dédoublé.

4. Rue Regnard, rue Racine.

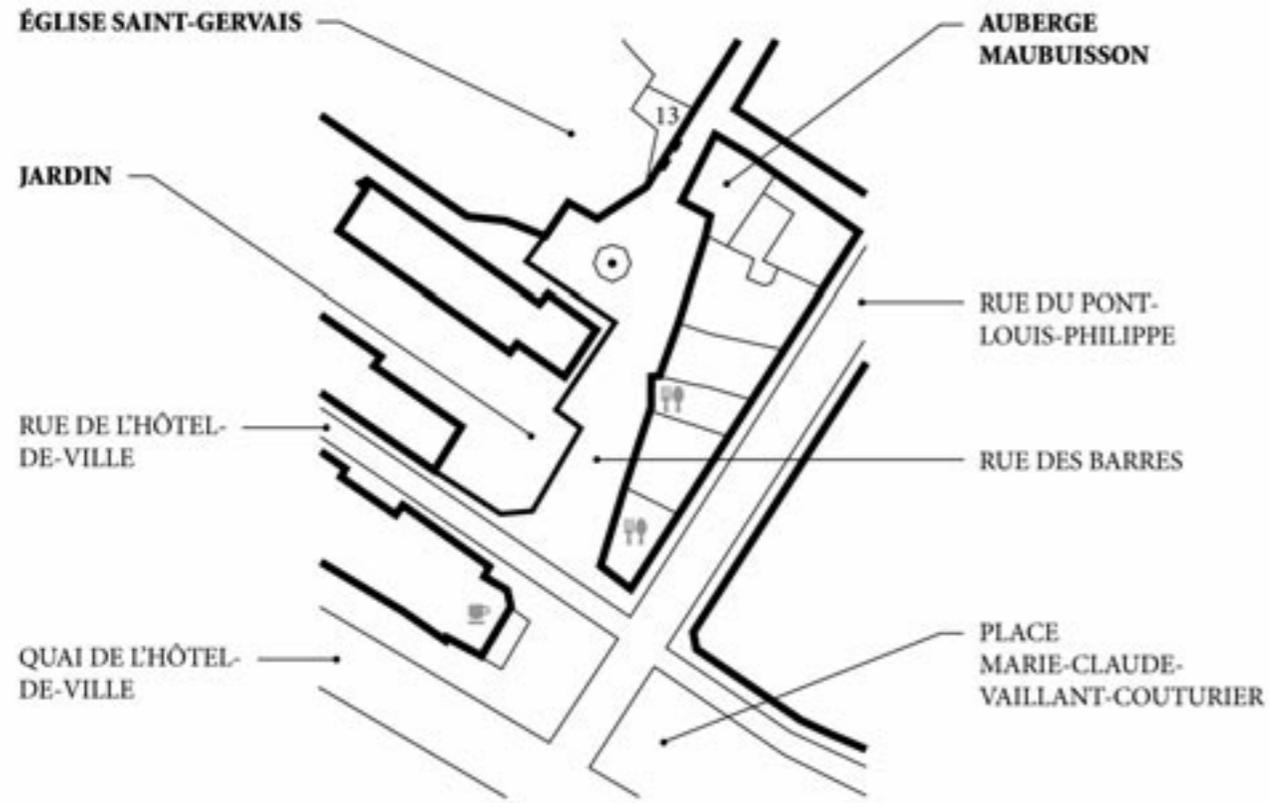
5. Rue Rotrou, rue Corneille.

6. Comme place des Vosges, place des Victoires ou place Vendôme.

7. Paul Gauguin, Paul Valéry, Paul Verlaine, André Gide.

RUE OU PLACE ? RUE DES BARRES





RUE DES BARRES

Sur la rive droite, deux voies, la rue des Barres et la rue du pont-Louis-Philippe¹ se rejoignent face au pont Louis-Philippe. Les piétons arrivant de la Seine par la première rue et les véhicules empruntant la seconde poursuivent ensuite leur chemin. La rue réservée aux piétons n'obéit à aucune règle, tandis que l'autre court, comme il se doit, entre deux rangées d'immeubles parallèles. De part et d'autre de la rue des Barres au tracé irrégulier, les deux lignes d'immeubles affichent également des profils très différents. Du côté est, les bâtiments se succèdent en enfilade régulière, alors que du côté opposé, leur tracé s'interrompt ici et là. Parfois, un jardin ou une église et ses constructions annexes rompent l'alignement de la rue que, par endroits, des décrochements et des excroissances déforment jusqu'à former une place. Ces irrégularités ont permis d'installer des terrasses et les restaurants du côté opposé profitent aussi de l'aubaine. Une végétation dense prolonge l'arrière des terrasses à présent aménagées. L'espace de la rue s'est aussi approprié le petit square voisin.

La rue s'écarte légèrement, ses deux côtés s'élargissant en ciseaux. La chaussée présente également des différences de niveaux. Pour aider le piéton à affronter son léger dénivelé, la rue est jalonnée de marches séparées par de longues sections plates propices au repos. Ainsi interrompue, la pente est plus facile à gravir. Grâce à la disposition ludique de leurs intersections, les escaliers flattent aussi le regard tout en facilitant la progression vers le haut. Avec sa forme irrégulière, la rue des Barres semble être le fruit du découpage en zigzag d'un enfant. Pour que la rue mérite le nom de place, ici aussi une extension a été nécessaire : l'extrémité inférieure de la rue débouche sur la pelouse qui sépare la rue de l'Hôtel-de-Ville du quai de l'Hôtel-de-Ville, place Marie-Claude-Vaillant-Couturier. Le parc des berges de Seine s'inscrit également dans cet ensemble. Derrière, le parapet marque la frontière. De la place, le chemin continue sur le pont Louis-Philippe.

La région était autrefois couverte de marais d'où émergeait une butte². C'est sur celle-ci qu'à l'époque des Normands, en 395, fut édifié un lieu de culte païen. Au VII^e siècle, il fut remplacé par une petite église chrétienne et son cimetière attenant. On entreprit de clôturer la butte, désignée sous le nom de monceau Saint-Gervais, à la fin du X^e siècle seulement. Cette première enceinte, qui suivait

1 . La rue se trouve dans l'axe du pont du même nom.

2 . Le monceau-Saint-Gervais.



Vue de la rue des Barres, vers le nord.



approximativement le tracé de la rue des Barres, était constituée initialement de barrières de bois qui furent remplacées peu à peu par des matériaux plus résistants au passage du temps et aux sièges. On lui attribua le nom de rue des Barres en 1152, en raison peut-être de la barrière de la première enceinte défensive. Elle devint ensuite la rue des Moulins-du-Temple, baptisée ainsi à cause du moulin à eau qui serait construit à proximité (en 1250). Au moment de la première fortification, la porte Baudoyer fut percée au croisement des actuelles rues François-Miron et du pont Louis-Philippe. La construction du mur de défense permit d'intégrer le territoire du monceau Saint-Gervais.

Plus tard, en 1190, un deuxième mur défensif, baptisé enceinte de Philippe Auguste, fut édifié, environ 500 mètres à l'est de la rue des Barres. La tour Barbeau fut dressée sur la rive de la Seine, à l'extrémité sud de la rue des Jardins-Saint-Paul. Avec la construction de l'enceinte défensive de Philippe Auguste, la ville de Paris absorbe le territoire de la butte.

La construction d'une première église de petite taille dans le quartier du monceau-Saint-Gervais, l'église **Saint-Gervais-Saint-Protais**, commença en 1213. Les travaux durèrent deux siècles et se terminèrent en 1420. Cependant, à l'achèvement du chantier, on s'aperçut que la dimension du nouveau lieu de culte ne répondait pas aux besoins d'une population toujours plus nombreuse et, en 1494, pendant le règne de Charles VIII, on entreprit l'édification de la troisième église qui existe encore aujourd'hui. Sa construction s'étant étalée sur 163 ans, la nef principale³ recèle encore des éléments de style gothique tardif, mais sa façade est déjà représentative de l'époque baroque française⁴. L'emplacement de l'église eut une influence déterminante sur l'histoire ultérieure du quartier. Ce n'est pas l'entrée principale de l'église, mais son abside semi-circulaire orientée vers l'est qui donne sur la rue des Barres. L'édification de l'église, antérieure au percement de la rue, contribua à donner à cette dernière son caractère fragmenté déjà évoqué plus haut. La confrontation inattendue avec ce petit fragment de gothique tardif continue de nous surprendre aujourd'hui.

Le quartier du monceau Saint-Gervais fut marqué par le rythme de croissance plutôt élevé de sa population, initialement composée de pêcheurs et de bateliers. À la fin du Moyen Âge, les palais

3. L'édification de la nef principale de l'église s'est achevée en 1530, le transept en 1578.

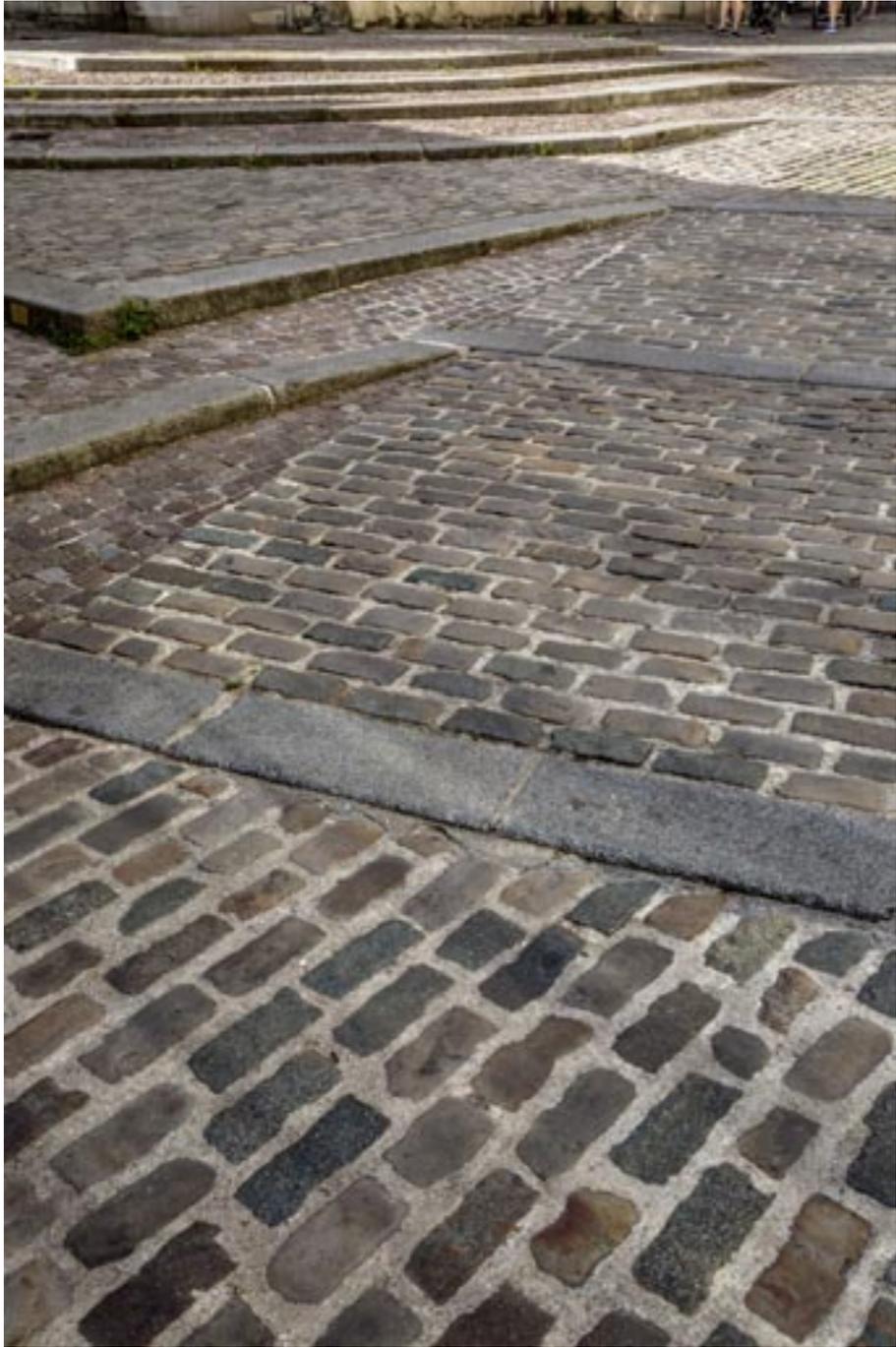
4. La construction de la façade principale, première manifestation du baroque français, a commencé en 1616.

remplacèrent les humbles maisons d'habitation. Le quartier était inséré dans le territoire du Marais qui gagnait rapidement en popularité et, dès le XVII^e siècle, les aristocrates se mirent à investir les palais. La présence de l'église dans cet espace fut décisive. En 1499, un bâtiment qui remplissait diverses fonctions religieuses existait déjà à l'emplacement du n° 13. Le 15, maison d'origine datée de 1626, était à l'époque habitée par un curé. Aujourd'hui, les bâtiments qui bordent le côté nord de l'Église contrastent, par leur densité et leur structure, avec les constructions habituelles de la ville. Le bâtiment le plus proche fait de son mieux pour s'intégrer, avec sa façade percée de deux énormes ouvertures gothiques qui semblent vouloir prolonger l'église. L'immeuble voisin dans le même bloc est en revanche d'inspiration Renaissance. Des colonnes classiques encadrent l'entrée sur une façade de taille modeste. En dépit des dimensions modestes du bâtiment, la double corniche au-dessus du porche est impressionnante. L'immeuble de deux étages qui lui succède au 13 surpasse en austérité ses voisins. Avec la moitié de ses fenêtres en forme de meurtrières et la sévérité de sa façade simplement ornée d'une corniche, il semble cabossé et gauche. Le 15, à côté, diffère déjà de ses voisins, il ressemble davantage à un immeuble d'habitation. Sa façade est en plâtre, mais les pierres apparentes aux deux étages inférieurs lui donnent un aspect plus robuste. Rien ne rappelle sa vocation précédente de presbytère.

Au 12, sur le côté est de la rue des Barres, se trouvait la maison de ville des religieuses d'une abbaye; elle est devenue aujourd'hui un centre d'hébergement, l'**Auberge de jeunesse MIJE Maubuisson**. Le niveau inférieur de ce bâtiment de trois étages est en pierre, tandis que sur sa façade arrière, qui donne sur la rue du Grenier-sur-l'Eau, la structure en bois de l'étage supérieur en encorbellement est encore visible. Son origine remonte à 1540. Les autres bâtiments de la rue (du 2 au 10) sont des immeubles de rapport édifiés aux XIX^e et XX^e siècles. L'un après l'autre, ils remplacèrent les palais antérieurs. Ces immeubles, alternativement de trois ou de cinq étages, sont sans fioritures; avec leur façade en plâtre, ils ne gardent aucune trace du style de leurs prédécesseurs. Davantage de sobriété aurait été difficile. Seul le n° 2, bâtiment historique, fait exception: sa façade sud est agrémentée d'un imposant balcon.

*

La rue des Barres, entièrement piétonnière, relie deux rues, la rue François-Miron et la rue l'Hôtel-de-Ville. Elle remplit sa mission tout en excluant les véhicules. Sa qualité de rue est officiellement reconnue. Sur quelle base pourrait-on lui attribuer une autre définition? Quels facteurs entrent en





La rue s'élargit en place.

jeu pour que l'idée de convertir une rue en place soit envisagée un instant ? Nous pourrions donc garder la dénomination de rue piétonne, étant donné qu'elle est exclusivement ouverte aux piétons. On pourrait également la qualifier de rue déformée. Ici et là, elle s'élargit et se transforme en place, du point de vue de l'espace et de la forme ; à certains endroits, c'est donc une place. Son volume est également plus grand que ne le laissent supposer ses dimensions. Même les bâtiments qui la bordent sont construits à une certaine distance du tracé de la rue.

Au-delà de sa configuration, de ses lignes et de son volume, l'activité qui s'y déploie est un argument encore plus convaincant. Cet autre trait caractéristique des places autorise clairement la

réinterprétation de la rue. L'activité observée rue des Barres est typique d'une place : on s'y rencontre, on s'y divertit, on s'y repose, on s'y promène. L'atmosphère qui y règne, plus sereine que sur bien d'autres places, vous invite à la détente. Elle reste en outre distincte d'une ambiance de rue typique. Ici, rien ne presse. Les promeneurs rêvassent, s'émerveillent devant l'église qui s'est « égarée » ici et sont enchantés de pouvoir s'asseoir à une table. La vie est agréable, ils s'y sentent bien. Cet endroit a de multiples usages.

Deux restaurants, *Chez Julien* et *L'Ébouillanté*, contribuent fortement à l'atmosphère animée de la rue des Barres. Leurs terrasses attirent les badauds. Elles ne cessent de s'agrandir et accueillent toujours plus de clients. Le *Café Louis-Philippe*, plus proche de la Seine, est également accueillant, avec sa terrasse donnant sur le parc. On pourrait qualifier la rue de passage découvert ou de jardin joyeux. Les touristes venus visiter le Marais descendent les escaliers avec allégresse. Les clients cherchant la protection des parasols et la course leste des serveurs d'un côté à l'autre de la rue créent l'événement. L'ambiance est animée. Quel plaisir de humer l'air frais qui remonte des jardins et de regarder les passants gravir la montée en pente douce ! La façade arrière de l'église Saint-Gervais attire également les visiteurs, elle offre un moyen d'accès alternatif, mais de là, un chemin mène également à l'entrée principale. Ces deux possibilités sont des cadeaux inattendus.

Une autre caractéristique marque de son empreinte la physionomie générale de la place : le revêtement de la chaussée. C'est une rue pavée, émaillée de marches négligemment disposées ici et là. Si les rampes et plus encore les escaliers sont d'allures très variées, les marches ont leur agencement spécifique. La distance entre chacune des marches, la faible déclivité de la rue, les formes particulières prises par la pente présidèrent à la disposition des pavés. C'est comme si, par jeu, on avait dessiné sur la chaussée des lignes droites brisées, des formes géométriques. À chaque pas, le motif change. Peut-être est-il guidé par l'îlot octogonal formé dans le renforcement près de l'église ? De là, multipliant les lignes de fractures, le fleuve de pierres coule le long de la pente. Certaines marches, s'éloignant des murs, entrent en collision, s'entrechoquent et poursuivent leur chemin dans une autre direction. Le terrain sous les pieds attire autant le regard que les renforcements et les excroissances des immeubles qui bordent la chaussée, ou que les taches de couleur joyeuses des restaurants. Peut-être qu'un maçon avec une âme d'artiste projeta un jour au sol le reflet de son imagination. C'est principalement l'image de ce motif qui nous vient à l'esprit lorsque nous pensons à la rue des Barres.

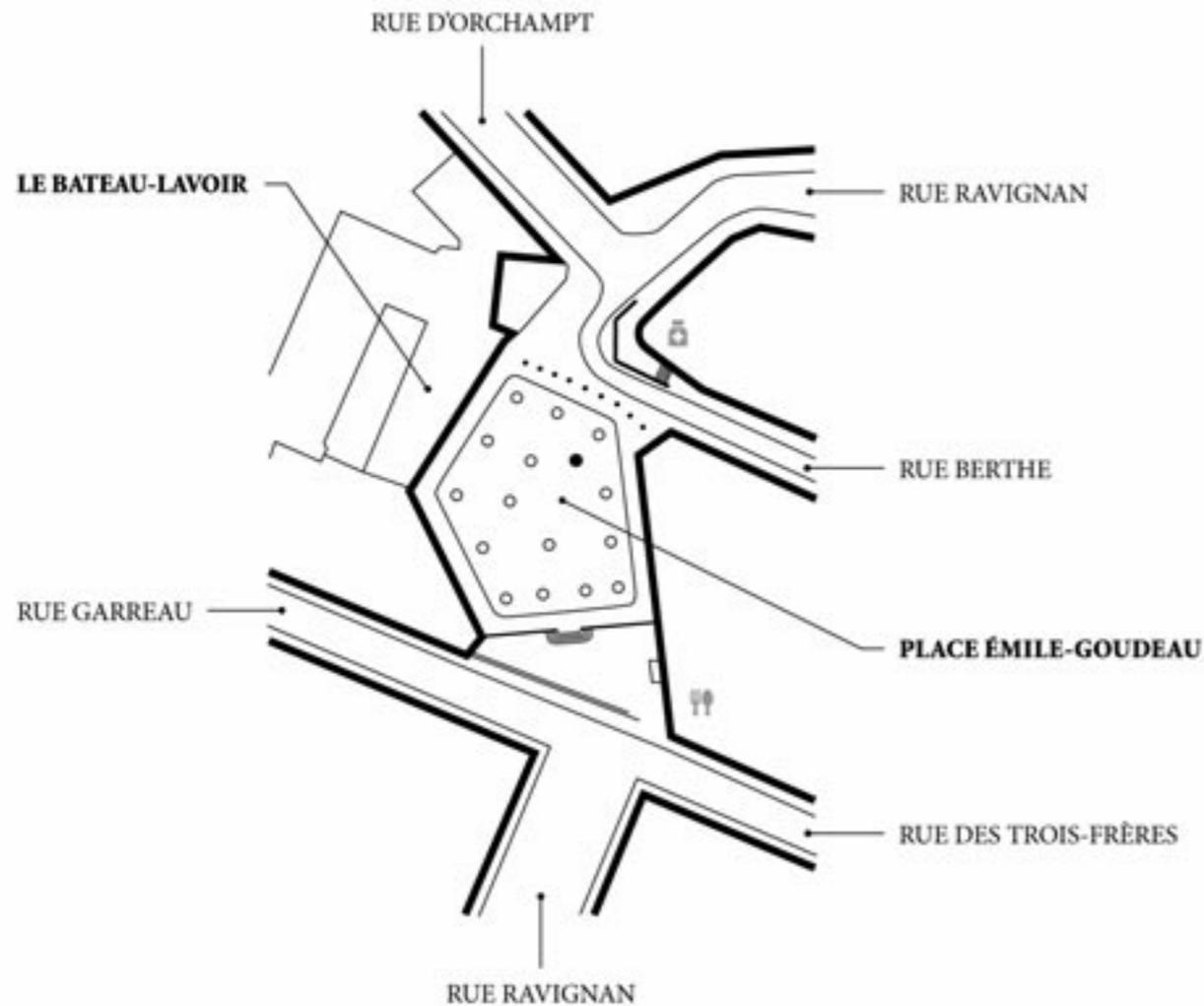
Des dispositions naturelles et matérielles facilitèrent la création de la rue des Barres. L'eau venant de la butte avait déjà creusé son inclinaison. Un marais jouxtait la colline, mais des mains humaines l'avaient déjà drainé. L'intervention de l'homme avait déjà modifié les lieux. La Seine coulait paisiblement dans son lit depuis des milliers d'années et les populations locales exploitaient les ressources du fleuve. Celui-ci propulsait le moulin, faisait voguer les navires, offrait du poisson et de l'eau aux populations établies sur ses rives. Outre ses caractéristiques géographiques, la rue actuelle s'est construite sur une histoire séculaire. Les premiers habitants installés ici ont consolidé leur territoire en érigeant une barrière et leur foi en bâtissant une église.

Le système de fortification a maintenant disparu, mais les rues qui ont été percées à cet endroit portent son empreinte. L'église et ses bâtiments annexes sont des objets architecturaux qui subsistent aujourd'hui, leur simple présence limitant l'expansion des autres éléments. Bien que les dimensions actuelles de l'église ne soient devenues que plus tard un élément essentiel de délimitation de l'espace, l'existence des constructions antérieures fut également un frein au libre développement de la rue. Des mains naturelles et artificielles unirent leurs forces pour façonner le lieu.

Aujourd'hui, il doit satisfaire de nouveaux besoins qui ont remplacé les anciens ou s'y sont ajoutés. Le quartier s'est plié aux exigences du divertissement et du tourisme. Les restaurants et cafés de la rue des Barres, autrefois confinés à l'intérieur, ont envahi les zones ombragées à l'extérieur. Certains promeneurs s'installent sur les terrasses, d'autres admirent l'entrée de l'église ou flânent simplement. Aujourd'hui, la vieille rue vit au rythme de la vie moderne. Elle ne répond toutefois pas totalement aux attentes. Aucun banc n'accueille les promeneurs fatigués souhaitant simplement se reposer sans manger, il n'y a ni terrain de pétanque ni installation pour jouer aux échecs. Aucun lieu de repos, aucun endroit qui inviteraient les amoureux du quartier à revenir chaque jour pour deviser et jaser. Le site ressemble à un espace privé, il n'assure pas toutes les fonctions d'un espace public. C'est une place tronquée. Il ne lui manquerait pas grand-chose pour devenir une place à part entière.

RUE OU PLACE ? PLACE ÉMILE-GOUDEAU





PLACE ÉMILE-GOUDEAU

La place Émile-Goudeau¹ est peut-être la place la plus irrégulière de Paris. L'alignement des constructions qui la bordent ne dessine aucune figure géométrique. Son contour est capricieux, les angles que forment les bâtiments en se rejoignant sont tous différents, les façades sont de largeur variée et les blocs d'immeubles ne se ressemblent pas. Ici, c'est la nature qui en façonna la forme et non la volonté des hommes, guidée par une conception rationnelle. La déclivité de la butte, le terrain, son petit bois et le sentier naturel qui le traversait déterminèrent le tracé de la future place. Hormis sa qualification de « place », elle ne possède aucun des traits associés d'ordinaire à ce type de lieu. Nous la voyons plus volontiers comme une voie élargie, un espace de liaison entre deux rues. À l'origine, il y a de cela quelques centaines d'années, c'était un verger.

Les places résultent le plus souvent de la rencontre des rues et sont donc desservies par le réseau de transport. En règle générale, elles sont ouvertes à la circulation. Mais pas ici. Nulle voie accessible aux voitures ne traverse la place Émile-Goudeau, seuls les piétons peuvent passer. Le grondement de la circulation, les coups de klaxon et les crissements de pneu cèdent la place au silence, un silence uniquement troublé par le bruit des conversations ou le bruissement de la végétation. Sur les bancs, les passants se reposent, s'étirent.

Au XVIII^e siècle, cet endroit était couvert de poiriers. En 1792, le verger qui appartenait à l'abbaye des Dames de Montmartre fut vendu comme bien national. On ouvrit à cet endroit, le *Poirier sans pareil* (au 13, place Émile-Goudeau), une guinguette ainsi baptisée en l'honneur d'un poirier de qualité exceptionnelle. Cet établissement était très fréquenté par des Parisiens qui venaient en groupe et s'installaient autour de ses grandes tables pour prendre du bon temps, manger un morceau, boire et danser. La guinguette devint un lieu de divertissement très populaire et, en 1811, hébergea un club de tir à l'arc déjà actif depuis des décennies. Mais en 1830, le sol s'effondra brutalement sous les pieds des clients et elle fut contrainte de fermer (une cavité ravivée par l'eau fut découverte au sous-sol). En 1860, une bâtisse en bois qui deviendra Le Bateau-Lavoir fut construite à l'emplacement de la guinguette.

1. La place tient son nom du poète Émile Goudeau (1840-1908).



Approche depuis la rue des Trois-Frères.

Avec le temps, le chemin qui traversait le verger fut remplacé par la rue Ravignan. En 1911, la rue se mua en place. Cependant, cette place n'a pas d'existence propre, elle est indissociable des deux rues adjacentes qui s'élargissent en contrebas et en amont. En haut de la place, l'extension a été créée à partir du point de jonction à l'extrémité sud des rues d'Orchamp, de la Mairie, Ravignan et Berthe. La place Émile-Goudeau en est la continuation. De là, vers le sud, à l'intersection de la rue Garreau et de la rue des Trois-Frères, une autre zone légèrement en pente rejoint la place

centrale qui a donné son nom à l'ensemble. Cette extension en aval est séparée de la partie supérieure par un mur de soutènement de deux mètres de haut et une volée de marches. Ensemble, ces trois éléments constituent la place dans sa totalité. Trois terrasses se succèdent donc sur sa surface en plan incliné.

La place fait penser à une coulée de lave qui aurait dévalé le long des flancs d'un volcan en suivant l'inclinaison de la butte. Sur les trois sections de la place, la pente est tantôt douce, tantôt plus



Place Émile-Goudeau.

Terrasse inférieure.



Le niveau médian porte le nom de place Émile-Goudeau.

escarpée. Elle semble entraîner le piéton vers la rue en contrebas. Tel un ivrogne qui titube, tangué, zigzague de gauche à droite sur le trottoir, happé par la pente. Cette impression est accentuée par le tracé anarchique de la place, qui tantôt s'élargit, tantôt s'affine. C'est cette configuration irrégulière qui donne à la place son caractère inoubliable.

Des escaliers permettent de combler l'écart de hauteur entre les différents niveaux des trois terrasses qui composent l'espace. La jonction avec la rue Berthe au nord est insolite. Pour compenser la différence de niveau, on a construit un escalier incurvé, adossé à un mur de soutènement qui épouse la courbe du bâtiment d'angle construit dans la pente. Si ces volées de marches, ces murs rustiques



Derrière la place, la terrasse supérieure.

en pierre et ces garde-corps métalliques s'imposèrent pour répondre à l'irrégularité du terrain, ils n'en demeurent pas moins agréables à l'œil. Un trottoir marque également la limite entre la partie supérieure de la place et son centre (la zone inclinée). Un mur de soutènement fut nécessaire pour séparer la bordure inférieure de l'espace arboré de la partie basse de la place et compenser l'importante différence de niveau. Deux marches suffirent ensuite à fermer cette troisième partie au niveau des rues en contrebas. Nous sommes donc dans un espace morcelé.

La végétation est cantonnée au centre de la place. Selon les règles du jardin à la française, les marronniers furent plantés dans un alignement parfait. Ombragé par l'épaisse frondaison des arbres,





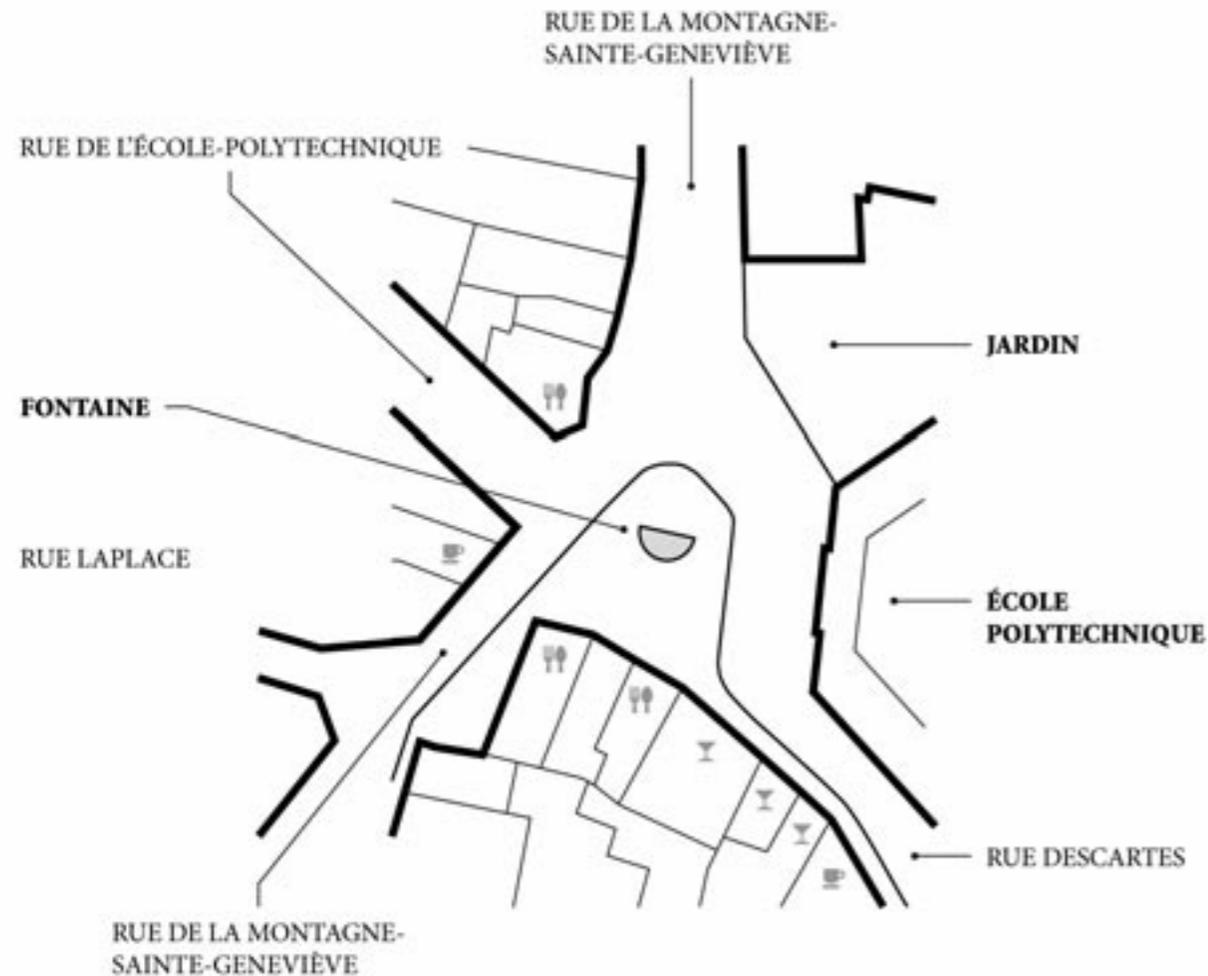
l'espace central se détache distinctement des taches de lumière formées par les deux autres parties de la place à chaque extrémité. Le petit parc abrite entre ses allées une fontaine publique, la traditionnelle **fontaine Wallace** parisienne, qui permet aux passants d'étancher leur soif, ainsi que quelques lampadaires en guise d'ornementation. Ici et là, des bancs fort engageants vous invitent au repos.

Ces quelques éléments essaimés parmi les arbres ont un effet revigorant sur ce parc miniature. Enfin, sur la partie inférieure de la place, au coin de la rue des Trois-Frères, le restaurant *Le Relais de la Butte*, avec sa terrasse donnant sur la place, est un endroit où il fait bon se reposer après avoir gravi la butte. Les groupes qui s'y attablent en bandes joyeuses rappellent les pique-niques d'antan. Même désertée par ses clients, elle continue d'offrir un spectacle grandiose avec ses parasols et ses chaises blanches que surplombe l'imposant décor de verdure.

De la terrasse du café, on jouit d'une vue splendide sur Paris, vers la rue Ravignan qui descend vers le sud. Notre regard est canalisé par les deux rangées de bâtiments alignés de part et d'autre de la rue qui guident notre œil tel un télescope. Au coucher du soleil, il rapproche visuellement l'image scintillante de la ville baignée d'une lumière bleu argenté. La scène est magnifique et semble prête à se figer. C'est un spectacle de toute beauté.

Les volumes et les façades des immeubles qui bordent la place sont très différents les uns des autres. Des constructions de plain-pied aux bâtiments de six étages, la hauteur des toits joue aux montagnes russes. L'inclinaison du terrain renforce le phénomène. D'un immeuble à l'autre, l'aménagement des façades varie. Elles sont parfois recouvertes d'un simple revêtement de plâtre sobrement décoré par quelques éléments d'architecture en plâtre (corniches, châssis des fenêtres). D'autres sont ornées de balustrades ou de garde-corps. Rien de spécial. Outre son centre arboré, ce sont les flâneurs qui font tout le charme de la place. Elle s'inscrit dans un itinéraire très fréquenté par les groupes de touristes qui progressent vers le sommet de la butte Montmartre. C'est néanmoins aussi un endroit où l'on fait halte. Certains descendent à l'hôtel situé sur la place, d'autres ont la terrasse en ligne de mire, des promeneurs fatigués se reposent sur les bancs, certains s'arrêtent pour profiter de la vue. Il y en a aussi qui se rendent avant tout sur la place pour Le Bateau-Lavoir.

Le Bateau-Lavoir (13, place Émile-Goudeau) est en lui-même un aimant qui attire de nombreux visiteurs dont le but est de s'imprégner de l'atmosphère des lieux et tenter de comprendre ce que pouvait être la vie des artistes de l'avant-garde à cette époque. La résidence d'artistes remplaça l'ancienne guinguette du *Poirier sans pareil*. Initialement, à partir de 1860, la bâtisse en bois construite sur un étage à l'avant et deux à l'arrière fut occupée par une manufacture de pianos. Dès 1880, des transformations eurent lieu, des artistes élirent domicile dans le bâtiment qui, à partir de la fin du XIX^e siècle, devint un lieu de résidence et de création pour les grands noms de l'avant-garde



PLACE JACQUELINE-DE-ROMILLY¹

La place a pris naissance au point de convergence de trois rues, la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, la rue Descartes et la rue de l'École-polytechnique. La jonction de ces rues offrait un espace suffisamment vaste pour accueillir une place. Une quatrième rue très proche, la rue Laplace², est également reliée visuellement à la place. À l'époque gallo-romaine, une voie romaine passait déjà à l'emplacement des deux premières rues et de la place, connectant Lutèce à Rome en passant par Lyon. Depuis la fin du XII^e siècle, le quartier était la propriété de l'abbaye Sainte-Geneviève. Le cimetière Saint-Étienne-du-Mont³ fut également implanté à cet endroit, à proximité des bâtiments monastiques. Les rues citées ci-dessus apparaissaient déjà dans divers documents datant du XIII^e siècle. Près de la place, à l'extrémité sud de la rue Descartes, se dressait l'enceinte dite de Philippe Auguste, édifiée entre 1200 et 1215. Sa construction accéléra le peuplement du quartier. Le tracé des rues à l'intersection remonte au Moyen Âge, mais la plupart des bâtiments sont également vieux de plusieurs centaines d'années. Le quartier a su préserver son caractère médiéval.

*

Au nord, la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève grimpe sur le flanc de la butte, jusqu'à la place. Des deux côtés, l'architecture des immeubles rappelle l'atmosphère du XIX^e siècle. Lorsque nous émergeons de la rue étroite, nous admirons le point de vue qui s'ouvre sur la place. Nous sommes surpris de constater qu'à cet endroit la rue se divise en deux. Des immeubles à plusieurs étages s'opposent à la poursuite de notre chemin. Ils ne se contentent pas de bloquer la rue: avec leurs façades joufflues en demi-cercle, ils envahissent la place. La voie qui jusque-là progressait en ligne droite est contrainte de s'écarter en « Y ». Les fenêtres des immeubles situés entre les deux bras du « Y » offrent une vue imprenable sur le quartier. Cependant, à cause de la convexité de la façade, notre attention se disperse, elle ne parvient pas à rester concentrée sur le centre de la ville. C'est une vue « grand-angle ». Le groupe d'immeubles ressemble à un amphithéâtre inversé. Grâce à l'altitude de la rue, le panorama est impressionnant, même depuis les restaurants au rez-de-chaussée. Les courageux piétons qui gravissent la pente sont accueillis à l'arrivée

1. Jacqueline de Romilly (1913-2010), écrivaine. Nom donné à la place en 2016.

2. Pierre-Simon Laplace (1749-1827) est un homme de science français.

3. Le cimetière occupait en partie l'emplacement de l'actuel n° 65 de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève.



Vue de la place depuis la rue Descartes.

par les terrasses des huit restaurants, prêtes à leur offrir un repos bien mérité: *Les Pupos*⁴, *Le Village*, *Kaza Maza*, *La Méthode*, ainsi que les établissements tout proches, *L'Annexe*, *Le Petit Café*, *Hurling Pub*, *La Table de Geneviève*. La place est un lieu vibrant d'une vie éphémère sur les flancs de la butte. Les terrasses des cafés, en particulier par beau temps, sont noires de monde. La place s'anime.

La rue en « Y » place le passant qui poursuit son chemin devant un dilemme. À droite ou à gauche? Va-t-il choisir la rue Descartes ou la rue Saint-Geneviève pour se hisser au sommet? Les deux voies gravissent le flanc de la butte en serpentant.

4. D'après le nom donné jadis aux étudiants de l'École polytechnique.

Le contour de la place est plutôt flou, son tracé est irrégulier, fragmenté, sa forme polygonale. Son périmètre ne dessine aucune forme géométrique définie. Partout où nous regardons, rien ne se répète, ni la taille des blocs d'immeubles ni leur forme. Chacune des rues rejoint la place de manière singulière. Vues de la place, toutes les voies prennent une direction différente et se distinguent aussi par leur largeur et l'inclinaison de leur pente. Observées depuis la place, les masses d'immeubles enchâssés entre deux rues forment avec celles-ci des angles aux formes variées. Chaque coin de rue se démarque des autres: angles droits, angles aigus, angles obtus, absence d'angle. Conséquence d'une jonction anarchique, les lignes de ces blocs juxtaposés prennent des formes bizarres.





Les bâtiments convexes derrière les rues en « Y ».

À mesure que nous approchons de son centre, nous percevons de mieux en mieux l'irrégularité de la place. Contrastant avec son côté ouest, la partie orientale est presque vide. Nous reconnaissons et identifions immédiatement les trois principaux éléments qui dessinent le contour de la place. En face de nous se dresse le bloc d'immeubles au profil convexe déjà décrit. Vers l'ouest et vers le nord, abandonnant toute idée de convexité, des immeubles résidentiels de quatre ou cinq étages disposés en dents de scie délimitent l'espace. En dépit des disparités, cet alignement d'immeubles où les nouvelles constructions se mêlent aux plus anciennes (XIX^e siècle) laisse une impression d'uniformité. Tous les murs sont couverts d'un enduit de plâtre ; sobrement décorés, ils sont percés de portes-fenêtres s'ouvrant souvent sur de faux balcons, hérissés de garde-corps métalliques.



En face, du côté est, se dresse un bâtiment solitaire. Sa silhouette est l'attraction principale de la place. Il est entouré d'un jardin. Avec sa façade à triple portail, l'édifice isolé d'un étage veille sur la place, telle une forteresse⁵. C'était le portail de l'école. Au-dessus du portail central, une pierre gravée porte l'inscription : « ÉCOLE POLYTECHNIQUE⁶ ». Au Moyen Âge déjà, cet emplacement était occupé par trois écoles, dont le collège de Navarre⁷ fondé en 1304 et jadis célèbre. Une autre école réputée, le collège de Boncourt, se trouvait au 21, rue Descartes. Plus tard, le premier vrai théâtre

5. Au n° 5 de la rue Descartes.

6. L'École polytechnique fut créée en 1794, mais ne s'installa qu'en 1805 sur son site de la rue Descartes.

7. Seuls les plus privilégiés pouvaient se permettre d'envoyer leurs enfants étudier dans cette école.

parisien y donna ses représentations. En 1976, l'établissement déménagea à Palaiseau, une ville située dans le sud de Paris. La plupart des bâtiments furent démolis pour céder la place à de nouvelles constructions ; on se contenta de conserver quelques vestiges pour la postérité.

Le portail est flanqué de chaque côté de constructions à étage unique accolées en angle obtus. Avec ses murs épais, ses petites fenêtres semblables à des meurtrières, cet édifice évoque plus une prison qu'un complexe universitaire. Ce lourd bâtiment se dresse, telle une porte protégeant l'entrée de la ville. Le portail est surmonté d'un parapet orné de portraits de savants sculptés en bas-relief dans des médaillons. À côté et derrière lui, une cour et un jardin ont remplacé les bâtiments démolis. Une grille en fer prolonge la façade qui donne sur la place. En milieu urbain, il est rare d'observer une telle combinaison d'espace vide et de gros volumes bâtis. L'association des deux forme un contraste absolu avec les immeubles d'habitation édifiés du côté opposé de la place. Bancal, en équilibre instable, la place vacille.

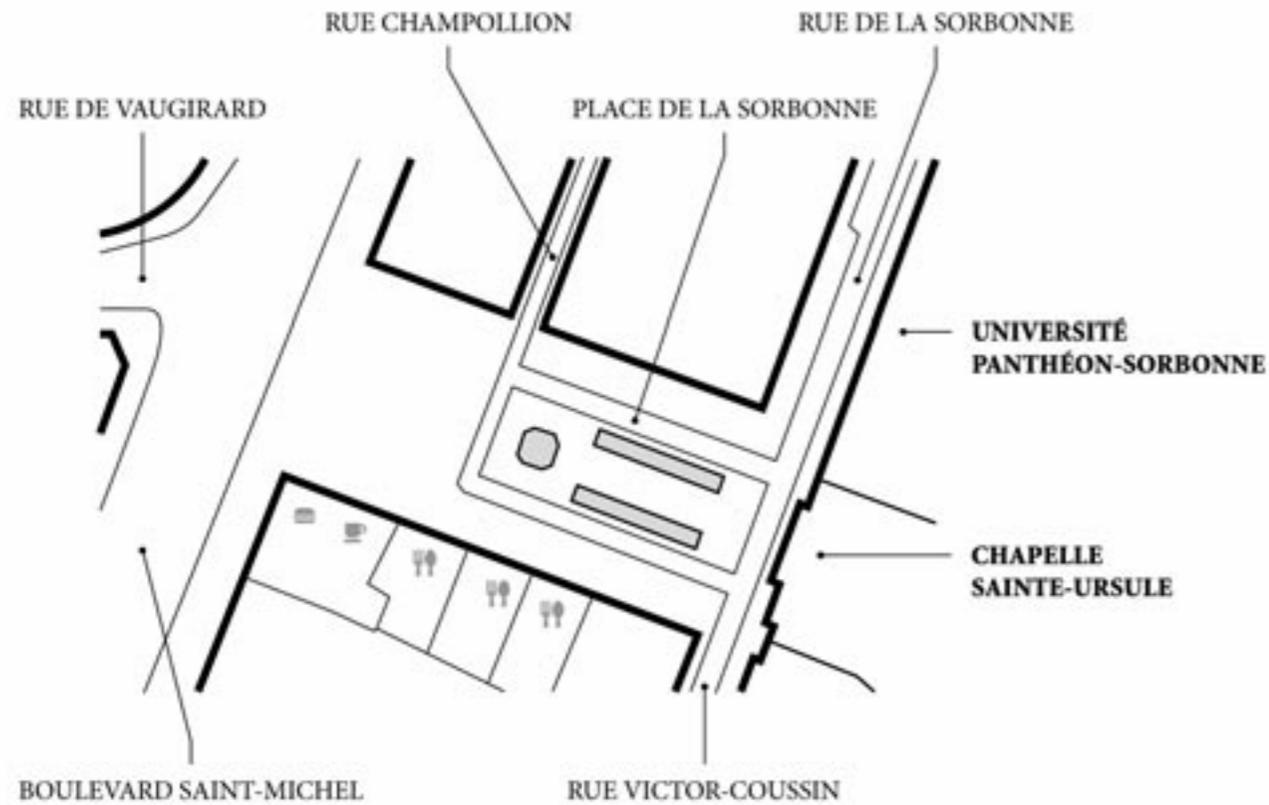
Au centre de la place, même en unissant leurs forces, le muret semi-circulaire en pierre et les mascarons à têtes de lion de la fontaine Sainte-Geneviève ne s'imposent pas suffisamment pour structurer l'espace autour d'eux. Cette fontaine existe pourtant et forme l'unique élément présent au centre de la place. Grâce à ses grilles peintes en bleu surplombant le muret, elle le met d'une certaine manière en valeur.

*

Au premier regard, la place frappe par la fantaisie et l'incohérence de son tracé. Elle tient son caractère d'éléments d'architecture bâtis au hasard. Néanmoins, certaines contraintes objectives s'imposèrent et s'imposent toujours : la configuration du terrain (la pente de la butte), les besoins de l'homme (quartier fréquenté par les étudiants et les touristes), la préservation du passé (voie romaine, école). La conjonction de ces facteurs contradictoires explique la forme biscornue et confuse de la place. C'est précisément en raison de son étrangeté que cette petite place est devenue un lieu très fréquenté du quartier.

RUE OU PLACE ? PLACE DE LA SORBONNE





LA PLACE DE LA SORBONNE

Il y a souvent beaucoup de monde sur la place de la Sorbonne. Elle est en partie fréquentée par les étudiants des établissements d'enseignement voisins, mais attire aussi les touristes amoureux de la ville. Les premiers s'assoient généralement sur les murets de pierre entourant le bassin de la fontaine, tandis que les seconds s'installent plus volontiers aux terrasses des cafés. Différentes places et rues s'offrent à la curiosité des promeneurs empruntant le boulevard Saint-Michel. Ils peuvent explorer le jardin du Luxembourg, ses divers parterres fleuris, ses pelouses et ses sentiers, et enfin, son palais. Ils gagneront ensuite la large rue Soufflot, fermée à l'autre extrémité par le **Panthéon**. La rue adjacente, la rue des Écoles, mène à l'entrée principale de l'université la plus célèbre de Paris, la **Sorbonne**. La rue suivante fait partie des grands axes de circulation parisiens, avec l'imposant boulevard Saint-Germain qui charrie un flot incessant de voitures. Chaque carrefour est animé d'une agitation perpétuelle.

La place de la Sorbonne sort du lot. Vue du boulevard Saint-Michel, elle se présente comme une échappée beaucoup moins longue que les transversales voisines évoquées précédemment. La façade de l'église ferme la perspective de la place du côté opposé au boulevard. Ici, la tranquillité règne. Après le vacarme et la circulation du boulevard Saint-Michel, le silence est à l'honneur. Les jets d'eau des fontaines, les quelques notes de musique¹ s'échappant de temps à autre, les murmures des conversations, tout contribue à l'atmosphère paisible de la place, même le chauffeur de taxi occasionnel, qui la traverse lentement pour rejoindre l'entrée de l'hôtel à côté de l'église. Le déplacement paresseux de la voiture ne dérange personne. Les passants sur le boulevard s'arrêtent un instant, certains font le détour, d'autres poursuivent leur chemin.

Nous sommes attirés par le silence mais, si nous restons, c'est pour le spectacle qu'elle nous offre. Au fond de la place se dresse la façade de l'**église de la Sorbonne**, la splendide **chapelle Sainte-Ursule**. Outre la chapelle, sa configuration en forme de rectangle allongé² contribue également au charme de la place. Plusieurs autres parallèles renforcent encore l'axe longitudinal : l'enfilade des immeubles des deux côtés de la place, devant eux, les allées, et le long de chacune d'elles les bassins

1. La musique jouée par l'orchestre recruté parmi les étudiants de la Sorbonne.

2. 72 × 35 mètres.

des fontaines disposés en ligne. Tous ces éléments s'unissent pour convier les visiteurs au spectacle, tels des courtisans alignés le long des murs pour accueillir le roi, comme si la place était une cour d'honneur – ce qu'elle n'est pas puisque l'entrée principale de la chapelle s'ouvre sur la cour intérieure de l'université. Mais c'est qu'elle remplit une fonction plus noble, et elle le fait assez bien : c'est une antichambre. Et elle le fait assez bien. C'est une antichambre. Ou une demi-place, car elle se contente d'introduire et elle est incomplète, il lui manque son quatrième côté. Est-ce plutôt une rue ? Ou peut-être une impasse ? Certes pas, puisqu'elle n'est pas close, il y a une issue. Elle n'est donc ni l'un ni l'autre. Ou peut-être un peu des deux ?

Depuis l'espace laissé ouvert au centre de la place, nous goûtons une belle perspective sur la façade décorée de l'église. Les yeux glissent sans encombre le long des pavés. Sur cette ligne d'horizon, aucun élément particulièrement notable ne vient perturber la vue. Néanmoins, le risque de trébucher demeure, car le bord du bassin, obstacle potentiel sur notre parcours, se place en dessous de notre champ de vision. Regarder est donc facile, se promener l'est moins. L'inclinaison de la place favorise également le regard et, levant les yeux vers la façade de la chapelle, nous la trouvons encore plus impressionnante. Seuls les jets d'eau s'échappant des fontaines sur le côté troublent notre vue. Ils ajoutent toutefois du mystère au décor caché derrière le rideau de gouttes d'eau. L'unique œuvre d'art remarquable sur la place est la statue d'Auguste Comte³, mais sa silhouette est tapie à l'extrémité de la place ouverte vers le boulevard. De là, le vénérable savant vous invite à pénétrer sur la place.

*

La chapelle Sainte-Ursule⁴ est la principale attraction de la place. Différentes chaires d'enseignement constituées en « collèges » furent fondées dès le début du XII^e siècle sur le site actuel de la Sorbonne. Leur fusion donna naissance à la petite Sorbonne (désignée plus tard sous le nom de collège de Calvi), puis à l'université de la Sorbonne. À la même époque, des maisons étudiantes sont édifiées dans le Quartier latin. En 1271, Robert de Sorbon⁵ unifia les collèges existants, dont le collège de Sorbonne. Les fondations de la chapelle gothique d'origine ont été posées en 1326 sur le site de la

3. Auguste Comte (1789-1867) philosophe français et père de la sociologie.

4. On l'appelle tantôt église, tantôt chapelle. Il s'agit bien d'une chapelle, mais ses dimensions sont celles d'une église.

5. Robert de Sorbon (1201-1274) théologien, aumônier et confesseur du roi Louis IX.

place actuelle. Richelieu (1585-1647), cardinal du roi Louis XIII⁶, démolit cette première chapelle, ainsi que les anciens bâtiments de la Sorbonne en 1629.

Le nouveau bâtiment de la Sorbonne⁷ fut édifié entre 1635 et 1642 à la demande de Richelieu. La construction de la nouvelle église mise à la disposition de l'université ne s'acheva qu'une année plus tard (1653). Richelieu décida de loger son propre tombeau dans la chapelle Sainte-Ursule. Jacques Lemercier⁸ conçut l'édifice dans le style architectural qui avait cours à l'époque de Louis XIII⁹. À l'emplacement du collège de Calvi démoli, il fit élever une église à nef de type basilical, surmontée en son centre d'un dôme, à la croisée du transept. Le portail ouvrant sur la place se situe dans l'axe de la nef principale et guide les visiteurs de l'entrée vers la croisée du transept sous le dôme. La façade de la chapelle donnant sur la place et celle de l'université sont intimement liées, toutes deux sont alignées sur un même plan. Une différence saute toutefois aux yeux. Comparée à la façade joyeuse de la chapelle, celle de l'université est plus lourde, plus fruste.

Selon la distance à laquelle nous la regardons, l'image de la façade observée depuis la place est à plusieurs niveaux dont chacun provoque une impression différente sur le passant à mesure qu'il se rapproche. De loin, il aperçoit le dôme qui émerge derrière le tympan, tel un casque de sentinelle orné dont on aurait coiffé la chapelle. De plus près en revanche, le dôme dissimulé à sa vue lui permet d'apprécier toute la beauté de la façade finement sculptée de la chapelle.

Le niveau inférieur de la façade tournée vers la place est dominé par un portique comportant six colonnes d'ordre corinthien. Elles précèdent la grande porte d'entrée et supportent l'entablement, ainsi que le parapet reposant dessus. À l'étage, six pilastres de style composite soutiennent le point culminant de la façade, le tympan. Trois niches murales ont été creusées entre les pilastres. Les deux plus petites, sur les côtés, abritent chacune une statue de saint, tandis que la niche centrale accueille deux figures féminines tenant la célèbre grande horloge. Bien que l'entablement massif qui surplombe le niveau inférieur s'appuie sur le linteau des fenêtres, l'ensemble ne dégage pas une

6. Louis XIII (1601-1643).

7. La nouvelle université de la Sorbonne réunissait le collège de Calvi et le collège des Dix-Huit.

8. J. Lemercier, architecte (1585-1654).

9. Architecture de style baroque précoce français, de caractère jésuite, qualifiée également de style classique français ou encore de style Louis XIII.



impression de lourdeur excessive, car le niveau supérieur élève et étire vers le haut l'ensemble de l'édifice. Le tympan parachève dignement l'ouvrage. Cette église est un chef-d'œuvre du baroque précoce à Paris. Pour de nombreux spécialistes, l'église San Carlo ai Catinari de Rome pourrait avoir servi de modèle. Pourtant, comparée à elle et à beaucoup d'autres réalisations contemporaines, elle est dotée d'une façade qui paraît plus légère et plus gaie. Le travail des détails (chapiteaux des colonnes, volutes, niches, tympan) est une prouesse de maçonnerie. La finesse de leur facture évoque les ouvrages les plus délicats des bijoutiers.

La chapelle est restée en place depuis sa construction, contrairement au bâtiment universitaire de Richelieu, qui fut lui démolit. Il fut remplacé par un nouvel édifice qui existe encore aujourd'hui,

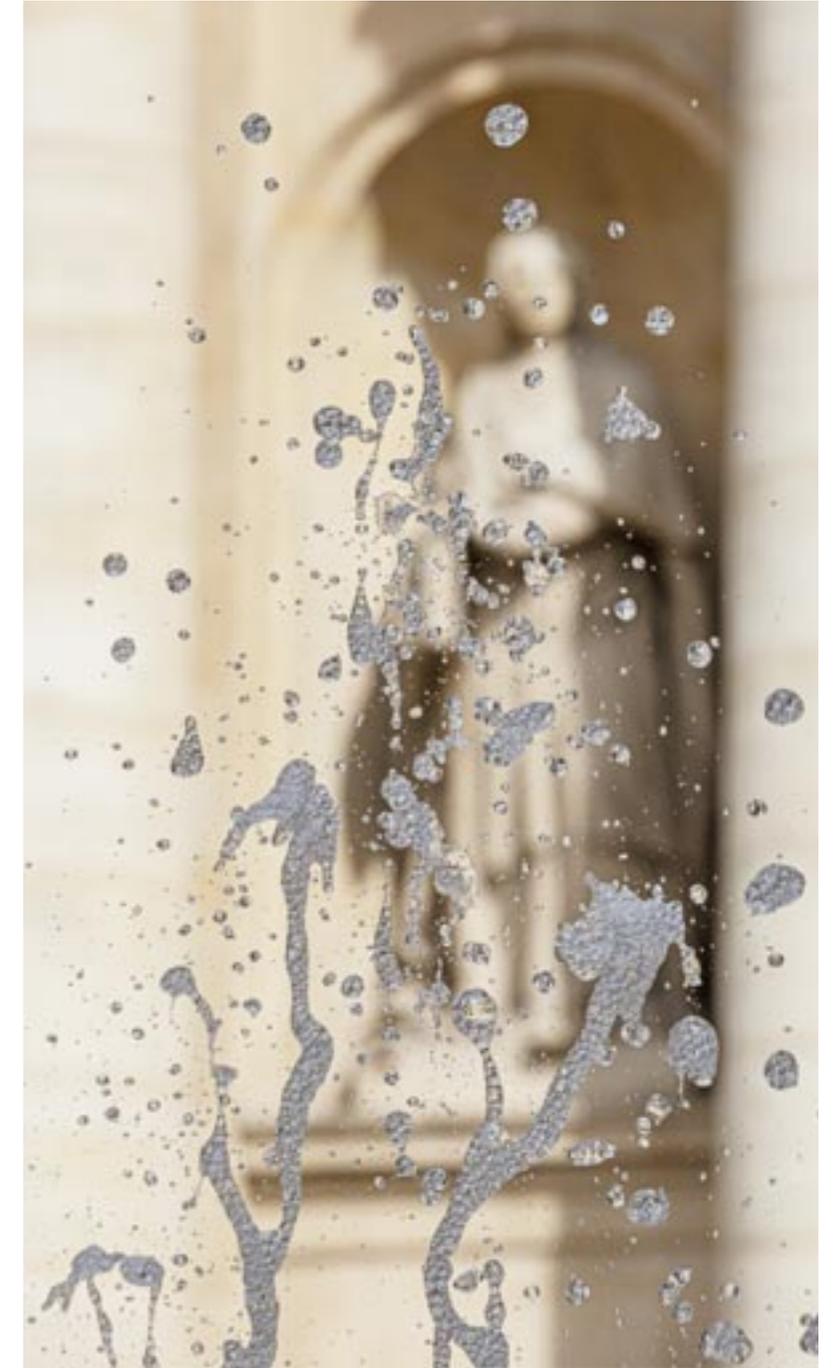




Vue vers le boulevard Saint-Michel.

de style néoclassique et conçu selon les plans de l'architecte Henri-Paul Nénot entre 1883 et 1891. Depuis la place, on ne peut voir qu'un fragment de l'université, de part et d'autre de la chapelle. Malgré ses volumes plus massifs, le bâtiment universitaire se fond avec la chapelle du XVII^e siècle. Bien que Richelieu eût souhaité y intégrer sa propre sépulture, en raison de son impopularité, ses restes furent déplacés et remis en place plusieurs fois, au gré des changements de régime successifs. Aujourd'hui, son crâne est conservé dans le bâtiment. Après la sécularisation des biens du clergé, la chapelle sortit des mains de l'Église et, depuis 1906, elle se trouve dans le domaine public.

La place de la Sorbonne fut créée en 1639 à l'emplacement de la rue au Corbeau (qui se jetait alors dans la rue Saint-Jacques) à l'occasion de la transformation des bâtiments universitaires. La place





est juxtée à l'est par la rue de la Sorbonne et la rue Victor-Cousin, et à l'ouest par le boulevard Saint-Michel. Elle est bordée d'immeubles d'habitation au nord et au sud, certains datant des années 1800¹⁰. L'endroit a été reconstruit en 1980. Les vieux arbres ont été remplacés par des tilleuls argentés. À leurs côtés, en haut de la place, les gerbes d'eau jaillissant des fontaines accompagnent

10. Les immeubles des n° 3, 3 bis et 5 ont été construits en 1838. Le bâtiment numéroté de 2 à 6 était à l'origine un collège, tout comme le n° 7.

les allées de leurs gouttes amicales. Vers le milieu de la place, un bassin de forme octogonale est installé dans l'axe de l'étroite rue Champollion qui débouche sur la place au nord. Le grand ordonnateur de la place est donc, bon an mal an, le jet qui s'élève du centre de la place. La trame de pierre qui épouse le terrain divise la surface pavée en quadrilatères. Une autre surprise invisible nous attend dans le sous-sol : en 2000, des fouilles ont mis au jour les ruines de deux habitations datées du 1^{er} siècle.

La place a connu une période agitée pendant les manifestations étudiantes Mai 68. Le 10 mai, au cours de la nuit des barricades, des affrontements opposèrent les étudiants aux forces de police. À la suite de ces événements, le système de l'enseignement supérieur fut remodelé. Conformément à la réforme de l'Université, la Sorbonne fut divisée en 13 départements. L'ancien bâtiment de la Sorbonne abrite encore aujourd'hui l'administration centrale. Il accueille aussi l'université Panthéon-Sorbonne, également appelée université Paris 1. Depuis ces événements, l'université reste le lieu privilégié d'où partent les révoltes étudiantes et le point de départ des nouvelles manifestations.

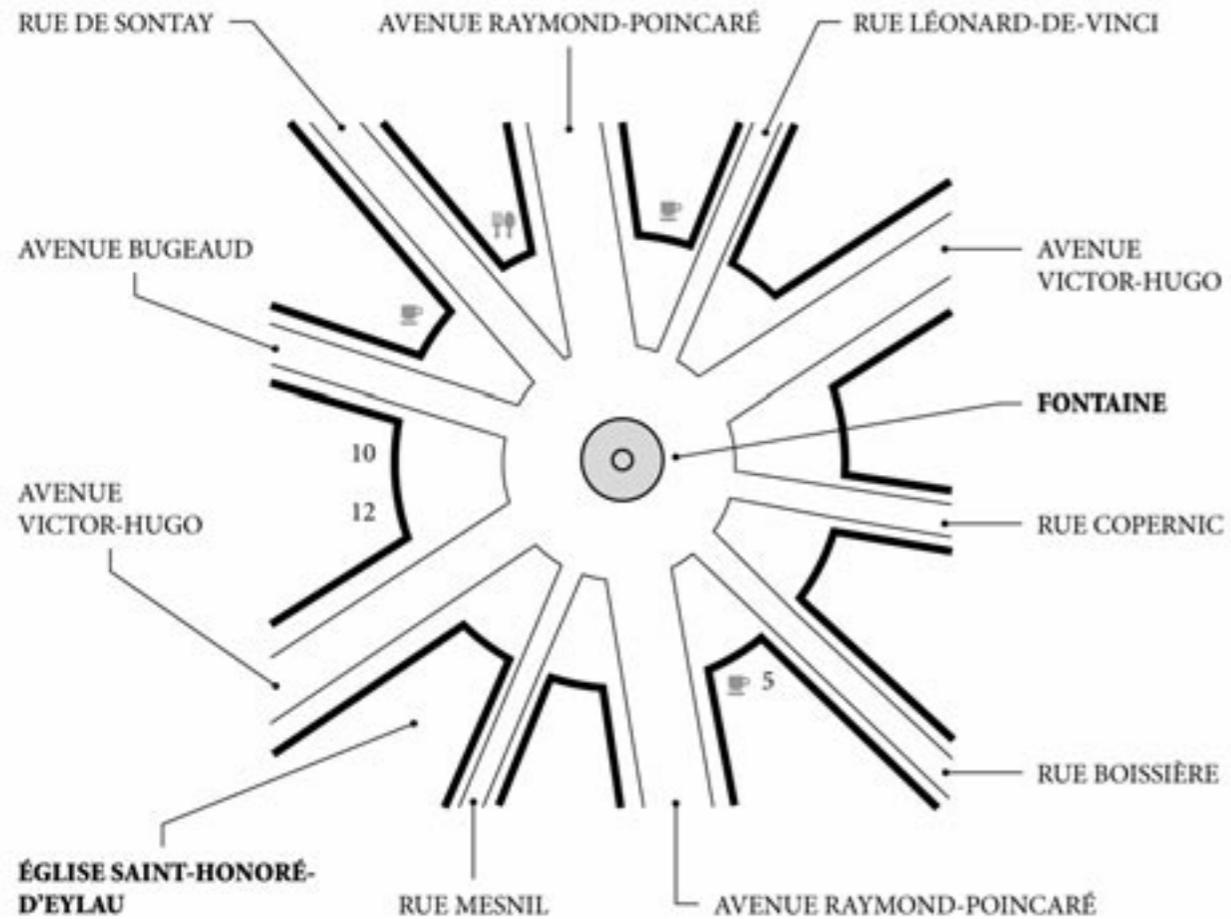
La place est toujours un endroit très fréquenté des Parisiens. Beaucoup de passants s'arrêtent, attirés par les concerts de musique baroque. Son écho résonne et les notes se propagent jusqu'à la chapelle. D'autres visiteurs, assis sur les murets du bassin, lisent ou simplement écoutent le bruissement de l'eau. Pourtant les murets ne sont pas confortables. Ils n'étaient pas destinés à cet usage. Certains flânent, tandis que d'autres pénètrent dans un des cafés de la place. Une ligne ininterrompue de restaurants¹¹ s'est installée sur le côté sud de la place. Cinq établissements se succèdent dans ce petit espace, ce qui permet de faire son choix. Le goût et le portefeuille de chacun en décident. Les clients des cafés et les promeneurs peuvent s'observer. Comme sur la scène d'un théâtre. Ils échangent leur rôle, endossant tantôt celui de l'amuseur, tantôt celui de l'amusé. Les terrasses sont hors de portée des rayons du soleil, mais elles sont malgré tout équipées de parasols. Certaines s'étendent jusqu'au milieu de la place. Sur le côté opposé pourtant ensoleillé, on ne trouve qu'un magasin de vêtements, une librairie et plus loin, une boutique de photocopie. La place est contrastée.

11. *Pret A Manger, Café Pizzeria Les Patios, Brasserie les Patios, Sorbonn'Dog, L'Écritoire.*

Les passants peuvent poursuivre leur chemin en engrangeant au passage les souvenirs joyeux qu'offrent à la fois les splendeurs architecturales et l'atmosphère intime du lieu. Les guides de voyage promettent une chapelle, mais les touristes obtiennent une église en échange. La place paisible et relaxante permet d'échapper un instant au vacarme de la ville, sans pour autant se priver de ses attractions.

PLACES EN CERCLE ET EN ÉTOILE PLACE VICTOR-HUGO





PLACE VICTOR-HUGO

Parmi toutes les places circulaires parisiennes, la place Victor-Hugo décline le concept de rond-point de multiples manières. Le cercle est avant tout inscrit dans l'alignement des bâtiments d'habitation en bordure de place. Le seul élément de rupture est l'église Saint-Honoré-d'Eylau¹ qui se distingue par sa forme et sa fonction. Toutefois, cette exception mineure contribue seulement à recentrer notre attention sur la régularité, évidente à tous égards, de la place. L'anneau d'imposants platanes plantés devant les immeubles souligne un peu plus son plan circulaire. Les troncs des arbres sont pour cela plus efficaces que leurs frondaisons et la manière dont le centre de la place a été mis en valeur intensifie encore davantage l'effet : le bassin de la fontaine et le muret qui l'entoure sont également circulaires. La chaussée qui sépare la fontaine du trottoir est exceptionnellement large. Un flot ininterrompu de voitures déferle sur le rond-point. Leur course accentue le caractère concentrique de la place. La forme étoilée des dix rues débouchant sur la place prolonge également l'impression de cercle. Les axes de ces rues convergent tous vers un point unique situé au centre du cercle. Dans cet environnement gris et monotone, l'étoile et le cercle mettent la place en valeur. Sur la place Victor-Hugo, tous les ingrédients sont réunis pour susciter l'admiration.

*

En dépit de tous ces atouts, la place Victor-Hugo ne compte pas parmi les places les plus réputées de Paris. Pourquoi n'est-elle pas davantage appréciée ? Après tout, du point de vue de l'urbanisme et de l'architecture, elle ne mérite que des louanges. Ses proportions (le rapport entre son diamètre et la hauteur des immeubles²) sont équilibrées. Son cadre aéré, ses qualités écologiques et sa disposition concentrique attire tout de même des visiteurs. Faire le tour de la place est une expérience immersive que seules les files de véhicules en rangs serrés perturbent.

L'anneau le plus externe de la place est formé par la ceinture d'immeubles à sa périphérie. À l'exception de l'église, ce sont des bâtiments d'habitation. Ils frappent par leur homogénéité et la relative uniformité de leurs dimensions (taille et volume). Les hauteurs sont presque

1. Construite en 1855.

2. La place mesure 100 mètres sur son diamètre, tandis que la hauteur moyenne des immeubles représente un quart de cette longueur.



systematiquement identiques et les façades aussi, avec moins de constance. Elles sont de largeurs variables. Chacune des rues donnant sur la place est séparée de sa voisine par un seul et unique immeuble, à une exception près³, mais le nombre de travées varie entre deux et cinq, même si le plus souvent on en dénombre trois. L'unité architecturale de la place est remarquable.

L'intégrité de la place vient de la répétition à l'identique des éléments architecturaux. La disposition des immeubles respecte la régularité stylistique de l'architecture haussmannienne (rez-de-chaussée, cinq à six étages coiffés de combles mansardés). Seuls deux toits détonnent dans l'ordonnancement à chaque fois similaire des façades : ceux des n° 5 et 7 dont les lucarnes sont abondamment ornementées. L'un d'eux est même surmonté d'une tourelle. On observe également des variations aux différents étages des façades dont les linteaux des baies, l'habillage des murs entre les ouvertures (tantôt décorés, tantôt lisses) et les balustres devant les fenêtres ne sont pas homogènes. Qui plus est, la diversité se manifeste également au rez-de-chaussée. Les magasins, et surtout les terrasses des cafés-restaurants⁴, rompent la monotonie. Ils agrémentent la scène de leurs auvents et de leur mobilier (rouge, mauve), en particulier par beau temps. Pourtant, ce sont surtout les clients assis aux terrasses et les allées et venues des passants qui créent l'animation. Tandis que la vie bourdonne sur les trottoirs, les terrasses tapageuses des cafés jouent les seconds rôles sous leur dense plafond de verdure.

Les arbres plantés devant les immeubles dominent la scène. Ils dessinent le deuxième anneau. En épousant la courbe des façades, leurs troncs droits comme des colonnes renforcent encore la circularité de l'espace. Au-dessus, les frondaisons enchevêtrées et désordonnées des arbres ne suscitent pas la même impression. Derrière l'écran formé par le rideau de feuillage, les immeubles ne s'offrent que partiellement au regard. L'instabilité des taches évanescences se substitue à la ligne clairement délimitée tracée par les murs de façade. La notion de mur perd ici son sens. Cependant, l'association des arbres et des façades que nous entrevoyons derrière leurs branchages crée un arrière-plan cohérent.

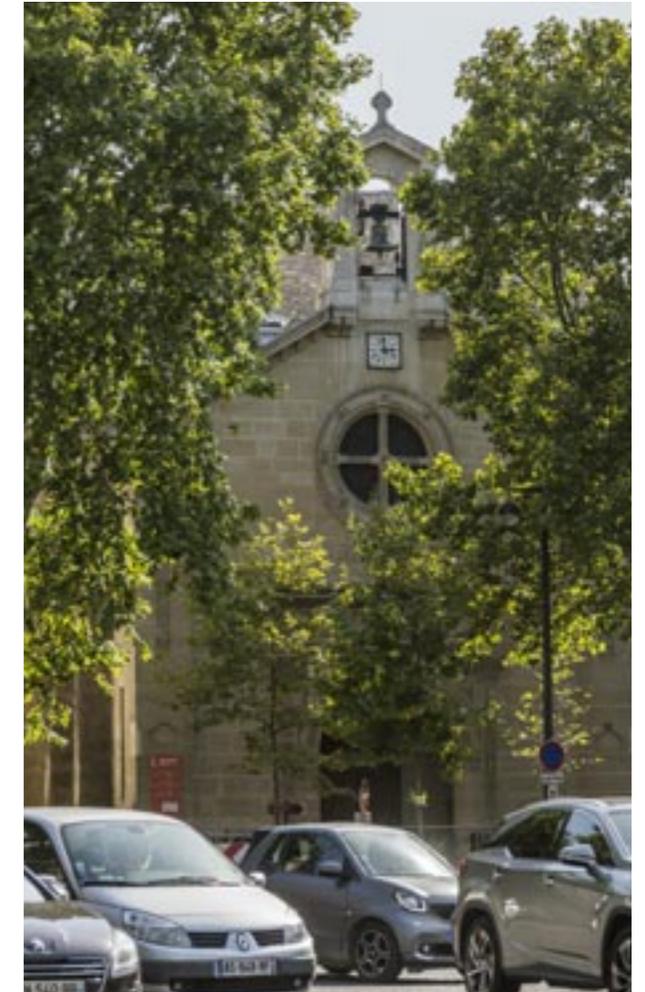
La bordure des trottoirs devant les façades et sous les arbres souligne ces deux premiers cercles : de

3. Celles des nos 10 et 12, mitoyens.

4. Les terrasses accueillent trois restaurants et un glacier.



Place Victor-Hugo : immeuble au 5.



Église Saint-Honoré-d'Eylau.

manière discontinue, certes, puisqu'elle s'interrompt aux points de jonction des rues mais malgré cela, sa forme circulaire permet de canaliser la valse des voitures sur la chaussée.

La chaussée trace le troisième anneau. La densité de la circulation entre la bordure du trottoir et le muret de la fontaine dépasse l'entendement. Jusqu'à cinq files parallèles d'automobiles traversent simultanément



le rond-point. D'autres places sont équipées de ronds-points et nous ne sommes pas systématiquement opposés au trafic automobile mais, dans le cas présent, le grondement des moteurs, le vacarme et la puanteur sont très désagréables. Le rond-point pourrait apporter de la fluidité à la circulation en créant un appel d'air qui entraînerait avec lui le flot des véhicules. Et pourtant, la place Victor-Hugo n'exerce aucune force giratoire. La brièveté du passage des véhicules l'en empêche. Les voitures s'engouffrent sur la place, tels des invités qui forceraient le passage. Un feu rouge qui change de couleur leur permet de faire irruption sur la place en un éclair. Puis, quelques rues plus tard, elles quittent le cercle; à peine entrées, elles sortent déjà. Il règne souvent une agitation frénétique sur la place, car les voitures ne cessent de se couper mutuellement la route. Les fréquents coups de frein maculent la chaussée de leurs zébrures noires et crissent désagréablement aux oreilles. Les véhicules qui se précipitent en flots saccadés et alternatifs peuplent et vident la place. Elle est déserte le temps que déferle une nouvelle horde d'automobiles. L'image se transforme à un rythme cadencé. La vision de cette large chaussée abandonnée au vide est aussi offensante que le spectacle du chaos et de la confusion.

La continuité du cercle est régulièrement rompue par les rues qui débouchent sur la place. Les dix rues⁵ qui rayonnent en étoile dessinent une constellation sur le sol. Une distance quasiment identique sépare les artères qui convergent sur la place, ce qui donne à la forme en étoile un rythme assez uniforme. Même interrompu, l'arc de cercle trace une ligne agréablement régulière, pleine d'énergie, tandis que la succession d'angles formés par les branches de l'étoile vient briser l'uniformité du contour. Elles percent de vigoureuses entailles dans cette douce harmonie. Entre le cercle (la régularité) et l'étoile (la dispersion), lequel des deux détermine le caractère de la place? Les interruptions répétées atténuent la circularité de la ligne, tandis que l'adjonction d'une forme nouvelle apporte de la complexité à la place. La structure en étoile ne déforme pas seulement le cercle, elle ajoute quelque chose, elle l'enrichit et l'œil se satisfait de cette expérience inédite.

Au milieu de la place trône la fontaine, au centre d'un terre-plein de forme circulaire. C'est le quatrième anneau. Mais ce cercle ne nous entoure pas, nous le regardons de l'extérieur. La fontaine remplit sa fonction, elle organise la place, elle est la mesure de tout le reste, les voitures gravitent autour d'elle, les immeubles s'alignent sur elle. L'eau jaillit de trois vasques de taille différente (moins

5. Les rues rayonnantes sont les suivantes : avenue Victor Hugo (deux intersections), rue Léonard de Vinci, avenue Raymond Poincaré (deux points de jonction), rue de Sontay, avenue Bugeaud, rue Mesnil, rue Boissière, rue Copernic.

de deux mètres pour le plus grand) et les jets s'élèvent au-dessus de tous les éléments présents à l'intérieur du cercle. Le rôle de la fontaine est difficile, elle mène seule le combat pour unifier les composants de la place se contredisant les uns les autres : le carrousel chaotique des voitures et l'organisation périphérique, les arbres, les trottoirs, etc. Les colonnes d'eau qui émergent, droites comme des points d'exclamation, retiennent notre attention et leur vision est rafraîchissante. Mais trois jets d'eau ne sauraient suffire pour remettre de l'ordre sur la place. Par contre ils allègent la scène, les rideaux de pluie forment comme un voile jeté sur les éléments situés derrière eux. Ils apportent une certaine chaleur à la place.

*

C'est souvent l'histoire qui incite les promeneurs étrangers au quartier à visiter les places. Plus elles sont anciennes, mieux c'est. Pour eux, un siècle et demi ne représente pas grand-chose. Certes, comparée aux autres places exceptionnelles de Paris, la place Victor-Hugo a vu le jour plus tardivement. (Pourtant, les événements du passé récent, en dépit de la brièveté de leurs manifestations, l'ont marquée de leur empreinte. Ainsi, l'espace vide, non construit, vierge d'un point de vue architectural, est important. Cette particularité autorise son remplacement par quelque chose de fondamentalement différent de ce qui a précédé.) Il y a deux siècles, l'actuel 16^e arrondissement était couvert de forêts, de vignes et abritait trois villages (faiblement peuplés, quelques milliers d'habitants par village). L'urbanisation du flanc de la colline de Chaillot et des terres agricoles a commencé au début du XIX^e siècle. Cette ancienne zone agricole fut quadrillée d'un maillage de voies percées avec un soin géométrique.

L'approche abstraite, géométrique, l'esprit militaire qui guida le tracé de ce réseau de rues reflètent bien la conception centralisée de l'État. Pour cette raison, le quartier se développa autour de centres de forme circulaire. C'est ainsi que s'imposa la structure polygonale des avenues partant des carrefours et des rues adjacentes qui coupent celles-ci perpendiculairement. Ces rues transversales « tournaient » autour du centre. Paradoxalement, la rigueur de cette composition urbaine généra également son propre contraire, l'ordre engendra le désordre. Inévitablement, cette configuration circulaire fragmenta le réseau routier environnant⁶. Elle détermina le choix de l'emplacement et la conception architecturale de la place Victor-Hugo. En 1826, quelques bâtiments qui subsistaient

6. À la même époque, cette conception inspira également la construction des villes de Washington D.C. aux États-Unis ou de Barcelone en Espagne.

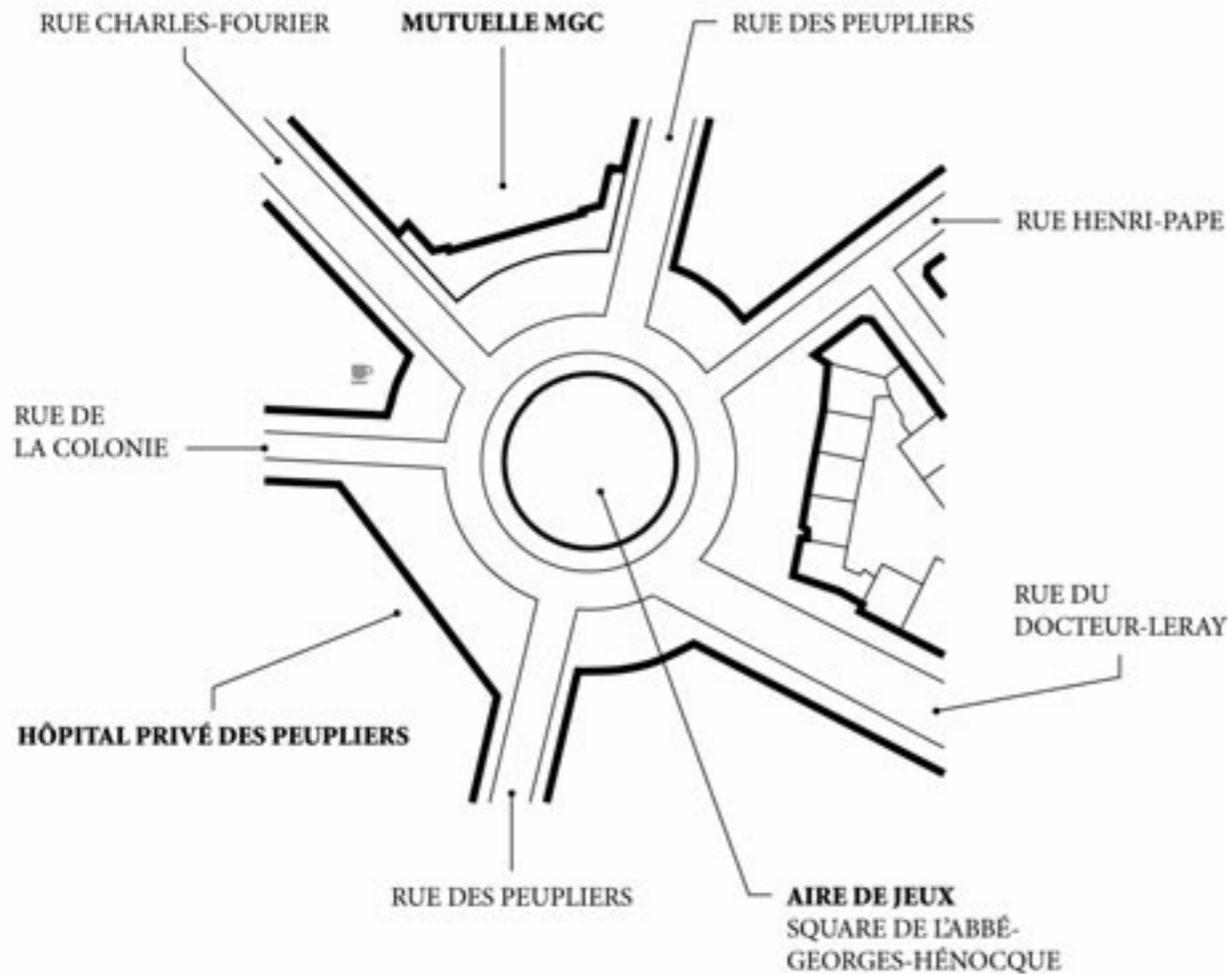
des époques précédentes furent démolis et un réseau en toile d'araignée autour de son centre fut mis en place dans l'espace ainsi libéré.

Cette conception présida à la construction de la place actuelle, qui prit le nom du poète en 1855, ainsi qu'à celle du quartier environnant. En 1860, la ville de Paris absorba l'ensemble du quartier et, par conséquent, la place également. Les immeubles d'habitation y furent bâtis dans les années 1870 et 1880, après l'achèvement de l'église. Ce sont tous des exemples typiques d'architecture haussmannienne. Les œuvres des peintres impressionnistes évoquent également l'atmosphère qui régnait sur cette place pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Les circonstances de sa création façonnèrent – et influencent encore aujourd'hui – la physionomie sociale du quartier.

La place est chargée d'histoire. Les 150 dernières années ont laissé des traces sur les immeubles, dans les habitudes et les modes de vie. Depuis quelques décennies, certains phénomènes prennent de plus en plus d'ampleur, telle la circulation automobile et ses conséquences. Les voitures qui glissent comme des ombres nous ravissent, tandis que celles qui s'échappent de l'essaim nous perturbent. Les places sont fréquentées par les résidents du quartier, mais aussi par des visiteurs venus de plus loin, en quête d'un lieu paisible et propice à la détente. À chacun de peser le pour et le contre, de se faire son propre jugement : les arbres, la fraîcheur des jets d'eau, les cercles concentriques finement dessinés, l'harmonie des façades et les terrasses de cafés peuvent-ils effacer cette vision chaotique ?

PLACES EN CERCLE ET EN ÉTOILE PLACE DE L'ABBÉ-GEORGES-HÉNOCQUE





PLACE DE L'ABBÉ-GEORGES-HÉNOCQUE

Le début du XIX^e siècle a connu la multiplication rapide des quartiers ouvriers à Paris. Celui des Peupliers en est un. Il abrite des pavillons à un étage étroitement accolés, toujours en place depuis l'époque de leur construction, insensibles à l'empreinte du temps. Il s'en dégage une paisible atmosphère provinciale. Ces maisons familiales se blottissent à l'ombre des hauts immeubles voisins. Une petite ville au milieu d'une grande¹. On a construit dans le voisinage immédiat de la place plusieurs douzaines d'habitations familiales, toutes quasiment identiques. La place se niche au cœur d'un réseau de rues en forme de toile d'araignée. C'est la Compagnie du Chemin de fer qui fit édifier la place et les maisons environnantes pour ses employés. Cette place accueille également, dans un imposant bâtiment, le siège de la **Mutuelle générale des cheminots (MGC)**. Un hôpital et deux immeubles furent en outre bâtis à proximité. Face à ces volumineux ensembles en brique rouge, ou tirant sur l'ocre, les petits pavillons peints dans de claires tonalités pastel se détachent sur le côté opposé.

La construction de la place date de 1910. Le mode de vie de ses riverains et leur habitat étaient dictés jadis par la Bièvre et l'un de ses bras morts, qui traversent aujourd'hui la place l'un à côté de l'autre, enfouis sous terre. C'est au bord de ces cours d'eau que les femmes faisaient la lessive et que travaillaient les artisans, en particulier les teinturiers, les tanneurs et, plus largement, tous ceux qui, sous quelque forme que ce soit, avaient besoin de grandes quantités d'eau. À partir de 1826, la Bièvre fut canalisée et enterrée. Cet événement bouleversera la physionomie du paysage à la surface, mais le quartier garda son caractère ouvrier. Anciennement, la place portait le nom de place des Peupliers, en souvenir du passé. En 1968, elle fut rebaptisée place de l'Abbé-Georges-Hénocque, en l'honneur d'un aumônier ayant participé à la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale.

La prééminence des formes circulaires frappe immédiatement le passant qui pénètre sur la place. La chaussée, le bord du trottoir, les grilles devant les bâtiments, tout est disposé en arc de cercle. Même les lignes de façade des immeubles, par ailleurs rectilignes, se dressent tangentiellement à un cercle imaginaire. La chaussée, fidèle aux habitudes locales, est organisée en rond-point pour

1. Atmosphère provinciale caractérisée par des maisons à deux niveaux de petite taille.



faciliter la circulation. Au milieu de la place, nous trouvons de nouveaux cercles: le trottoir avec son rebord, derrière lui la grille, et enfin l'aire de jeux. Les six voies² débouchant sur la place dessinent une étoile aux rayons convergents. Les espaces laissés par les bâtiments séparant chacune de ces rues sont de largeur à peu près égale.

Quelques exceptions brisent toutefois la régularité de ce motif: par exemple, la hauteur des façades et leur distance du centre. Elles sont toutes différentes. Ce qui bouscule la circularité, sans pourtant nous perturber. Mais l'irrégularité de la place ne se limite pas à cela. Les édifices bordant le cercle se distinguent également par leur destination, leur taille, la matière, la couleur et l'ornementation de leur façade. Les deux côtés de la place présentent des caractères très disparates. Sa face occidentale est occupée par des immeubles de 5 à 7 étages en brique ocre et par le bâtiment de l'hôpital³ en brique rouge et de moindre hauteur; au nord se trouve le siège de la MGC, recouvert d'un revêtement de même nature. À l'opposé, le demi-cercle orienté vers l'est abrite une succession ininterrompue de pavillons familiaux à un étage, peints en blanc, précédés de jardinets. La masse des immeubles s'élève, solitaire, entre deux rues, tandis que de l'autre côté, les petites maisons particulières s'étirent en une longue rangée de constructions mitoyennes étroitement accolées. La verticalité des blocs d'immeubles s'oppose à l'horizontalité des maisons alignées. La place affiche un double contraste de couleur et de taille.

Ces différences donnent à la place l'apparence d'une balançoire dont l'une des extrémités serait suspendue dans les airs pendant que l'autre resterait collée au sol. L'impossibilité de voir simultanément les deux hémisphères de la place est une autre source de contraste. L'étroitesse de la perspective ne permet qu'à l'une des deux moitiés de dominer la vue. L'asymétrie est encore accentuée par la disposition des équipements et des arbres dans l'aire de jeux au centre, qui nous prive d'une vision globale sur la place. La répartition inégale des passants contribue aussi à l'impression de basculement. Le côté en brique rouge est plus vivant. Près de l'hôpital, ceux qui arrivent croisent en permanence ceux qui repartent. Devant l'entrée, la station de taxis est animée du va-et-vient continu des voitures qui déposent et emmènent les patients. Les habitants des

2. Rue de la Colonie, rue Charles-Fourier, rue des Peupliers, rue Henri-Pape, rue du Docteur-Leray et l'autre extrémité de la rue des Peupliers.

3. Hôpital privé des Peupliers.



Les pavillons de la place de l'Abbé-Georges-Hénocque.



Page de droite, en haut à gauche : Mutuelle MGC;
en haut à droite : Café;
en bas : Hôpital privé des Peupliers.

grands immeubles sont bien plus nombreux à sortir sur le trottoir ou à le quitter que les résidents des pavillons individuels. Il y a naturellement plus d'allées et venues aussi à proximité du café. Mais malgré cela, les bavardages détendus des clients assis en terrasse offrent un spectacle reposant. Devant les petites maisons en face, il règne une atmosphère paisible, à peine troublée par les rares promeneurs. Le contraste entre les deux moitiés de la place est celui de l'agitation et du silence.

Les véhicules qui pénètrent sur la place n'y restent pas longtemps, puisque le stationnement sur le rond-point est interdit, sauf pour les taxis et des camionnettes de livraison qui se garent sur les emplacements réservés à leur usage. La circulation est aisée, sans bousculade. Rien ici ne rappelle le flot de voitures sur l'avenue de Victor-Hugo, et encore moins le chaos de l'Étoile. Aussi, devant l'entrée de l'hôpital, les conducteurs, ainsi que les piétons, ralentissent l'allure par égard pour les malades. Même les sirènes des ambulances ne retentissent que de manière sporadique.

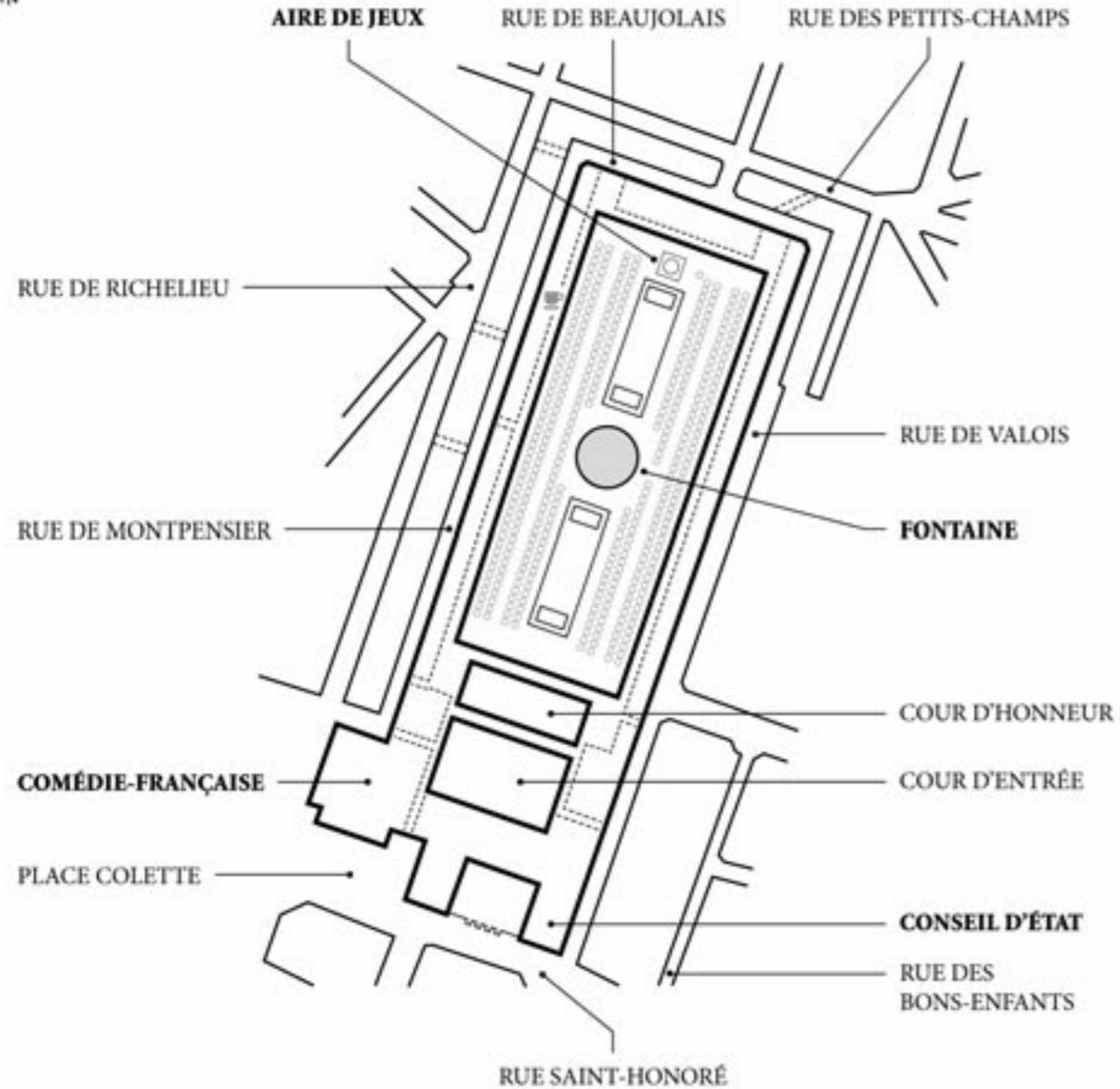
L'aire de jeux, au centre⁴, est l'élément le plus charmant de la place. Peu importe que la grille et les arbres nous gênent pour distinguer nettement les silhouettes des enfants, des adultes qui les accompagnent et des jeux. Les formes et les profils se confondent. Le peu qui reste visible suffit pourtant à obstruer la vue vers le côté opposé. Quoiqu'isolé, le phénomène attire l'attention et donne un sens à la place.

Néanmoins, l'emplacement de l'aire de jeux nous empêche de profiter d'une perspective générale sur l'ensemble de la place à partir d'un point fixe. Pour l'observer dans tous ses détails, nous sommes contraints d'en faire le tour. Sinon, nous n'avons des maisons du côté opposé qu'une vision partielle que seule notre imagination peut compléter. Outre le cadre, un autre spectacle procure un plaisir particulier : celui des mères, des grands-mères, ou des gardes d'enfants qui, traversant avec leur poussette, descendent du trottoir pour gagner l'îlot central interrompant la circulation sur la chaussée. La scène rappelle les images d'un film passé au ralenti, elle se joue dans une ambiance ouatée. Même l'agitation des enfants est à peine audible, à part quelques vagues cris qui parviennent à se frayer un chemin à travers le tamis des feuillages et des buissons. Une attraction discrète. C'est l'aire de jeux qui domine. Sous son influence, les petits pavillons à l'ombre des grands immeubles ressemblent à des maisons de poupées sorties d'un livre de contes.

4. Cette aire de jeux se situe dans le square de l'Abbé-Georges-Hénocque.

PLACES INSOLITES JARDIN DU PALAIS-ROYAL





JARDIN DU PALAIS-ROYAL

Peut-on véritablement considérer le jardin du Palais-Royal comme une place? Un espace fermé sur tous ses côtés peut-il être qualifié de place? Si une place se définit comme un élément de structure urbaine permettant de desservir les voies de communication, alors il ne mérite pas cette appellation. Dans son cas néanmoins, cette dénomination pourrait s'avérer légitime, dans la mesure où le jardin forme un espace aménagé au cœur d'une agglomération, entouré de bâtiments et offrant à chacun la possibilité de se rencontrer.

Avec ses massifs de fleurs soigneusement entretenus, ses rangées d'arbres et ses fontaines strictement alignées, le jardin du Palais-Royal attire les visiteurs. Isolé du tumulte des rues environnantes, c'est un îlot de quiétude au cœur de la ville. Des circonstances particulières présidèrent à la création du « Jardin du Palais ». Ses origines sortent de l'ordinaire : contrairement aux habitudes, la place ne résulte pas d'une extension, mais au contraire d'un rétrécissement de l'espace. Les places font en principe office de nœuds de communication, elles donnent une respiration dans un espace urbain généralement dense. A contrario, le jardin du Palais-Royal a été conçu dans un espace contraint par des dimensions sensiblement réduites, l'obligeant à rogner sur des territoires plus larges à l'origine, déjà bordés de rues et de bâtiments. En outre, cette amputation a été réalisée de telle sorte que l'espace restant s'est retrouvé « muré », excluant toute possibilité de circulation automobile. Derrière le bloc cerclé de nouveaux bâtiments, on dessina de nouvelles rues, tout ceci au détriment de l'espace occupé par le jardin d'origine. Aujourd'hui, aucune rue n'est directement reliée à la place. Le classer dans l'une des catégories de places usuelles n'est pas chose aisée.

*

Selon les archives, à l'époque gallo-romaine, la zone aujourd'hui occupée par le jardin du Palais-Royal était recouverte d'une forêt de chênes. Plusieurs palais remarquables furent édifiés à cet endroit. La forêt fut domestiquée en 181, et agrémentée de deux fontaines en 270. Au fil des années, les terres ainsi dégagées se peuplèrent et se couvrirent de constructions. Au xviii^e siècle, l'ensemble du quartier subit de profonds remaniements. À partir de 1624, le cardinal de Richelieu¹ acquit

1. Le cardinal de Richelieu (1585-1642) était le Premier ministre de Louis XIII.



Le jardin du Palais-Royal vu depuis la cour d'honneur.

progressivement les terrains situés entre les actuelles rues de Richelieu, des Petits-Champs, des Bons-Enfants et Saint-Honoré, ainsi que les palais qui les bordent. Ces édifices furent rasés peu de temps après leur acquisition par leur nouveau propriétaire. Au même moment, le grand réservoir du quartier fut démoli². Après la destruction de la fortification de la ville dite «enceinte de Charles V³», le cardinal saisit l'occasion pour prendre possession des surfaces ainsi libérées. Entre 1634 et 1639, il édifia sa propre demeure, qui sera baptisée plus tard Palais-Cardinal à l'emplacement des palais détruits⁴ auparavant. Au moment de l'édification du palais, les terrains restés libres furent également aménagés. Dès le début, cet espace fut ouvert à tous.

Le premier palais fut construit autour de deux cours: la cour d'entrée, ouvrant sur la rue Saint-Honoré, et la cour d'honneur édifiée sur le terrain incliné du côté du jardin. Dressé sur des colonnes toscanes, le portique donnait sur la place nouvellement dessinée, la place du Palais-Royal. Trois palais, disparus depuis⁵, entouraient la cour adjacente, la cour d'honneur, qui prolongeait la première place vers le nord. Des galeries provisoires bâties en bois fermaient temporairement la cour sur son flanc nord⁶. À cet endroit, après la destruction des édifices en bois, on construisit une rangée d'arcades en pierre flanquée d'une balustrade en fer toujours visible aujourd'hui. Cette arcade séparait à cette époque la cour d'honneur et ses deux bassins du parc arboré et fleuri.

Après la mort de Richelieu, le palais avec son jardin devint en 1642 la propriété de la famille d'Orléans et le resta pendant des siècles. Louis XIV transféra au cours de son règne la propriété du bien à son frère, le duc Philippe d'Orléans, dit «Monsieur⁷». Il prit alors le nom de palais des Orléans. En 1643, la veuve du roi⁸, Anne d'Autriche, alors régente, acheta le palais dans lequel serait élevé le futur roi Louis XIV. C'est pour cette raison que le palais prit ensuite le nom de Palais-Royal. À l'initiative de la régente, le parc se transforma en jardin ornamental qui compte parmi les plus beaux de Paris. Le palais et son jardin devinrent l'un des lieux de rencontre les plus en vue de l'élite

2. Il fut remplacé par de plus petits réservoirs, équipés de fontaines.

3. Le roi Charles V régna de 1364 à 1380.

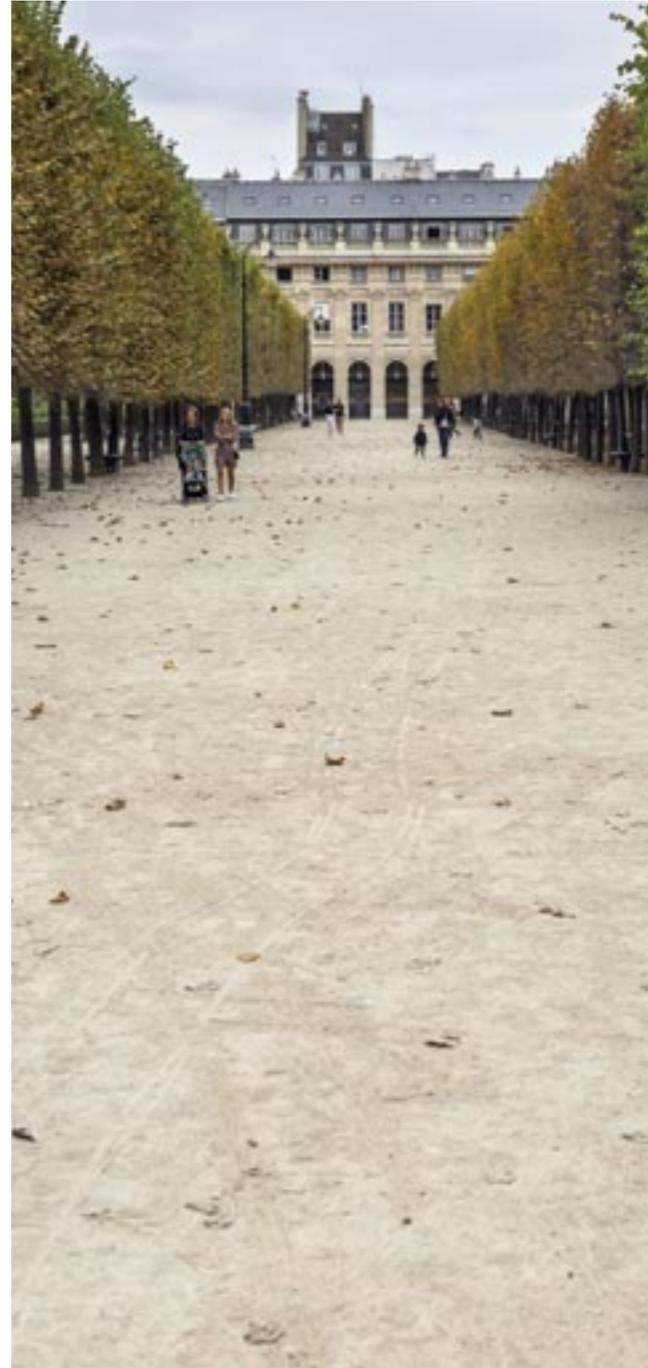
4. La façade sud du palais longe la rue Saint-Honoré, ainsi que la nouvelle place du Palais-Royal (1648).

5. À l'exception d'un unique vestige à l'est de la cour, la galerie des Proues, intégrée au bâtiment de l'aile orientale encore debout aujourd'hui.

6. Baptisées les «galeries de Bois».

7. Philippe I^{er} d'Orléans (1640-1701), duc d'Orléans et de Chartres.

8. Louis XIII (1601-1643), roi de France.



française. En 1730, le parc bénéficia de nouveaux embellissements, les deux bassins furent remplacés par une pièce d'eau circulaire unique de 25 mètres de diamètre, ornée d'une fontaine. En 1752, l'allée ainsi aménagée fut élargie et dotée d'un nouveau bas-côté qui accueillait des libraires et leurs marchandises.

Le palais fit en permanence l'objet de remaniements. Il subit les transformations les plus radicales à partir de 1752, à l'époque de Louis-Philippe d'Orléans, dit «le Gros», duc de Chartres et d'Orléans⁹. Les destructions provoquées par un incendie imposèrent une nouvelle reconstruction

9. Louis-Philippe d'Orléans, dit «le Gros» (1725-1785), arrière-petit-fils de Philippe I^{er} d'Orléans.

en 1753. Le nouveau palais qui en résulta alors était pour l'essentiel celui que nous voyons aujourd'hui. Les bâtiments qui entourent le jardin (les galeries¹⁰) furent édifiés de 1781 à 1784, tandis que la construction du théâtre à l'angle sud-ouest du palais jouxtant la cour d'honneur fut réalisée entre 1786 et 1790. Le théâtre ouvrit en 1799 et prit le nom de Théâtre français¹¹.

À l'origine, le jardin était bordé par trois rues : la rue de Richelieu, la rue des Petits-Champs et la rue des Bons-Enfants, et il était ceint par les immeubles construits le long de ces rues. Le mode de vie dispendieux du duc Louis-Philippe d'Orléans finit par le plonger dans des difficultés financières qui l'obligèrent à vendre une partie du jardin. Une bande de terrain fut alors découpée sur ses trois côtés. Autour du jardin ainsi redessiné, le duc fit construire quatre ensembles : la **galerie de Montpensier**, la **galerie de Beaujolais**, la **galerie de Valois** et la **galerie d'Orléans**. Le jardin est aménagé dans ce nouvel espace dont la surface ainsi réduite passe de 333 × 143 mètres à 275 × 100 mètres¹². Trois autres rues, la rue Montpensier, la rue Beaujolais, et la rue de Valois fermèrent désormais le nouvel ensemble. Les galeries devinrent une succession d'échoppes, de cafés-restaurants, de boutiques d'art, de librairies et de kiosques. Après leur réhabilitation, l'élite se pressa sous les arcades. Elles devinrent ainsi l'épicentre où battait le cœur de la société parisienne. En dépit de la présence de ces privilégiés, le jardin resta ouvert à tous. Qui en profitait réellement ? La question reste ouverte.

L'édifice repose sur 180 arcades. Cette rangée d'arcades est ce qui retient le plus l'attention des visiteurs. Elle réunit les deux étages inférieurs, le rez-de-chaussée et la mezzanine. Le mur ombragé derrière la voute d'arcades accentue encore la luminosité des arcs. Le noir des fers de lance sur les grilles métalliques forme un contraste supplémentaire avec les colonnes de couleur claire. Leurs flèches de cuivre étincellent avec solennité. Au-dessus se dressent des fenêtres, sur deux étages. Elles sont de formes variées, verticales en bas et carrées au-dessus. La façade repose sur des colonnes à chapiteaux de style composite. Elle est entièrement composée d'un bandeau vertical qui se répète inlassablement. Malgré leur couleur beige terne, les moulures en plâtre encadrent les baies comme des couronnes de laurier au centre d'une médaille. Le dernier niveau, celui des combles protégés par une balustrade, est séparé par une corniche des étages inférieurs. Là encore, une balustrade

10. Ici, le terme de galerie ne désigne pas uniquement la rangée d'arcades, mais aussi les bâtiments construits au-dessus.

11. De nos jours, la Comédie-Française.

12. En termes de superficie, le nouveau territoire représente moins de 60 % du précédent.

orne les fenêtres verticales. L'étage des combles paraît passablement sévère et semble dominer les niveaux inférieurs. La pression est toutefois réciproque, car les sombres arcades qui soutiennent le bâtiment dialoguent parfaitement avec les combles massifs. La pression vient du haut et du bas. Les bâtiments ont été rénovés il y a des années, les signes de dégradation ont disparu et, dans leur état actuel, ils évoquent l'âge des lumières. Leur façade classique reflète l'époque de leur création.

Le jardin fut rénové en même temps que le palais. Simultanément à la plantation de nouveaux arbres, le parc fut agrandi et agrémenté de deux bassins rectangulaires. Détruit par les flammes en 1781, l'opéra fut remplacé en 1786 par un théâtre en plein air, Le Cirque, comme on l'appelait autrefois. Cette construction fut à son tour ravagée par le feu en 1798.

Déjà avant l'éclatement de la Révolution, le changement était en marche. La place n'était plus réservée aux privilégiés, des visiteurs issus de différentes couches sociales se mirent à la fréquenter. Les événements survenus dans le Jardin du Palais-Royal au moment de la Révolution française la marquent également de leur empreinte. C'est ici que le 12 juillet 1789, Camille Desmoulins appela au soulèvement armé contre le gouvernement royal et qu'en 1793, le chariot emmenant le duc d'Orléans à l'échafaud¹³ fit une halte. Tout au long des premières décennies du XIX^e siècle, le jardin fut laissé à l'abandon et devint un refuge pour les prostituées, les clochards et les ivrognes. Avant la Révolution déjà, certains écrits évoquaient la manière dont les jeux d'argent salissaient la réputation du jardin. Les **galeries de Bois**, à la réputation douteuse, furent la proie des flammes et finalement démolies en 1828. Ce fut le premier signe montrant que le processus de dégradation du quartier était désormais enrayé. Toutefois, le jardin resterait encore considéré comme une friche désolée pendant de nombreuses années.

Aujourd'hui, il n'est pas possible d'entrer dans le parc par l'entrée principale du palais¹⁴. Deux options s'offrent à nous pour pénétrer dans le jardin. La première, indirecte, part de la place Colette. De là, le chemin passe sous le palais et on y accède par la cour d'honneur. À l'arrivée, la perspective sur le jardin est spectaculaire. La seconde voie depuis les rues adjacentes à travers les porches des

13. Le duc d'Orléans avait pris le nom de Philippe Égalité au moment de la Révolution, mais cela ne lui épargna pas la guillotine.

14. L'accès au jardin se fait exclusivement par les ailes du palais. L'entrée principale de la place du Palais-Royal est réservée au personnel des institutions publiques.



Au milieu de la pelouse, une enclave de repos.

immeubles constitue un accès moins attrayant. Dans la première variante (par la cour d'honneur), depuis le socle surélevé de la galerie d'Orléans, contemplé à travers les espaces entre les colonnes de la galerie du Jardin, le jardin nous apparaît dans toute sa splendeur. Observée dans l'axe longitudinal de la place et depuis ce promontoire, l'envergure du jardin semble plus imposante que l'on ne pouvait le supposer. Entre les quatre doubles allées parallèles, les galeries apparaissent tel un palais surgissant au milieu de notre champ de vision, comme pour clore le parc ouvert (recouvert de végétation ou de cailloux). Quelques marches à descendre encore pour une arrivée solennelle.

L'autre moyen d'accès, par les rues latérales étroites, en passant par les arcades sous les immeubles, est moins impressionnant. En dépit de leur envergure, leur colonnade dense et trapue et leurs plafonds bas alourdissent et assombrissent les arcades. Ces voies d'accès forment une ligne de faille, car elles séparent deux ambiances, les rues étroites des vastes perspectives, les ruelles encaissées du magnifique jardin émergeant de la colonnade. Après le gris, la fraîcheur des fleurs est rafraîchissante, le contraste est saisissant. Qui plus est, d'autres accès dépourvus d'attrait, également à travers les immeubles, s'ouvrent sur le jardin, et parmi ceux-ci, certains se présentent plutôt comme des coins anguleux, indignes du jardin d'un palais. Depuis les rues latérales, l'entrée sur le jardin n'est pas directe, elle offre une station intermédiaire, sous les arcades. La pénombre qui règne sous ces arcades renforce encore l'effet libérateur du parc.

Les constructions entourent le jardin sur toutes ses faces. La seule exception est le côté sud de la colonnade. Cet espace fermé n'enferme donc pas, il délimite seulement. Un mur protecteur, pas un mur de prison. Les entrées sont des trouées dans l'alignement des arcades. On entre et on sort en toute liberté sous les bâtiments. Le jardin n'est pas une cour, mais un espace public.

Le jardin est un vaste espace aéré et lumineux, agrémenté d'allées, de massifs de fleurs et de fontaines. Plusieurs bandeaux parallèles traversent le grand jardin de forme rectangulaire sur toute sa longueur. L'espace central est ouvert, tandis que ses côtés sont bordés d'allées et de promenades, de chaque côté. La zone mise en herbe est divisée en plusieurs parcelles, alternativement plantées de pelouses entourées de haies et d'espaces de repos ornés de parterres de fleurs. Le point central de cette bande de verdure est dominé par le grand bassin et sa fontaine. Mais à quoi bon planter une pelouse si la haie en interdit l'accès ? À quoi bon les massifs de fleurs si les bancs sont trop peu nombreux pour accueillir les promeneurs fatigués ? Le jardin est en grande partie sillonné de vastes

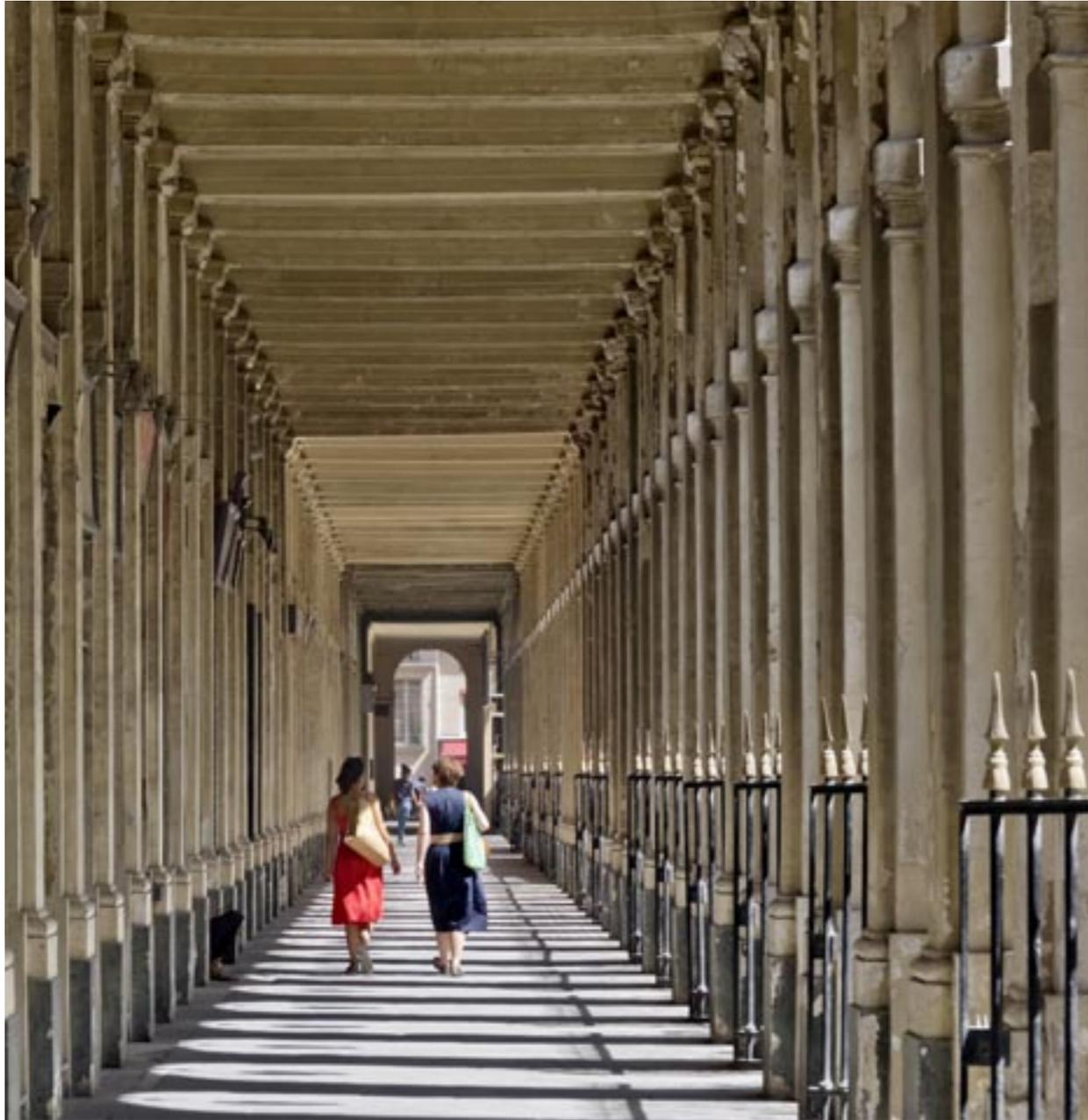
allées, mais dans les espaces accessibles aux piétons, le sol est uniformément recouvert de cailloux. Les allées et la bande de verdure sont les éléments les plus agréables à regarder ainsi que l'espace autour du bassin, où de nombreuses personnes rapprochent leurs chaises pour bavarder. Lorsqu'elles partent, elles les laissent sur place et les instants passés restent gravés dans l'empreinte de leurs pas.

Cette disposition des allées de part et d'autre du jardin est une configuration rare. Les troncs couronnés de leur feuillage cubique se succèdent dans un alignement strictement militaire. Les colonnes des arcades et les pointes de lance des grilles suivent également une même ligne. Comme des soldats à la parade. Sévères et impassibles, ils veillent au maintien de l'ordre. Depuis la cour d'honneur, les frondaisons des arbres plantés le long des huit allées obscurcissent une grande partie des bâtiments cachés derrière eux. En revanche, les étages supérieurs sont visibles de l'automne au printemps, lorsque les arbres ont perdu leur feuillage. En été, les arbres au feuillage dense nous apportent une ombre bienvenue pour nous protéger du soleil brûlant. Pourtant, lors des coups de chaleur, l'absence d'endroit pour s'asseoir le long de la promenade ombragée nous contrarie toujours. Le chemin n'offre que de trop rares bancs, qui plus est très éloignés les uns des autres. Impossible de se reposer. Il est regrettable que ce lieu si prometteur, qui nous accueille dans un cadre aussi saisissant, ne nous propose aucune activité, aucune attraction à visiter, aucun but de promenade. Il est rare que quelqu'un traverse la place, pressé par une affaire urgente. Personne ne vient ici simplement pour musarder, sans aucun autre but. Il se produit tellement peu de choses que même le crissement des cailloux sous les pas d'un promeneur égaré attire notre attention. Par conséquent, les espaces en contrebas et à côté de la promenade restent tristement vides et inutilisés. La vision initiale est impressionnante, mais le spectacle tourne court, aucune raison ne nous motive à rester, alors le visiteur accidentel poursuit son chemin. Une seule exception à cette règle : lorsque le jardin se remplit d'employés du quartier qui mangent leur sandwich à l'heure du déjeuner. Tous les bancs sont occupés. Le jardin s'anime.

Si la vie reste malgré tout présente dans le jardin, c'est surtout grâce aux enfants. Bien qu'il n'y ait pas de pigeons, les enfants courent comme s'ils les poursuivaient. Avec leurs bonds et leurs cris stridents, ils mettent de la vie dans la partie du jardin qui leur est réservée. Les parents poussent les voitures d'enfants et laissent leur progéniture s'ébattre. Pendant que les petits jouent dans le bac à sable, les adultes se détendent autour du bassin circulaire. En son centre, la fontaine les rafraîchit



Terrasse du restaurant *Villalys*.



de sa brume vagabonde et du bruit de son bouillonnement. Par beau temps, il est difficile de trouver une place ici. C'est la partie la plus fraîche du jardin mais elle est minuscule.

Il arrive souvent qu'une partie du parc soit fermée pour un film ou une séance de prises de vues. La zone protégée barre l'accès aux visiteurs. Il faut faire de la place aux armées d'invasion ! Parfois, de l'autre côté des barrières, les passants font halte un instant pour voir si quelque chose se passe mais, à chaque fois, ils ne voient que de longs préparatifs. L'action est rare. La plupart d'entre eux poursuivent donc leur chemin. Le metteur en scène hurle dans son mégaphone pour chasser les passants venus chercher un peu de quiétude. Mais même de telles « démonstrations » se perdent dans la vaste étendue du jardin.

Les galeries sous les arcades sont réservées aux clients des magasins. Tout l'espace commercial est occupé. Les boutiques de vêtements élégants, les antiquaires, les galeries d'art et les librairies ne sont fréquentés que par les couches les plus aisées de la société. Après l'heure de fermeture, tout s'arrête. Seuls le ballet des serveurs et les allées et venues des clients des cafés et des restaurants sous les arcades donnent vie aux galeries. En été, ils envahissent l'espace ouvert du jardin. Une demi-douzaine de restaurants crée l'animation sous et devant les arcades. Mais cela ne suffit pas. Les prix élevés rebutent la plupart des visiteurs. L'atmosphère n'a plus grand-chose à voir avec l'animation que décrivaient les chroniqueurs d'autrefois. Les immeubles de bureaux sont rares dans le quartier, mais le palais abrite plusieurs institutions : le Conseil d'État, le Conseil constitutionnel, le ministère de la Culture et de la Communication. La plupart des gens se contentent de manger les provisions qu'ils ont apportées.

*

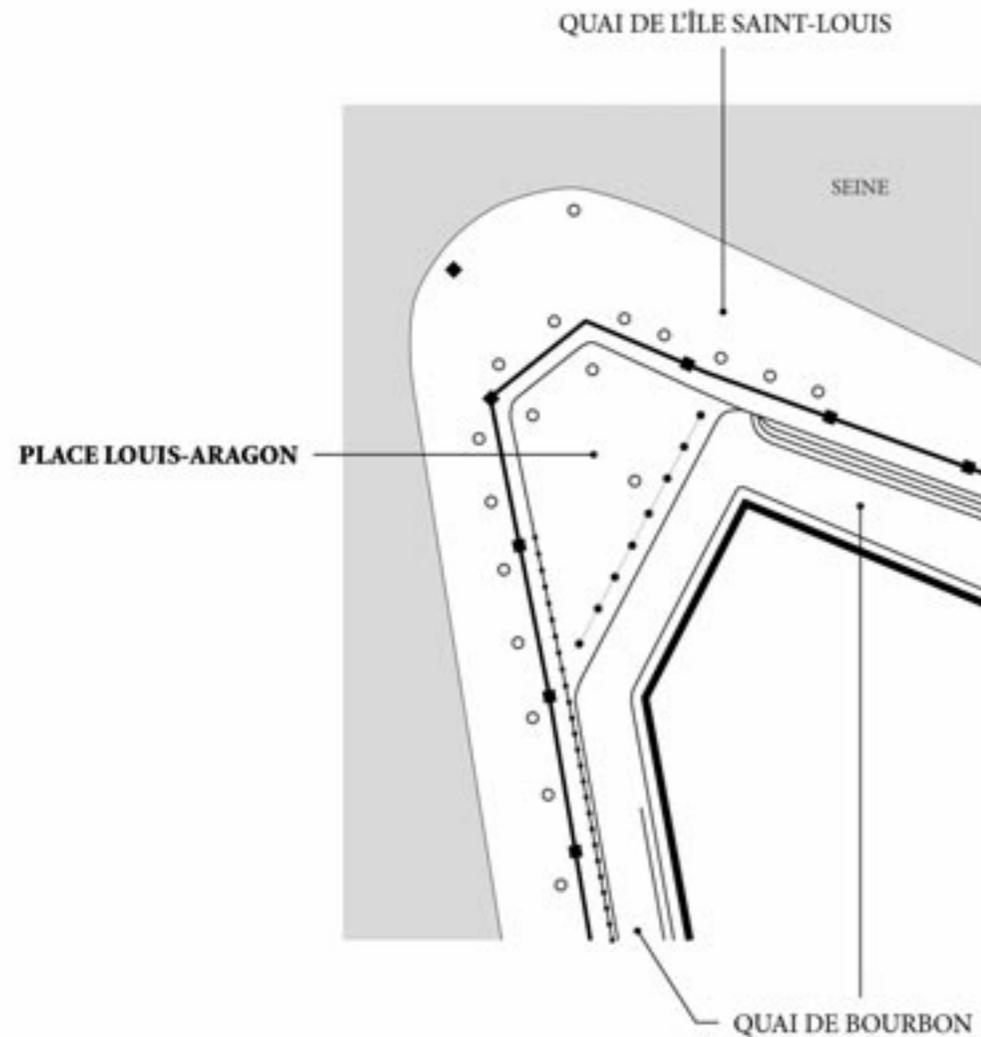
Revenons à notre question initiale : le Jardin du Palais-Royal est-il ou non une place ? Cet endroit est certes un espace clos entouré de murs, mais il n'est pas isolé. Seule la circulation des véhicules en est exclue, et non celle des passants. Bien qu'aucune rue ne communique directement avec le jardin, la connexion avec les quartiers voisins de la ville grâce aux cours et aux porches sous les bâtiments n'en est pas moins fluide. Dans la mesure où ce vaste jardin intérieur est aisément accessible aux résidents et qu'il est utilisé de façon active ou passive, cette forme d'espace « clos » satisfait suffisamment de critères conceptuels pour être qualifiée de place.

Bien que le Jardin du Palais-Royal compte parmi les places les plus attrayantes de Paris, il reste malheureusement délaissé. Son potentiel reste inexploité. Non pas parce que l'espace est clos, puisque la ceinture de bâtiments qui l'entoure reste tout à fait franchissable : c'est un lieu public. Non pas à cause de son isolement, même s'il est vrai que seule une faible proportion des riverains profite des services offerts par les commerces sous les arcades ; les promenades et les aires de repos du jardin peuvent toutefois attirer et séduire des visiteurs de tous horizons. La raison ne vient pas non plus d'un manque d'espace, car la zone est immense, mais seule une petite fraction de la surface est utilisée. La vue sur le palais-jardin est certes magnifique mais les possibilités d'activités de plein air sont maigres. Seule une poignée de promeneurs se prélassent dans la partie la plus grande du jardin, tandis que sur la dalle beaucoup plus étroite de la cour d'honneur, les visiteurs, bien plus nombreux que dans tout le reste du Jardin du Palais-Royal, se pressent autour des colonnes tronquées qui transforment la cour en espace ludique. Les colonnes¹⁵ de taille variable divertissent les jeunes et les moins jeunes.

PLACES INSOLITES PLACE LOUIS-ARAGON



15. Ces colonnes sont connues sous le nom de « Colonnes de Buren ».



PLACE LOUIS-ARAGON¹

« Si je veux m'assurer que ce n'est pas un rêve et que je vis réellement à Paris, je descends à la Seine », m'a dit une connaissance qui avait vécu en province avant de s'installer à Paris. Les deux îles font partie intégrante de ce paysage fluvial et elles constituent avec la Seine les symboles de la capitale. L'extrémité de la côte ouest de l'île Saint-Louis, cette courbe élégante, est un élément indissociable de l'image de Paris.

La silhouette de l'île Saint-Louis nous convainc que cet endroit – où la Seine se divise une fois de plus en deux branches, où clapotent les eaux tourbillonnantes qui sculptent les berges en forme d'épingle à cheveux, où la haie de remparts des quais massifs domine le fleuve comme un bastion, où des hôtels particuliers plusieurs fois séculaires défilent sur la rive hérissée d'arbres – vaut le détour. Ici, en haut du double escalier, à l'endroit où se rencontrent les quais nommés d'après les deux grandes familles royales françaises, le quai d'Orléans et le quai de Bourbon, se trouve la place baptisée Louis-Aragon en 2012.

Elle est particulièrement appréciée. Les deux parties du quai, supérieure et inférieure, attirent les nombreux visiteurs pour des motifs différents. Ceux qui s'intéressent au panorama, accoudés au parapet de la partie supérieure, observent un moment le fleuve, le va-et-vient des péniches, puis s'en vont. Ceux qui cherchent à prendre un bain de soleil, à se reposer, s'installent plutôt sur la partie inférieure exposée au soleil pendant une partie de la journée. Ils profitent de l'air frais apporté par la Seine. Là-haut, c'est le silence, la contemplation. En bas, la conversation s'installe vite, même entre inconnus.

*

Le terrain ne fut construit qu'au XVIII^e siècle. C'est à cette époque-là que les deux petites îles, l'île de Notre-Dame et l'île aux Vaches sont unies, donnant naissance à l'île Saint-Louis qui sera aménagée selon les plans urbanistiques de Henri IV et Louis XIII. Il s'agit du premier plan d'envergure de la ville dont la première étape est de construire le pont Saint-Louis qui relie l'île éponyme avec l'île

1. Louis Aragon (1897-1982), poète français.



La place Louis-Aragon, sur deux niveaux.



Au loin, le pont Louis-Philippe.



Les deux îles : île Saint-Louis et île de la Cité.

de la Cité. Puis, un autre pont vit le jour, assurant la communication avec la rive droite². Le pont reliant les deux îles fut mis en service en 1627. Fait en bois, il fut vite brûlé, tout comme ses successeurs. La structure d'acier actuelle n'existe que depuis 1940. Grâce aux ponts, l'île Saint-Louis devint partie intégrante de Paris.

C'est l'aristocratie et la grande bourgeoisie qui s'installèrent en premier sur l'île. Beaucoup délaissèrent les quartiers agités de la rive droite au profit du cadre à la fois tranquille et élégant de l'île. L'hôtel particulier le plus ancien fut construit en 1600, suivi de beaucoup d'autres au cours du XVII^e siècle. L'île a conservé jusqu'à nos jours l'atmosphère distinguée de ses débuts.

*

Officiellement la place Louis-Aragon consiste uniquement en la partie supérieure mais ce périmètre est tellement limité qu'on ne pourrait plus guère parler que de miniplace. Cependant on peut considérer les deux niveaux comme un ensemble cohérent, une composition en terrasse. Les deux parties vont ensemble. Visuellement, c'est évident. Mais pas seulement. Y règne la même atmosphère que dans une salle de théâtre, des balcons jusqu'à l'avant-scène, du niveau supérieur jusqu'à l'inférieur. Les deux parties sont reliées par deux escaliers. Le dénivelé n'est pas un obstacle en soi. Les visiteurs circulant de haut en bas, de bas en haut. Ils perçoivent l'endroit comme un seul espace.

Le caractère de chaque partie est différent. Leur forme, le matériau dont elles sont faites sont distincts. On les fréquente pour des raisons divergentes. Sur le quai supérieur à l'est un immeuble à plusieurs étages se tient face aux parapets plutôt bas. Cet édifice à la façade bombée s'insinue sur la place. Le parapet de la partie supérieure reprend la silhouette des édifices alentour et renvoie ce renflement vers la partie inférieure. Contrairement aux cadres habituels d'une place, ici, la forme est convexe. Ces deux constructions polygonales en position parallèle enserrant la place.

Le fleuve délimite les contours ouest du quai inférieur qui suit la courbe légère des eaux. On peut se questionner sur le rôle de l'eau comme déterminant les frontières. En face de la Seine, le mur de

2. Il s'agit du pont Louis-Philippe.



Le « bastion » vu depuis le niveau inférieur de la place Louis-Aragon.

soutènement représente un fond sûr et protecteur. Mais il ne vient pas à l'esprit de ceux qui sont allongés sur le sol pavé de regarder dans cette direction-là : ils se contentent d'admirer les contours de la ville ou de s'abandonner, corps et âme, aux rayons du soleil. Eau et pierre, douceur et fermeté, formes courbes et polygonales sont des caractéristiques contradictoires de l'espace d'en bas.

On peut se poser des questions concernant le cadre délimitant l'espace, tant pour le bas que pour le haut. Normalement, ce sont les édifices entourant la place qui en marquent la limite. Ce critère



de base n'est qu'à moitié respecté dans les deux parties. Même si l'on accepte qu'en bas la Seine représente un obstacle empêchant d'aller plus loin, ce n'est en réalité qu'un demi-obstacle : le regard se pose au loin, au-dessus des eaux. La fermeture de l'espace est incertaine. On risque de tomber à l'eau. Au niveau supérieur, le problème est moindre car le parapet arrive jusqu'à la taille. Les frontières nord et sud des deux quais sont ouvertes : rien ne bloque le trafic, la place débouche sur des rues.

Le plateau supérieur est un lieu de repos rempli de gens qui l'apprécient pour son caractère intime. Signalons la présence de quelques éléments soigneusement choisis : des arbres, des bancs, deux lampadaires qui « prennent racine » dans le parapet, les bouteroues séparant la place de la chaussée et la rampe de fer longeant le trottoir. Tous ces éléments disparates concentrés dans un tout petit espace agissent sur le passant qui finit par s'y arrêter. Peu de voitures empruntent la rue reliant les

deux quais et, comme elles roulent lentement, elles dérangent à peine. Parmi les promeneurs arrivant sur la place, beaucoup s'assoient sur les bancs. Le feuillage des arbres offre une ombre agréable pendant les jours ensoleillés. D'autres promeneurs continuent jusqu'au parapet et contemplant le panorama depuis leur « loge ». Leurs yeux s'attardent sur les contreforts autour de l'abside de la cathédrale Notre-Dame³, puis plus loin, sur les silhouettes de Montmartre. En baissant le regard, ils finissent par apercevoir les gens allongés en bas. Panorama, perspective, vue plongeante.

Le quai inférieur ne peut être considéré comme place que dans le contexte de la partie supérieure. Et même ainsi, sa fermeture problématique en direction du fleuve met en question ce classement. En revanche, il remplit un autre critère de la place, celui de favoriser la communication. La conversation s'y installe même entre des inconnus. Vêtus de maillots de bain colorés, les amoureux du soleil prennent possession de la place. Mais ce sont les pique-niqueurs qui remportent la palme. Ils posent leur couverture sur le pavé et sortent casse-croûte, bouteilles et couverts. Ils finissent par former un tableau vivant. Ils s'amusent, contemplant le paysage. Ils se transforment en spectacle pour ceux du niveau supérieur. Les observateurs deviennent des observés.

*

L'éventail des visiteurs est très large. Il y a quelques années, un homme s'est approché de moi au niveau inférieur. Il s'est présenté : Casquette, nom qu'il tenait de son chapeau. Il m'a dit qu'il était acteur et qu'avec sa troupe il se produisait dans les archives abandonnées de la ville, située dans une cavité dans le mur de soutènement près de l'extrémité du pont. Il est vrai qu'au-dessus de la porte à moitié condamnée, on pouvait lire « ARCHIVES ». Ensuite, il a fait une démonstration de ses capacités dramatiques. D'un bond, il s'est mis debout et il a commencé à improviser, gesticuler, pousser des hurlements. Une fois le spectacle terminé, il s'est rassis à mes côtés et m'a raconté sa vie. Il avait perdu sa femme et ses deux enfants dans un accident de voiture. Il avait une boutique. Il l'avait perdue également. Peu importe que je l'aie cru ou pas. Le lendemain, on s'est revus. Il agita un vieux numéro du journal *Le Monde*. L'article accompagné de sa photo occupait une page entière. Tout correspondait à ses dires de la veille. Le journaliste aurait-il également cru à son histoire ? Ensuite, il m'a fait visiter le « théâtre ». Ce trou éclairé par des bougies manquait

3. Le texte date d'avant l'incendie de la cathédrale.



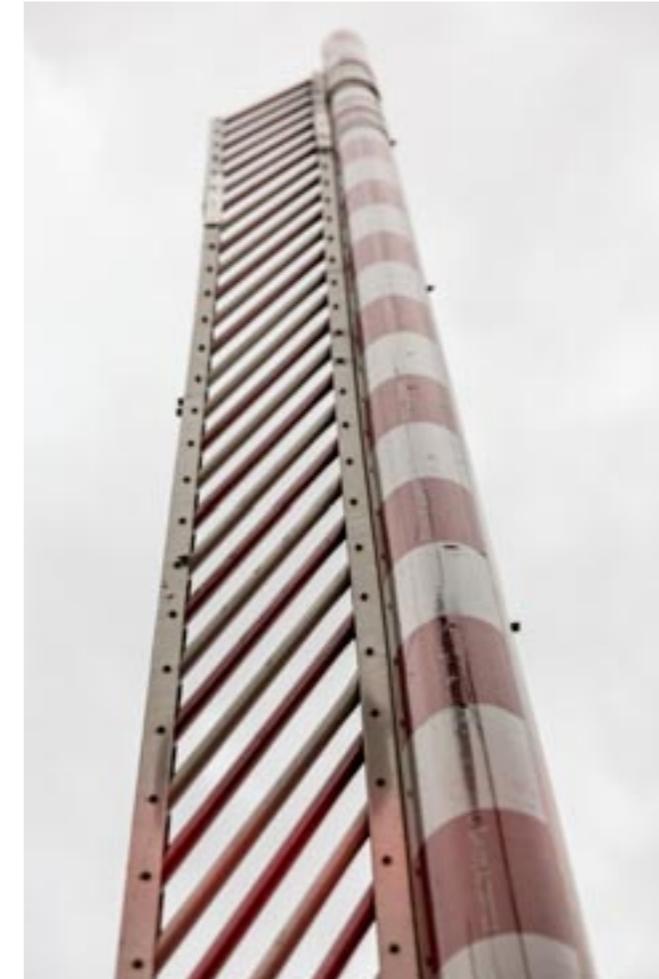
douloureusement d'air. Il n'y avait qu'une seule sortie, par la brèche de la porte à moitié emmurée. Cet endroit était dangereux. On est retournés au banc où, une bouteille de vin à la main, il m'a présenté les membres de sa compagnie, recrutés parmi les clochards locaux. L'année suivante, j'ai trouvé la porte complètement fermée.

L'Île Saint-Louis est un environnement urbain compact, qui se prête à la promenade mais offre peu de possibilités pour s'asseoir. Les lieux aptes à la rencontre et à l'échange se trouvent aux deux extrémités de l'île. Tandis que le côté apparaît comme un lieu de repos tranquille, aménagé en

parc⁴, le côté ouest est un environnement urbain où tous les mètres carrés sont occupés par les terrasses de café. Beaucoup mangent une glace debout. Les gens se bousculent, fourmillent. Sur le pont Saint-Louis, des artistes forains se produisent à tour de rôle. En faisant demi-tour et en nous dirigeant vers la place Louis-Aragon sur le quai de Bourbon, on abandonne ce lieu grouillant de monde et l'on appréciera l'intimité du lieu.

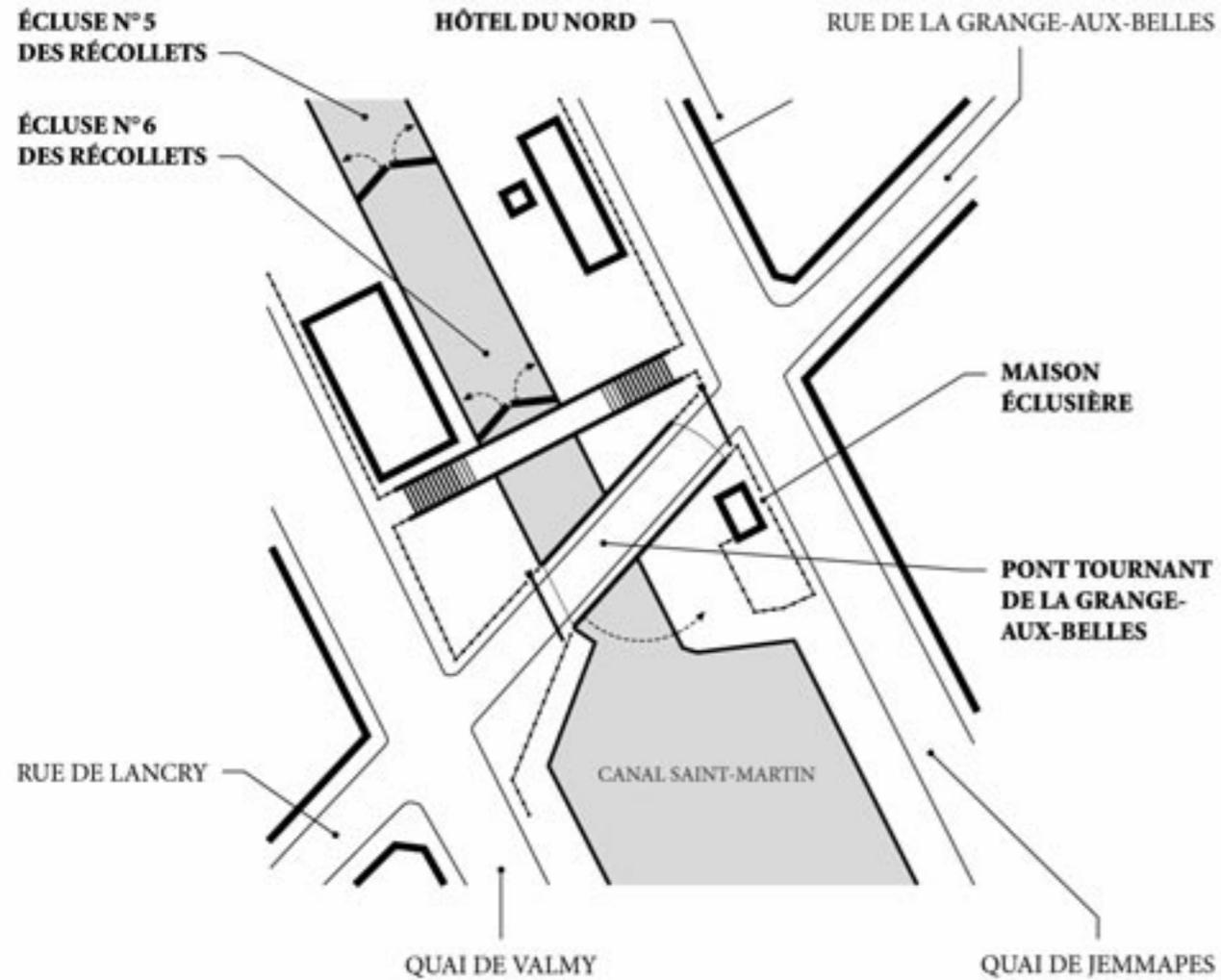
La place Louis-Aragon ne fait pas partie des places typiques. Elle n'est fermée qu'à moitié. On pourrait l'appeler « demi-place » ou place constituée de deux moitiés. Indépendamment de sa dénomination⁵, elle répond, grâce à sa situation urbanistique, aux critères d'une place : c'est un lieu de rencontre où les gens retournent pour rencontrer des connaissances ou leurs propres souvenirs.

PLACES INSOLITES CANAL SAINT-MARTIN



4. Il s'agit du square Barye, qui porte le nom d'un sculpteur français.

5. L'extrémité de l'île n'avait pas de nom avant d'être baptisée d'après le nom du poète français.



CANAL SAINT-MARTIN¹ (PONT DE LA GRANGE-AUX-BELLES)

Le canal Saint-Martin, dernière partie du système de canaux reliant l'Ourcq à la Seine occupe la portion située entre la place Stalingrad et la Seine, tel un boulevard aquatique autour de Paris. Son parcours sinueux traverse les 10^e, 11^e et 12^e arrondissements, tantôt à ciel ouvert, tantôt sous terre. À partir de Stalingrad, il est à découvert pour disparaître de nouveau à hauteur de la rue du Faubourg-du-Temple. Il ne réapparaîtra que pendant un tout petit tronçon proche de la Seine. Le canal dans toute son étendue prend une forme de «S». La plupart des curiosités à voir se concentrent au-dessous de la courbe supérieure du «S», au niveau du square des Récollets et au croisement des rues de la Grange-aux-Belles et de Lancry. Le système d'écluses offre une grande variété d'opérations mécaniques : ce spectacle attire un monde considérable.

L'activité de ce carrefour fait penser à une place. Toutefois l'absence de limites dessinées par des édifices est un facteur gênant. Est-ce qu'on peut considérer un espace sans frontières comme une place ? Serait-il possible que les événements qui s'y déroulent non seulement attirent les visiteurs mais les retiennent également ? Doté d'une force magnétique, n'émanerait-il pas de cet endroit, même en l'absence de murs, l'univers palpitant qui s'y est créé ? Les bâtiments existants mais situés plus loin seraient-ils suffisants pour le qualifier de place ?

*

Après des siècles de rêveries et de projets, les travaux complexes du système de canaux de l'Ourcq furent entamés en 1802. La portion du canal Saint-Martin fut construite entre 1822 et 1825. Sa partie visible est flanquée d'allées et d'édifices sur le quai. Sa rive orientale est le quai de Jemmapes, sa rive occidentale, le quai de Valmy. La partie basse du canal fut couverte en 1859. Entre les deux extrémités du canal de 4,6 km de long, le dénivellement est de 25 mètres. Neuf écluses assurent la dénivellation graduelle du canal et le passage des bateaux. Sur neuf ponts enjambant le canal, deux sont routiers et cinq piétons, ces sept-là continuellement ouverts ; quant aux deux restants, ce sont des ponts tournants.

1. Version modifiée du texte paru dans la revue *Holmi* (n° 5, 1994).



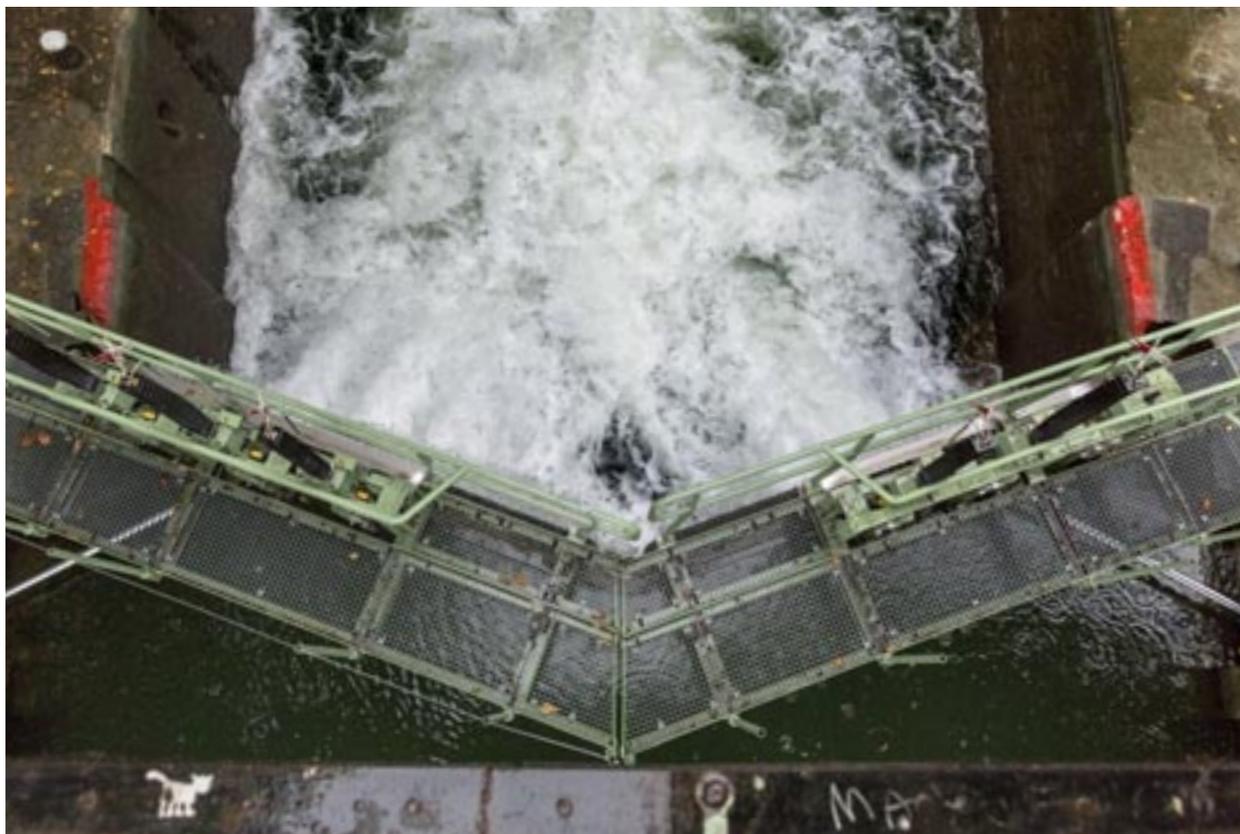
Les circulations – fluviale et terrestre – qui animent le quartier Grange-aux-Belles se croisent de deux manières : au niveau des quais mentionnés plus haut, où elles se juxtaposent ; entre le pont enjambant l'eau et le canal, où elles se croisent. La solution pour relier les différents éléments, en bas et en haut, canal et rue, est le pont tournant. Il permet de circuler d'une rive à l'autre mais, à l'approche d'un bateau, il donne la priorité au trafic fluvial. Il est au service de deux formes de circulations de caractère et de directions différents, mais pas de façon simultanée.

L'attraction, c'est la rotation du pont tournant, la mise en action du barrage, la hausse ou la baisse du niveau de l'eau, les allées et venues des bateaux. L'opération débute au barrage. Les bateaux y passent de l'eau basse à l'eau profonde et inversement. L'écluse divise l'eau en deux zones : d'un côté, le niveau monte, de l'autre côté, il descend. L'eau s'échappe et le bateau avec. Pour que cela se produise, l'éclusier doit arrêter l'écoulement de l'eau pour un certain temps. L'eau s'écoule temporairement, même en amont. Quand le niveau est stable, l'eau n'est pas immobile pour autant. L'écluse laisse passer l'eau dans les profondeurs. Les mouvements se succèdent périodiquement, horizontalement, verticalement et en pente. Travailler contre la gravité, faire couler l'eau en amont – un non-sens mais ô combien amusant ! L'exploit est de courte durée, le bateau s'en va et la nature reprend ses droits.

Le rythme changeant du cours de l'eau est ponctué par les déplacements du pont tournant. Sa rotation modifie les autres mouvements : les voitures se mettent en marche ou s'arrêtent, les passants marquent un arrêt ou changent de direction en continuant leur chemin sur la passerelle en arc pour les piétons. Tout mouvement s'arrête ou continue selon ses propres règles. Le déplacement des passants est réglé par les différentes phases des mouvements du pont.

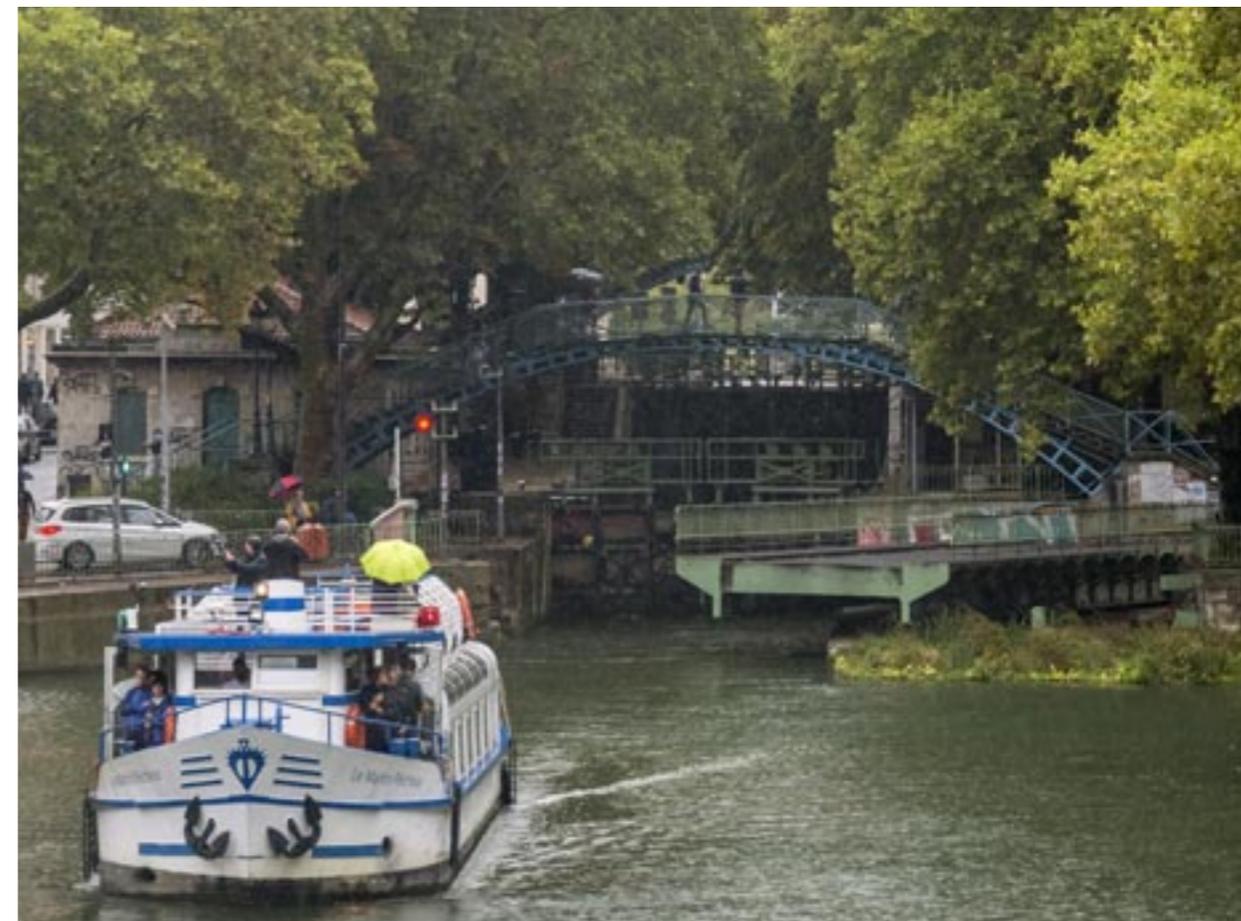
La passerelle participe à cette chorégraphie avec l'arc abrupt qui enjambe le bassin, rétréci à la hauteur de l'écluse. En réalité, les ponts sont érigés pour franchir un cours d'eau mais les passerelles voûtées du canal Saint-Martin sont réputées pour un autre motif. Ces constructions de métal dévoilent audacieusement leur armature tout en restant gracieuses. Elles ont une apparence à la fois robuste et délicate, ferme et dynamique, simple et téméraire : des arcs de triomphe au-dessus du canal.





C'est la curiosité des gens qui déclenche l'activité sur les ponts. Les passants y vont à la recherche d'un bon poste d'observation. Ces ponts sont des balcons de théâtre. En contrebas se déroule un spectacle aquatique : les bateaux de touristes, les péniches et les yachts empruntent le canal, les ponts s'articulent, entourés de groupes plus au moins denses. Les ponts arqués sont devenus les symboles du canal.

À proximité du pont tournant, il y a une petite maison. Elle appartient à l'éclusier qui manie tout le dispositif. Il s'acquitte de cette tâche très simplement. À l'arrivée du bateau, il sort de la maison, s'approche du dispositif et le met en marche. Il ferme le barrage inférieur, fait monter le niveau de l'eau, ouvre le barrage supérieur, laisse entrer le bateau, fait baisser le niveau de l'eau et le bateau avec, baisse la barrière, fait tourner le pont, dévie le trafic, ouvre les écluses, laisse passer le bateau,



remet le pont dans sa position initiale, monte la barrière et rétablit le trafic normal. Une fois sa tâche terminée, il rentre à la maison, fait son travail administratif et continue de lire son journal.

Ce mécanisme, cette machinerie réglée par l'éclusier inclut également le passant dans sa chorégraphie. Le fonctionnement du dispositif ne dépend pas uniquement des machines ou des limites de la physique. Les passants qui ne veulent pas perdre une miette du spectacle contribuent autant à la vie du barrage que le mécanisme lui-même. La raison pour laquelle on monte sur la passerelle, c'est pour mieux voir.



La place, en tant que partie intégrante du réseau des rues, remplit un rôle particulier. Elle se démarque par sa délimitation spatiale, différente de celle des rues. Elle a ses propres exigences. Si le canal, ce boulevard aquatique, doit remplir les fonctions d'une place, il est tenu de créer son environnement en fonction de ce rôle et s'entourer de bâtiments. Est-ce que la Grange-aux-Belles dispose de ces limites ? À première vue, cet espace semble illimité. Se pourrait-il que les bâtiments longeant les quais et constituant ses frontières la transforment en place pour mieux révéler son identité ? C'est loin d'être sûr car, comme pour tous les boulevards, le territoire doit être borné des deux côtés. À l'instar des boulevards terrestres, qui ne sont pas des places, ce boulevard aquatique n'en est pas un non plus. Les édifices sont situés trop loin des uns des autres et les arbres gênent la vue. De ce fait, les bâtiments bas manquent de présence, et les plus hauts n'en ont guère plus. Les rues séparant les pâtés de maisons jouent également contre l'intégrité de cet espace. Grand ouvert au nord et au sud, traversé par une voie terrestre et une voie aquatique, le cadre est bancal : l'eau emporte avec elle la possibilité d'une place.

Même en cas d'élargissement d'une rue, on peut rarement parler de place. La rue de Furstemberg ou la Cité de Trévisse sont des cas exceptionnels. Dans le cas de la rue de la Grange-aux-Belles, le seul élargissement se situe avant le square des Récollets. Dans les environs de la Grange-aux-Belles, les deux quais sont rapprochés, on doit plutôt évoquer un rétrécissement.

À cet endroit, l'écluse étriquée rétrécit le canal qui retrouve sa largeur normale un peu plus loin. Parallèlement, les espaces retrouvés des deux côtés du canal sont aménagés en parcs. Les feuillages des arbres constituent des arcades au-dessus des promeneurs. Ces feuillages sont tellement touffus que les rayons du soleil ont du mal à les traverser. La vie de ces quais ressemble à celle des places. On lit, on somnole sur les bancs. Les promeneurs côtoient les enfants qui jouent dans les bacs à sable. Les pêcheurs du bord de l'eau attendent, souvent en vain, que les poissons mordent. À côté des pêcheurs, on prend un bain de soleil, les pieds dans l'eau. Vers midi, on mâchouille un sandwich. Le long du canal Saint-Martin, la Grange-aux-Belles, est un endroit dédié au repos, au divertissement. On a l'impression d'être sur une place. Riche en événements, cet espace est flanqué en haut de deux parcs-allées. Est-ce que ces délimitations peuvent remplacer un encadrement construit ?



Les deux rangées de bâtiments parallèles à l'eau abritent des cafés, des restaurants qui créent une atmosphère animée au bord du canal. *L'Hôtel du Nord*², rendu célèbre par le film éponyme de 1938, se trouve parmi ces édifices frontaliers. Ce lieu très fréquenté augmente encore le nombre des attractions du quartier mais l'espace ne devient pas place pour autant. Son cadre reste asymétrique.

C'est l'accumulation inhabituelle d'attractions qui a provoqué l'idée que le canal Saint-Martin pourrait être classé parmi les places. La présence partielle de délimitation a encouragé le développement de cette idée alors qu'en même temps, une certaine ambiguïté la contredisait.

Si la Grange-aux-Belles n'est pas une place, qu'est-ce qu'elle fait parmi les places parisiennes? Il serait inopportun d'écarter d'emblée tout espace ambigu. Se pencher sur ces cas peut être très instructif: des exceptions peuvent aider à formuler des critères pertinents.

2. Le film de Marcel Carné n'a pas été tourné ici mais en studio. Pourtant, la réplique d'Arletty « Atmosphère! Atmosphère! » est souvent citée par les guides des bus et des péniches touristiques. Grâce aux décennies de protestations contre sa démolition, l'hôtel rénové est toujours en place.

PARC OU PLACE ?

Une place construite après la Seconde Guerre mondiale était censée clore la série mais mes recherches se sont avérées infructueuses. Dans les nouveaux quartiers à l'architecture moderniste, les places, dans le sens traditionnel du terme, se font rares. Seule la place de Catalogne, œuvre de l'architecture postmoderne, aurait pu répondre aux critères mais son aspect désertique m'a rebuté. La nature et les hommes sont également absents de cette place envahie de béton et de pierre. Les places figurent rarement sur les plans des architectes contemporains. Elles sont remplacées par des espaces plus étroits que les parcs et plus vastes que les places : des squares. La végétation y prédomine, créant un environnement distinct que l'on aborde d'une manière différente.

Autrefois les places permettaient de respirer, aujourd'hui elles sont incapables de jouer ce rôle à cause des problèmes liés à la pollution et au trafic. La population a toujours aspiré à des espaces vastes, à l'air frais et au silence. Insérer la nature dans le corps urbain, concilier la tranquillité de la campagne et les avantages découlant de la densité des villes : les squares ont été créés pour répondre à cette double exigence.

Les espaces verts ont toujours joué un rôle important dans la vie de la cité mais de façon peu satisfaisante. Les grands espaces verts étaient géographiquement séparés de la ville surpeuplée¹ tandis que des espaces plus modestes étaient insérés dans des endroits restés occasionnellement vides. À Paris, de nos jours, dans les quartiers récemment construits, la nature est implantée de diverses manières. On trouve de vastes parcs qui, tels des plantes grimpantes, s'insinuent entre, au-dessous et au-dessus des constructions (tel le jardin de Reuilly – Paul-Pernin, aménagé entre 1992 et 1998² au bout de l'allée Vivaldi). Il existe également des parcs aux limites plus strictes, créés dans les espaces libres entre les bâtiments. Le jardin James-Joyce (aménagé entre 1996 et 1999) entouré de clôtures, de rues et de maisons en est un exemple. On trouve même des parcs au milieu d'un pâté de maisons. C'est le cas du square Durantou (1973) où les bâtiments environnants représentent pourtant neuf styles différents.

Les nouveaux squares avec leur végétation abondante et leur étendue offrent de l'air frais, des espaces de jeu, des bancs, de l'ombre à ceux qui souhaitent en profiter. En même temps, ils ne remplissent pas toutes les fonctions d'une place car ils sont fermés à certaines périodes.

En comparant les squares et les places, on s'interroge sur les différences qui les séparent et sur les avantages de chacun. La différence est spectaculaire entre la végétation des parcs et le revêtement dur des places. Leur taille est également distincte. Les parcs sont plus étendus et leur espace plus dégagé, alors que les places sont bornées et fermées par des bâtiments. Toutefois, en ce qui concerne les places, nous voyons de plus près les édifices et leur rôle est plus important. Les places sont plus faciles à parcourir du regard à cause des distances plus réduites. À l'intérieur de ces périmètres fermés, l'activité humaine est plus vive, plus concentrée. Le cadre architectural préserve l'atmosphère de la place. La densité a d'autres avantages : la concentration des éléments produit une image et une impression globale plus marquantes. La densité facilite l'observation des composants particuliers. Les places bordées de cafés sont plus aptes aux rencontres, aux rendez-vous et aux conversations. Malgré les nombreuses possibilités de communication virtuelle, on a encore besoin de relations directes entre les êtres. Il semblerait que la priorité donnée aux considérations écologiques ne soit pas un frein aux relations sociales.

1. Par exemple le Bois de Boulogne.

2. Le nom de l'ancien maire de l'arrondissement a été ajouté en 2014.



ATTILA BATAR, architecte et historien, né à Budapest en 1925.

Après son baccalauréat obtenu en 1943, Attila Batar rejoint le cercle Henry George (un économiste américain libéral). En 1944, il participe au mouvement de résistance antifasciste. La guerre finie, il entreprend des recherches en sociographie. Il étudie l'histoire et la sociologie à l'université Eötvös Loránd à Budapest et obtient un diplôme d'histoire. En 1947, il entre au Parti communiste hongrois. Après ses études à l'université, il travaille pendant trois ans comme assistant professeur jusqu'au moment où il est exclu à la fois du parti et de l'université. Il est alors contraint de travailler

pendant trois ans comme ouvrier fraiseur dans une usine métallurgique. Réhabilité en 1956, il prend une part active à la révolte hongroise la même année. Il est arrêté en 1957 et gardé à vue pendant six mois. Ensuite, il reprend des études d'architecture. Après l'obtention de son diplôme en 1963, il commence à travailler à l'Institut Public d'Architecture (KÖZTI).

En 1968, il finit par fuir la Hongrie, où il est sous surveillance policière, et se réfugie à l'Ouest, obtient un statut de réfugié en France, où il travaille un an et demi à Paris, dans un cabinet d'architecture, Biro et Fernier. Puis, en 1970, il s'installe aux États-Unis où il exerce son métier à Los Angeles (Gruen Associates), San Francisco (Sandy & Babcock) et New York (DPA). Il travaille sur des projets très variés qui vont de la maison individuelle à des immeubles de taille moyenne, des lieux d'habitation à des édifices publics.

Au moment de prendre sa retraite en 1990, il s'installe à Paris où il vit depuis lors. Au cours des trente dernières années, il a écrit de nombreux articles et des livres concernant l'architecture et l'urbanisme, publiés en français, anglais, allemand et hongrois. Il est correspondant pour la revue internationale d'architecture *Le Carré bleu*. Le prestigieux prix d'architecture hongrois Farkas Molnár lui a été décerné en 2015.

Ouvrages (liste non exhaustive) :

Lucien Hervé, Héttorony, Budapest, 1992.

Die Geschichte als Architekt (« L'histoire comme architecte »), Mölker Verlag, Wien, 1999.

Városaink az ezredfordulón (« Nos villes au tournant du millénaire »), Új Világ, Budapest, 2000.

A történelem mint tervező (« L'histoire comme architecte »), N&n, Budapest, 2001.

Lucien Hervé, musée Szent István Király, Székesfehérvár, 2002.

A sokrétű Viziváros (« Viziváros aux multiples strates »), musée Szent István Király, 2002.

A láthatatlan építészet (« L'architecture invisible »), Ab Ovo, Budapest, 2005.

Du Son, du Bruit et du Silence, Le Carré bleu. Naples, 2007.

Az emberi tér (« L'espace humain »), TERC, Budapest, 2010.

Otthon, másutt (« Ici et ailleurs »), FUGA, Budapest, 2019.



© Blanche Pilven

ILLÉS SARKANTYU, photographe et cinéaste, né à Budapest en 1977.

Diplômé de l'université d'art appliqué Moholy-Nagy de Budapest en 2000, Illés Sarkantyu en devient le chef de studio et de laboratoire photographique puis il est nommé maître de conférences.

En 2002, il s'installe à Paris. Grâce à l'entremise des collectionneurs d'art Judit Nemes et András Szöllősi-Nagy, il réalise des portraits du cercle d'artistes et intellectuels d'origine hongroise qu'il rassemble, en 2006, dans le cadre de l'exposition « Franco-hongrois » à l'Institut français de

Budapest. En 2011, Sarkantyu y présente « Mihály », un dispositif audiovisuel commémorant la figure du père. Les problématiques de l'absence et de la présence, de la mémoire et de l'héritage sont depuis lors des motifs récurrents dans son travail.

De février 2013 à avril 2014, il est invité en résidence au domaine de Kerguéhennec. De ce travail au long-cours naît « Ombrées », un projet qui évoque l'esprit du lieu. Cette nouvelle œuvre, qui mêle photographies et film, est exposée au château en 2014.

En 2015, il réalise une œuvre photographique en recomposant le vitrail de Marc Chagall, *La Paix*. Ses photographies, exposées au musée du Pays de Sarrebourg, sont accompagnées des créations musicales du compositeur Jean-Baptiste Doulcet, avec lequel il travaille en binôme.

Depuis 2007, il travaille sur le fonds du photographe Lucien Hervé. Le maniement de ces archives lui inspire une série photographique qui fait l'objet de plusieurs expositions. Un assemblage complexe de ces dossiers, intitulé *Contacts*, a notamment pris place dans l'exposition « Dans l'atelier » au Petit Palais, à Paris, en 2016.

Le travail d'Illés Sarkantyu est représenté par la Galerie de La Forest Divonne, Paris-Bruxelles. Ses expositions : « *Less is more* » (2014), « *Paraphrases* » (2016) et « *Abstraction du concret* » (2018).

Ses livres : *Face au vif* (2016), *Gavrinis* (2017), *La Disparition (remix) Illés Sarkantyu featuring Jean-Pierre Vielfaure* (en coédition avec Naima, 2019) aux éditions Domaine de Kerguéhennec.

Ses photographies ont aussi été publiées dans une quarantaine de catalogues d'art (Bernard Pagès, Pierre Tal Coat, Lee Bae entre autres). Sarkantyu a réalisé près de trente films sur l'art parmi lesquels : *Anna Mark au château de Ratilly*, 2007 (21 min.); *Lucien Hervé*, 2010 (26 min.); *Janos Ber: Faire Face*, 2010 (52 min.); *La Trinité Kerguéhennec, un tableau éphémère de Christian Jaccard*, 2011 (26 min.); *Alexandre Hollan: Arbres*, 2011 (30 min.); *Dansaekhwa, l'aventure du monochrome en Corée, des années 70 à nos jours* (Entretien avec Park Seo-Bo), 2015 (24 min.); *Tal Coat, Le ciel n'est pas distinct de la terre*, 2017 (52 min.); *Mur/Murs, la peinture au-delà du tableau* (au musée d'art moderne de Gyeonggi, Corée du Sud), 2018 (26 min.)

Créée en 1958, la revue du Carré Bleu questionne les rapports entre architecture et art contemporain. Depuis 2006, Le Carré Bleu est aussi une maison d'édition, proposant une collection d'ouvrages monographiques :

1. MEMOIRE EN MOUVEMENT

par L. de Rosa, C. Younés, O. Cinqualbre, P. Fouquay, L. Kroll, M. Pica Ciamarra, G. Puglisi, M. Nicoletti, A. Schimmerling, n°1, 2007

2. MULTIVERSES

par Francesco Fiotti, n°2, 2007

3. DU SON, DU BRUIT ET DU SILENCE

par Attila Batar, n°3, 2007

4. L'ARCHITECTURE DURABLE COMME PROJECT

par Bruno Vellut, n°4, 2007

5. POLYCHROMIES

par Riccardo Dalisi, n°5, 2007

6. LE SONGE D'UN JOUR D'ETE

par Georges Ederj, n°6, 2008

7. DIFFERENCE / DIFFERER / DIFFERANCE

par Patrizia Bottaro, n°7, 2008

8. CIVILISER L'URBAIN

par Massimo Pica Ciamarra, n°8, 2018

9. PORTRAITS DE PLACES à PARIS

par Attila Batar, n°9, 2020

L'ambition de la « Collection du Carré Bleu » est de proposer des ouvrages traversés par des problématiques communes : ces « Portraits de places » d'Attila Batar – collaborateur depuis plus de trente ans de la revue du Carré Bleu – sont ainsi en écho avec le travail de Massimo Pica Ciamarra dans Civiliser l'urbain : la configuration, l'histoire, l'ambiance des places urbaines sont autant de paramètres emblématiques de l'identité des cultures européennes et méditerranéennes.

Depuis 2012, la bibliothèque de la Cité de l'architecture et du patrimoine et la Bibliothèque nationale François Mitterrand supervisent la numérisation de tous les numéros de la revue du Carré Bleu – de 1958 à aujourd'hui – ainsi que de tous les volumes de « La Collection du Carré Bleu ». L'ensemble de ces titres peut être téléchargé gratuitement à cette adresse :

<http://www.lecarrebleu.eu>

